



HAL
open science

Mériadeck-sur-Dalle : à la recherche d'une place dans un territoire labélisé

Louise Hervet

► **To cite this version:**

Louise Hervet. Mériadeck-sur-Dalle : à la recherche d'une place dans un territoire labélisé . Architecture, aménagement de l'espace. 2015. dumas-01387896

HAL Id: dumas-01387896

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01387896>

Submitted on 26 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Le 28 juin 2007, Bordeaux est classée au Patrimoine Mondial de l'Unesco. La ville est présentée comme « *un exemple exceptionnel des tendances classiques et néoclassiques [...]* ». Mais dans le périmètre labélisé, il y a un quartier tout droit sorti de l'utopie des années soixante : Mériadeck. Une parenthèse dans la lecture de la ville, une rupture pour les uns, un témoignage de l'architecture sur dalle pour les autres. Le quartier ainsi promu par accident géographique se cherche une valeur patrimoniale : comment Mériadeck profite-t-il du label Unesco, comment le quartier trouve-t-il sa place à côté du patrimoine des Lumières, comment évolue-t-il dans un contexte de protection ?

Et si, à l'instar du patrimoine élu, le patrimoine subi participait aussi à la dynamique urbaine de Bordeaux ? Est-ce que l'on peut imaginer les tours cruciformes de Mériadeck justifier un nouvel aménagement urbain, tout comme les façades du XVIII^{ème} siècle ont servi la scénographie des quais ? Les textes institutionnels, les articles de journaux, les travaux des chercheurs permettent de suivre et de décrypter l'histoire d'un patrimoine malgré lui, des années cinquante à nos jours.

Mémoire de deuxième cycle

D.E Fragments de ville et questions patrimoniales

Sous la direction de Gilles Bienvenu

MÉRIADECK-SUR-DALLE

À LA RECHERCHE D'UNE PLACE
DANS UN TERRITOIRE LABÉLISÉ.

Louise Hervet

- Mémoire de deuxième cycle -
- D.E Fragments de ville et questions patrimoniales -
- Sous la direction de Gilles Bienvenu -
- ENSA Nantes -
- 2015 -

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

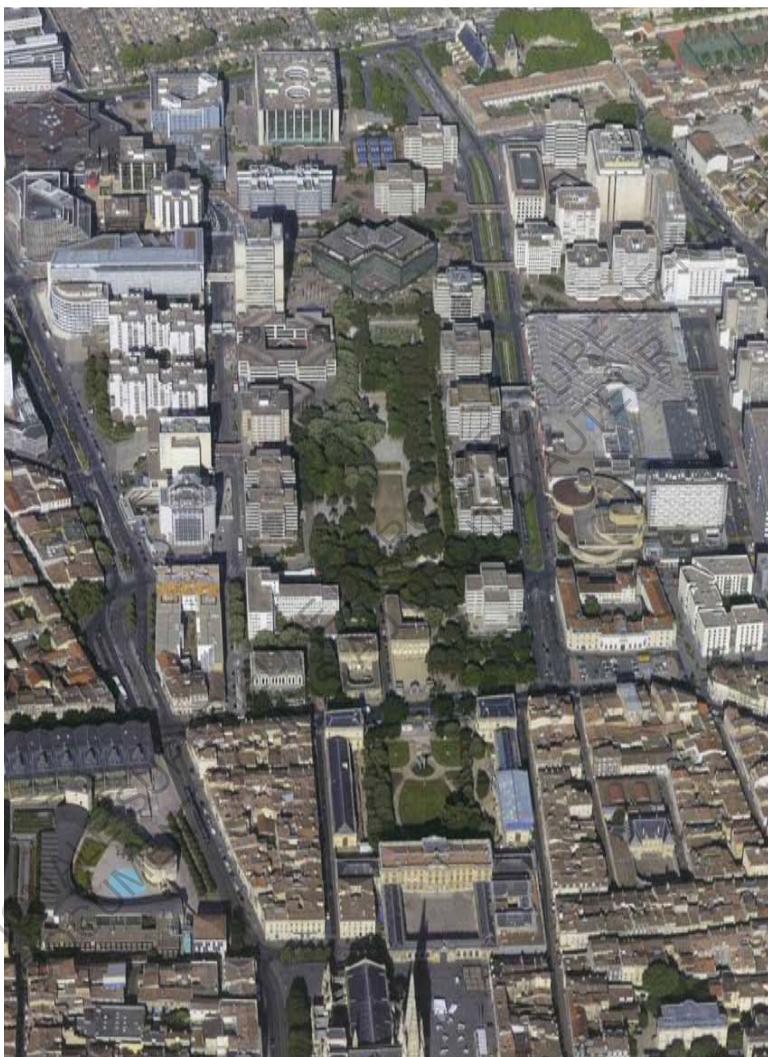
MÉRIADECK-SUR-DALLE

À LA RECHERCHE D'UNE PLACE
DANS UN TERRITOIRE LABÉLISÉ.

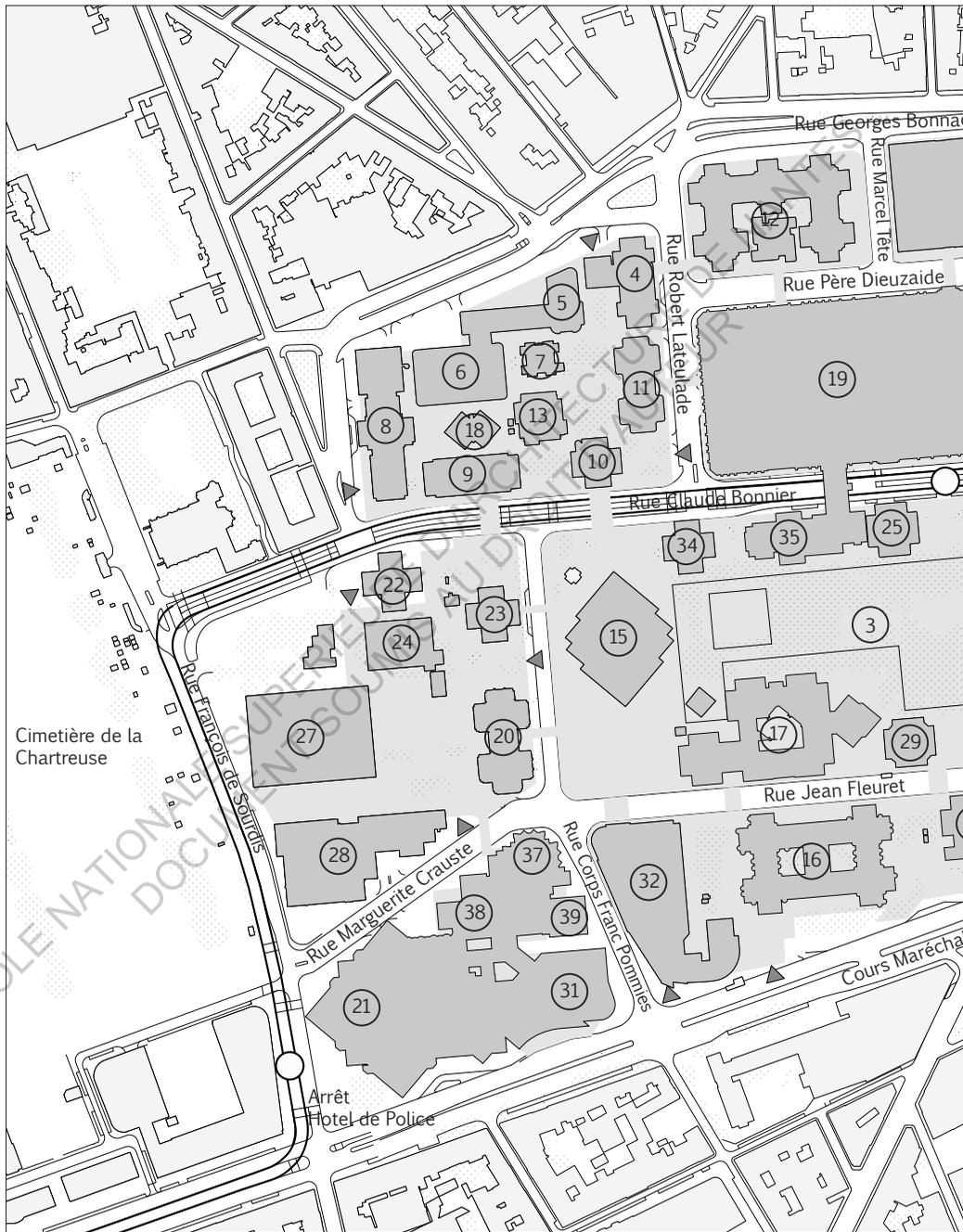
Louise Hervet

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Couverture
Plan des voiries de la ville de Bordeaux, Mériadeck dans le périmètre UNESCO
A partir <http://data.bordeaux-metropole.fr/>



Photographie aérienne
Le quartier Mériadeck entre le Palais Rohan et le cimetière de la Chartreuse
© Jérémie Buchholtz
« *portraits de quartier[s]* » Centre, 4ème volume, publié sous la direction de la ville
de Bordeaux aux éditions Sud Ouest





ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

REMERCIEMENTS

Merci à Gilles Bienvenu pour son écoute et ses conseils.
Merci à toutes les personnes qui ont pu me faire partager un peu de leurs souvenirs ou impressions du quartier.
Merci à mes relecteurs pour leur attention.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

PARTIE I :

LES « ANNÉES CHABAN », LA RÉNOVATION URBAINE, L'URBANISME SUR DALLE,
MÉRIADECK UNE UTOPIE RÉALISÉE ? (1950-1995)

A - Mériadeck : une mauvaise réputation.....	26
... Mais qui va retrouver sa dignité.....	29
B - Un projet futuriste pour les uns.....	34
.... Déjà daté pour les autres.....	42
C - Mériadeck est isolé.....	45
... Mais pas crucifié	47

PARTIE II :

LE DÉBUT DES « ANNÉES JUPPÉ », LA PATRIMONIALISATION DE LA VILLE
POUR UNE CANDIDATURE À L'UNESCO, MÉRIADECK PATRIMOINE MALGRÉ LUI ?
(1996-2007)

A - Le « Bordeaux de Tourny » et le « Bordeaux de Chaban » réunis dans le Bordeaux UNESCO d'Alain Juppé	63
---	----

B - La montée en puissance d'un patrimoine élu : la ville du XVIIIème siècle.70

C - La marginalisation d'un patrimoine subi77

PARTIE III :

L'APRÈS UNESCO, MÉRIADECK À LA RECHERCHE DE SES VALEURS ? (2007-2015)

UN PATRIMOINE INCONGRU

A - Un marché de définition : trois approches et puis s'en va !.....89

B - Les riverains sous tension : les idées nouvelles réveillent et font peur.....94

C - La Cité Municipale.....95

D - Mériadeck à la recherche de ses valeurs.....103

CONCLUSION

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Depuis les années soixante, la ville de Bordeaux s'est inscrite dans une dynamique de patrimonialisation. Au fil des années, elle a sélectionné des morceaux de ville à préserver et à mettre en valeur. Elle les a additionnés, les a superposés jusqu'à se fabriquer un patrimoine universel.

Le premier acte patrimonial de la ville de Bordeaux remonte à 1967 avec la création d'un « secteur sauvegardé ». Sous l'impulsion de la loi dite « Malraux » du 4 août 1962, et en association avec l'État, Bordeaux bénéficie alors d'un « secteur présentant un caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles ». Mais il faudra plus de deux décennies pour que les différents acteurs (Ville, État, architecte des bâtiments de France) adoptent enfin le périmètre à protéger. Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) est approuvé le 25 octobre 1988. Le territoire retenu est vaste, presque 150 hectares, un des plus grands de France. Il contient une partie de la ville ancienne entre la Garonne et les cours, entre la lisière du quartier des Chartrons et le quartier Saint-Michel.... soit essentiellement le Bordeaux du XVIIIème siècle.

Même si la démarche patrimoniale a été très poussive, elle définit en quelque sorte le patrimoine originel de Bordeaux, une reconnaissance collective et une identité de la ville fortement associées au patrimoine bâti du XVIIIème siècle.

Mais Bordeaux se caractérise aussi par de vastes quartiers issus du XIXème siècle et jugés comme un ensemble unique et essentiel à la continuité des formes urbaines et à l'extension harmonieuse de la ville classique. En 2006, les édiles de Bordeaux inscrivent la préservation et la valorisation du patrimoine urbain dans le cadre de l'élaboration du PLU intercommunautaire et définissent un périmètre de protection élargi à tous ces quartiers du XIXème siècle. C'est un gigantesque périmètre de 1810 hectares recouvrant l'intégralité de l'intra-boulevards bordelais qui désormais fait l'objet d'une surveillance attentive : la « Ville de Pierre » devient le cœur historique de l'agglomération réunissant des patrimoines bâtis des XVIIIème et XIXème siècle.

Le troisième acte fondateur du patrimoine bordelais est son classement au patrimoine mondial de l'Unesco au nom d'une valeur universelle exceptionnelle. Le 28 juin 2007, Bordeaux accède à la consécration de la valeur de son territoire, à savoir « *le Port de la Lune* », « *le croissant formé par la Garonne [...]* *Ce vaste arc de cercle renferme tous les faubourgs historiques de la ville [...]* »^[1].

Après les repères historiques et les valeurs esthétiques identifiés localement, voici le temps de la reconnaissance universelle: « *L'importance culturelle [est] tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité.* »^[2].

Au-delà des mécaniques de gestion patrimoniale, ces différentes étapes mettent en évidence une certaine approche du patrimoine bordelais. C'est une territorialisation du patrimoine urbain à grande échelle.

Dans *Bordeaux-Unesco, les enjeux du Patrimoine Mondial de l'Humanité*, l'un des contributeurs, l'historien Guy Lambert note cette démesure : « *[...] l'ampleur du périmètre de protection absolue, d'une surface inaccoutumée (1731 ha), est frappante, tout comme la diversité des ensembles qu'il contient, associant à la prédominance de la ville classique, la variété des témoignages du XIXème siècle et la présence d'un urbanisme sur dalle. S'agissant à ce jour du plus vaste secteur labellisé Unesco dans une ville française, il témoigne bien de l'attention accordé au bâti ordinaire conjointement aux édifices remarquables.* »^[3].

[1] *Ville de Bordeaux, "Bordeaux Port de La Lune. Dossier de Présentation En Vue de L'inscription Sur La Liste Du Patrimoine Mondial de l'Unesco Au Titre D'ensemble Urbain."*, pages 8-9, annexe 4.

[2] Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, « Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial », paragraphe 49.

[3] *Sallenave, Bordeaux - Unesco* page 36.

On imagine bien que, dans un tel contexte, le bien ne va pas se figer. Sa protection va croiser l'évolution de l'ensemble urbain et les usages des lieux. Il y a des espaces publics, des espaces privés, des maisons, des immeubles, des commerces, des jardins... Autant dire que se multiplient les degrés d'exigence, les divergences de points de vue, les oppositions d'intérêts et les enjeux contradictoires. L'application de règles strictes de sauvegarde d'un patrimoine n'est pas adaptée.

Guy Lambert pointe plutôt la mise en place d'une dynamique entre le patrimoine et le projet urbain, « [...] une forme d'appropriation du « patrimonial » par « l'urbain ». L'envergure de la zone dans le cas de Bordeaux exclut de fait toute entreprise « muséographique », elle contribue en revanche à relier les enjeux de mémoire urbaine aux destinées plus globales de la ville. »^[4].

Par une circonstance physique, le quartier moderne Mériadeck est dans le périmètre du secteur inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité. Il est une vraie parenthèse dans la lecture de la ville qui a été promue au titre de « Port de la Lune ». Il est en totale rupture avec ce que l'Unesco a voulu distinguer dans l'histoire de cette ville portuaire, « d'une unité et d'une cohérence urbaine et architecturale exceptionnelles »^[5].

À la suite de l'historien Guy Lambert, nous allons chercher s'il y a une part de mémoire de Mériadeck qui participe aux destinées globales de Bordeaux. En d'autres termes, le quartier des années soixante-dix possède-t-il des valeurs patrimoniales identifiables pour être un des ressorts de la dynamique urbaine de l'ensemble consacré ?

Pour répondre à cette question, nous allons décrypter les représentations mentales du quartier au fil de sa courte histoire. À travers le temps et les discours, nous essayerons

[4] Ibid. page 47.

[5] Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, « Bordeaux, Port de la Lune. »

d'identifier les traits et les images qui caractérisent le quartier moderne Mériadeck de Bordeaux. Mériadeck fait partie d'un ensemble patrimonial mais est-il suffisamment perçu comme un patrimoine pour servir une politique urbaine ?

Il s'agit de répertorier des discours écrits, ceux des institutionnels, ceux des spécialistes (historiens, architectes...) et ceux des observateurs (journalistes) et de les replacer dans un contexte temporel. Il y a trois périodes : la période « Chaban-Delmas » le futuriste, la période « Juppé » le classique et la période « après-Unesco ».

Il faut identifier ce que racontent, au fil du temps, les déclarations, les polémiques et les analyses, noter les éléments de langage qui révèlent des choix ou des non-choix ; s'arrêter sur des mots, des phrases et relever même les omissions. On notera les références historiques et esthétiques liées à Mériadeck, on les comparera avec d'autres morceaux de la ville, on mesurera l'impact du témoignage architectural sur le reste de la ville ainsi que les volontés d'appropriation du quartier.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

INTRODUCTION

Le 18 mai 2010, l'Association Arc en Rêve organise un débat sur la dalle de Mériadeck, à Bordeaux. Objet de cette rencontre : le quartier Mériadeck. Un débat de plus sur le sujet et toujours autant d'avis contradictoires. L'article du site sudouest.fr nous relate quelques échanges :

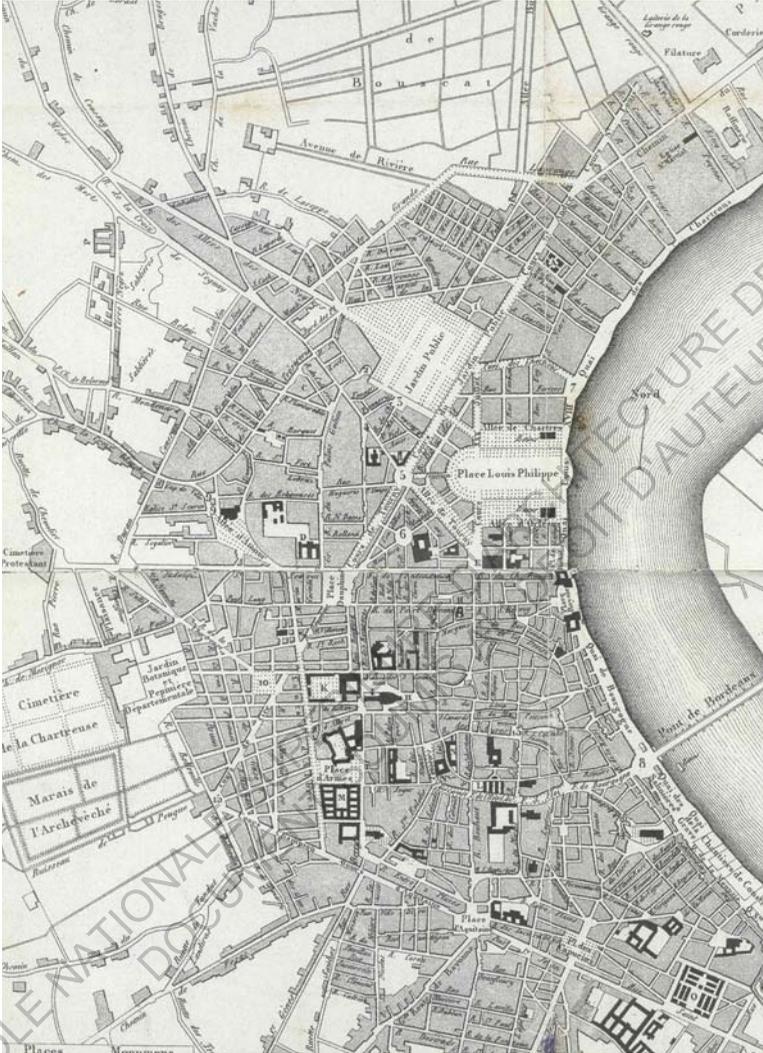
Robert Coustet, historien, fataliste « *C'est une architecture autoritaire, [...] mais il faut composer avec.* »

Christophe Gautié, architecte, perplexe: « *Il n'y a pas un endroit dans le monde où l'urbanisme de dalle fonctionne, car il oublie que l'élément de base de la ville, c'est le sol. Dès qu'on sépare les types de circulation, on crée une schizophrénie.* »

Francine Fort, directrice d'Arc en Rêve, optimiste : «*En raison d'un obstacle culturel lié au béton, les gens n'imaginent pas la beauté du jardin de Mériadeck. C'est cela qui doit changer*».

Marie-Françoise Michelet de l'association des résidents, accusatrice : « *Le quartier est mal aimé à l'extérieur, mais on y vit très bien. Le problème, c'est que les politiques n'ont jamais voulu donner au quartier un peu d'embellissement.* »^[1].

[1] Lherm, « Vers un renouveau du quartier de Mériadeck à Bordeaux. »



Plan de 1840, «Mériadeck est bien par la trame et les séquences de ses rues le développement harmonieux de la cité»
Pétuaud-Létang, *Mériadeck, défense et illustration des quartiers de peu*, pages 70-71

Alors le quartier Mériadeck est-il maudit ou mal compris ? Nous sommes en 2010. Cela fait plus de 50 ans que le quartier Mériadeck fait couler beaucoup d'encre et de salive. Ce qui est sûr, c'est que ce lieu a suscité peurs, croyances, dégoûts, débats et polémiques. Quelles que soient les périodes, ses détracteurs ont été plus nombreux que ses défenseurs.

Il faut dire que son histoire est si chaotique. Elle commence au XVème siècle. La ville de Bordeaux est enfermée dans ses remparts et entourée de marécages inondés par trois rivières : le Peugue, la Devèze et le Caudéran.

À l'origine : des marécages. À partir de 1609, le cardinal François de Sourdis fait assainir les faubourgs de la ville, côté ouest, afin d'y construire un monastère pour les Chartreux et l'église Saint-Bruno. Les marais se métamorphosent et accueillent des jardins et des prairies irrigués par tout un système de canaux. Des allées sont plantées et le site extra-muros devient le lieu de promenade des bordelais. Pas pour longtemps : la Fronde passe par là et détruit la belle réalisation paysagiste du cardinal. Les marécages reprennent leur droit.

La renaissance de ce territoire est due à Ferdinand Maximilien de Mériadec de Rohan. Ce prince, nommé archevêque de Bordeaux en 1769, est en quelque sorte un promoteur. Il a besoin de financer son palais, le Palais Rohan, qui est aujourd'hui l'Hôtel de Ville. Alors il achète les terrains marécageux, il les assainit, les lotit, les bâtit et les vend. L'opération prend du temps et Ferdinand Mériadec ne s'installera jamais dans son nouvel évêché. Il quitte Bordeaux pour l'archevêché de Cambrai, quasiment ruiné.

Le nouveau quartier bénéficie pourtant des transformations de Bordeaux engagées par le Marquis de Tourny. En effet, quelques deux décennies plus tôt, le nouvel intendant de Guyenne a entrepris d'ouvrir et d'embellir la cité. Les murs des remparts tombent et de grandes allées sont aménagées. Cela assure la continuité et la fluidité entre le nouveau quartier et la ville qui sont désormais de part et d'autre du cours d'Albret.



C'est un quartier de commerces, d'ateliers et d'habitations. La place qui accueille le marché aux puces a donné son nom au quartier.

Photographie, «La place et le marché aux puces de Mériadeck avant la démolition du quartier.»

© Mémoire de Bordeaux, fonds Sud-Ouest

Coustet et Saboya, *Bordeaux, la conquête de la modernité*, page 221

Photographie, «Rues de Mériadeck dans les années 1950.»

© A'urba

A'Urba, *De la ville à la métropole 40 ans d'urbanisme à Bordeaux* (Bordeaux: Le Festin, 2011), page 46

Mais l'image de ce quartier qui ne s'appelle pas encore Mériadeck n'est pas bonne (déjà !). C'est ce que souligne Michel Pétauud-Létang, dans un livre intitulé *Mériadeck, défense et illustration des quartiers de peu* : « avec sa réputation d'ancien marais aux herbes à sorcières, le quartier ne peut offrir que des terrains de moindre qualité tant par le mauvais assainissement que par l'environnement social. »^[2].

Il n'empêche que cette énorme opération de lotissement aboutira à 464 lots effectivement vendus. Si les premiers acquéreurs sont des artisans et des gens issus de classes plutôt supérieures, les suivants sont plus modestes : marins, cochers, ouvriers... Les lots s'éloignent de la ville, les prix baissent, les maisons sont plus étroites et plus basses. Les échoppes couvrent bientôt l'ensemble du secteur.

- un quartier populaire -

Au fil des années, les commerces et les ateliers s'agglutinent à côté des habitations. En 1831, la place qui accueille le marché est officiellement baptisée Mériadeck. À l'époque, chaque mercredi et jeudi, les marchands s'y rassemblent : autant les vendeurs de bois ou de charbon que les ferrailleurs et les chiffonniers. Les parcs du quartier sont aussi des lieux de vie et d'animation : on y construit des salles de danse et de jeux. En 1825, l'établissement « Aux Champs-Élysées » installe même des montagnes russes.

En 1838, les autorités municipales prennent un arrêté qui va changer le destin du quartier et marquer son image au fer rouge. « Les femmes du monde » sont regroupées rue du Pontlong, associant le quartier Mériadeck à la prostitution. La nuit, cette partie de la ville attire désormais une « clientèle » cosmopolite : dockers, marins et autres. Alors que le jour, les activités à caractère industriel se développent. Cette double vie

[2] Pétauud-Létang, *Mériadeck*, pages 47-48.

a pour effet d'augmenter la population ; on construit alors de façon anarchique plus près des ruisseaux, on grignote sur les espaces publics jusqu'à la disparition totale des parcs.

Le quartier Mériadeck possède son église, son cimetière ; les pouvoirs publics y réalisent quelques équipements scolaires. Ce coin de la ville est très actif économiquement, alors il peut être autonome et il le sera. Les autorités se désengagent de tout soutien logistique: les voies, les égouts, les logements se dégradent.

- un quartier abandonné -

Dans son ouvrage très documenté sur « Mériadeck », l'architecte bordelais, Michel Pétauud-Létang relève les témoignages sur cette insalubrité et notamment dans la presse locale de l'époque. Le journal l'Indicateur du 8 juin 1849 écrit : « *Dans les rues, le ruisseau est presque toujours une ornière dans laquelle tombent les roues des charrettes et des voitures; de là des cloaques qui retiennent les eaux, dont les émanations fétides vicient l'air [...] Des eaux ménagères et autres sont jetées parfois d'un second étage, au risque d'inonder les passants [...]* »^[3].

Les années passent et le journal « Gironde » du 31 janvier 1875 confirme : « *au nombre des rues dont l'entretien est complètement abandonné par l'administration municipale, on nous cite celle de Belleville. Elle est devenue tellement impraticable, que les maisons se vident...* »^[4]. L'image du quartier Mériadeck se dessine : de la prostitution, de l'insécurité et de l'insalubrité. Pour les uns, le quartier devient de plus en plus une sorte de « ghetto ». Pour les habitants, c'est plutôt « le village ». Et c'est une autre représentation du quartier qui se fait valoir.

[3] Ibid.

[4] Ibid., page 75.

- ... mais un quartier solidaire -

Mériadeck est très industriel. En 1805, une fabrique de tabac est créée qui emploiera plus de 1000 ouvriers un siècle plus tard. Jusqu'en 1939, on ne compte plus les établissements qui s'installent : d'abord des brasseries de bière, des distilleries, des blanchisseries industrielles., des biscuiteries et plus tard des constructeurs de machines-outils, des garages, des carrosseries... Les ferrailleurs et les chiffonniers récupèrent, recyclent, vendent. Le marché de la place Mériadeck devient une vaste brocante quotidienne et pittoresque où l'on peut faire des affaires. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, la vie s'organise autour de toutes ces activités économiques. Tout le monde a du travail. Tout le monde se connaît. C'est un quartier d'intégration, on y accueille tous ceux qui cherchent une embauche et un loyer modeste.

La loi est d'abord celle de la solidarité. C'est l'autre image du quartier, celle d'une grande famille populaire, liée par la pauvreté et parfois la misère. Comme le confirme ce témoignage poignant recueilli le 18 décembre 1997, lors du procès Papon. Un des plaignants, Maurice-David Matisson, se souvient : *« moi qui étais né dans ce vieux Mériadeck, atroce et angoissant par son caractère de père mais formidable par sa solidarité et son atmosphère de fraternité [...] Il régnait à Mériadeck cette trouble affection dérisoire qui est la rançon des gens de peu [...]»*. *« On ne se posait pas la question de savoir qui était juif, catholique, Marocain, Algérien ou Français. Ce qui comptait c'était le respect et l'amitié. »*^[5]

- 21 -

[5] Ibid., page 89.

Ghetto, village, pègre, prostitution, famille, folklore, insalubrité, solidarité ? Après la guerre que reste-t-il de cette représentation de Mériadeck, une représentation déjà très typée ?

INTRODUCTION

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Page suivante
Les voiries de Mériadeck en 1818
À partir du «Plan de Mériadeck en 1818»
Pétuaud-Létang, *Mériadeck, défense et illustration des quartiers de peu*, page 18

100m





ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE D'AUTEUR DE NANTES
DOCUMENTI SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Place Dauphine

Place Saint-André

Arche vèché

Place Rohan

Fort du Ha

Cours d'Albret

Cours de Tourny

Cours de Chambrion

Place Mériadeck

Rue Mériadeck

Cours de Cisse

Place Roudesse

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PARTIE I :
LES « ANNÉES CHABAN », LA RÉNOVATION URBAINE,
L'URBANISME SUR DALLE, MÉRIADECK UNE UTOPIE
RÉALISÉE ? (1950-1995)

Le point de départ du projet urbain est le « *lieu du pire* »^[1] et le point d'arrivée « le meilleur des mondes ». Il s'agit de suivre l'évolution du langage (de propagande ?) qui a accompagné le cheminement du projet.

La France des années 50 place le logement au cœur des débats et des politiques publiques. Même si Bordeaux n'a pas été détruite par la guerre et qu'elle n'a pas de programme de reconstruction, le nouveau maire Jacques Chaban-Delmas est très animé par différents projets : édifier des grands ensembles, bâtir des bureaux, des centres commerciaux, et peu importe l'intégrité des quartiers anciens surtout s'ils sont insalubres. Ses préoccupations hygiénistes décomplexent totalement Jacques Chaban-Delmas par rapport à l'histoire de sa ville: il affiche ses objectifs et prévoit « *de jeter bas une maison sur trois de notre vieille cité* »^[2] comme le signalent Chantal Calais et Thierry Jeanmonnod dans *Bordeaux Portrait de ville*.

Le 2 août 1950, l'îlot Mériadeck est déclaré insalubre.

[1] Saboya, *Ordre et désordre*, page 101.

[2] Calais et Jeanmonnod, *Bordeaux*, page 27.

L'exemple du quartier de Mériadeck va devenir emblématique d'une politique radicale de destruction et de reconstruction par le béton.

Les discours servent de levier à une politique. Les élus et leurs relais ne s'embarrassent pas de circonvolutions de langage.

A - MÉRIADECK : UNE MAUVAISE RÉPUTATION...

- Vice, mauvaise banlieue, médiocre, taudis, vétusté, insalubre, rongé -

Sur son blog dédié à Mériadeck, l'architecte Mathias Cignal fait dire à Jacques Chaban-Delmas « *Mériadeck, c'était des bordels* ». ^[3] Dit ou pas dit, l'esprit est bien là. Dans une interview accordée au journal Sud-Ouest, le 30 mai 1995, quarante ans plus tard, le maire confirme : « *Mériadeck était un quartier marqué par toutes sortes de pollutions ainsi que par la prostitution. Ma première idée a été de faire disparaître celle-ci [...]* » ^[4].

En 1955, Jean Royer, architecte-conseil de la ville de Bordeaux, se voit confier une étude sur Mériadeck. Le titre de son rapport, « *Le quartier de l'Hôtel de Ville* », gomme le nom historique du quartier. L'état des lieux est sans nuance, il présente l'ensemble comme ayant un « *caractère affligeant [...] C'est une **mauvaise banlieue** composée de maisons sans intérêt et de voies sans personnalité* » ^[5]. Trois universitaires appuient cette approche. Dans leur ouvrage *La région Sud-Ouest*, Pierre Barrière, Robert Héisch et Serge Lerat écrivent quelques lignes au vitriol sur le cœur du quartier : « *la place Mériadeck est le **refuge du vice***

[3] Cignal, « *Désillusion d'une utopie : histoire et état des lieux du quartier Mériadeck à Bordeaux.* »

[4] Lasserre, « Mériadeck, quarante ans après. »

[5] Coustet et Saboya, *Bordeaux, la conquête de la modernité.*

et de l'illégalité. *L'entassement y atteint son maximum [...] 77% d'ouvriers et de manœuvres partagent cette médiocrité avec les clochards-chiffonniers* »^[6].

Ce discours s'installe dans la durée. En 1973, alors que le quartier vient d'être rasé et que le projet d'un nouvel ensemble a été retenu, Dominique Follea, le directeur de la Société Bordelaise de Rénovation Urbaine, la SBRU, société d'économie mixte spécialement créée pour mener l'opération de Mériadeck, écrit très officiellement dans un document de présentation « *la rénovation s'inscrit comme une reconquête sur un secteur d'urbanisation relativement récente, mais particulièrement médiocre [...]. Sur une mauvaise trame de rues et un parcellaire réduit, se sont, dès lors, accumulés, 20 hectares de taudis dans des constructions - échoppes ou petits ateliers - rongées par l'humidité, à travers lesquelles se sont rassemblés tous les marchands de chiffons, de ferrailles, de brocante en tous genres de la ville, sans parler de la prostitution florissante [...] La Place Mériadeck, il y a quelques mois seulement, en constituait encore le symbole. L'occupation abusive du sol, le maintien à ciel ouvert de ruisseaux servant d'égouts, foyers permanents d'infection pour les habitations, faisaient de ce quartier, insalubre et vétuste, l'un des plus déshérités de la ville. Il fallait le faire disparaître.* »^[7].

Ces quelques lignes dépassent le simple constat. Une accumulation de qualificatifs et d'images négatives condamnent l'ancien Mériadeck : médiocre, mauvaise trame de rues, taudis, rongées par l'humidité, infection, insalubre, vétusté, déshéritées. Le seul mot qui évoque la prospérité est associé à la prostitution qui est « *florissante* ». Alors à la fin de cet inventaire, le lien de cause à effet tombe comme un couperet: « *il fallait le faire disparaître* »^[8].

[6] Barrère, Heisch, et Lerat, *La région du Sud-Ouest*.

[7] Follea, « Du vieux Mériadeck au nouveau quartier de l'Hôtel de Ville. »

[8] Ibid.



Un quartier misérable, insalubre, qu'il fallait « faire disparaître ».

Photographie

Pétuaud-Létang, *Mériadeck, défense et illustration des quartiers de peu*, page 142

Dans leur ouvrage sur *Bordeaux, la conquête de la modernité*, Robert Coustet et Marc Saboya mettent bien en avant l'usage d'un discours manichéen pour justifier la politique du bulldozer. « *Mériadeck à la fin de la guerre est incontestablement le lieu de la marginalité mais le tableau de misère repris sans cesse par les édiles et les urbanistes est peut-être un peu appuyé. Rien n'est dit dans leurs enquêtes sur le pôle économique original [...], ni sur ses espaces d'activité, ses lieux de sociabilité, [...] sur la vie de village avec ses fêtes, sur la structure originale des îlots avec leurs cours intérieures profondes, sur la qualité de son architecture, modeste certes. Mais la banalité ne justifie pas une destruction.* »^[9].

... MAIS QUI VA RETROUVER SA DIGNITÉ

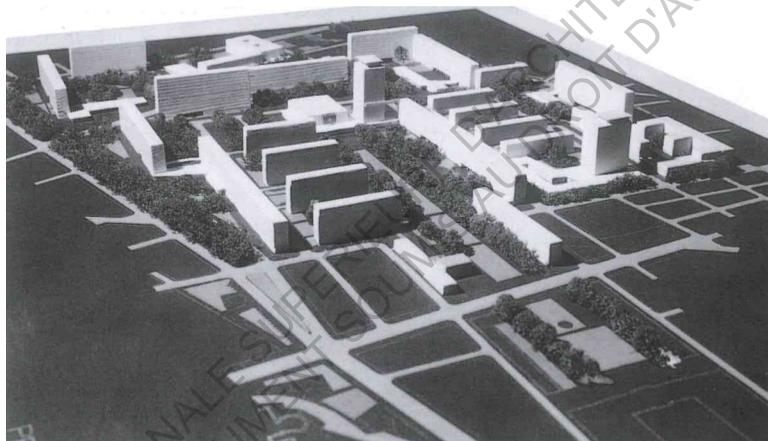
- Dignité, locomotive -

Le premier projet de Jean Royer consiste en effet à détruire les logements insalubres et à construire 2500 logements dans des barres de 12 étages. Pratique, solidaire, moderne. L'heure est aux conceptions urbanistiques des grands ensembles. L'architecte de Bordeaux conclut son rapport sur un ton triomphant : « *Tel est le nouveau cadre de vie que Bordeaux pourra offrir à une partie de ses habitants. Pense-t-on que les autres taudis de la ville pourront être longtemps tolérés lorsque semblable réalisation aura, même partiellement, vu le jour ?* »

L'architecte rapporteur valorise la modernité du projet qui va remplacer le misérable quartier.

Enfin, il y a un dernier argument qui va peaufiner le discours officiel : Mériadeck se recentralise et devient « *Le quartier de l'Hôtel de Ville* ». Sur la maquette présentée en 1955, un axe

[9] Coustet et Saboya, *Bordeaux, la conquête de la modernité*, pages 222-223.



Finis le vieux quartier Mériadeck. Voici le nouveau quartier de l'Hôtel de Ville. L'heure est au projet des grands ensembles.

«Présentation du projet par Jacques Chaban-Delmas, entouré à sa droite de Jean Royer, architecte en chef de la Ville, et, à sa gauche, du secrétaire général de la Ville, Robert Manciet. »

© La Mémoire de Bordeaux et de la Communauté urbaine, fonds Sud-Ouest A'Urba, *De la ville à la métropole 40 ans d'urbanisme à Bordeaux* (Bordeaux: Le Festin, 2011), page 47

Photographie, «J.Royer, Mériadeck, maquette du premier projet, 1955.»

© R.Coustet, M.Saboya (Collection particulière)

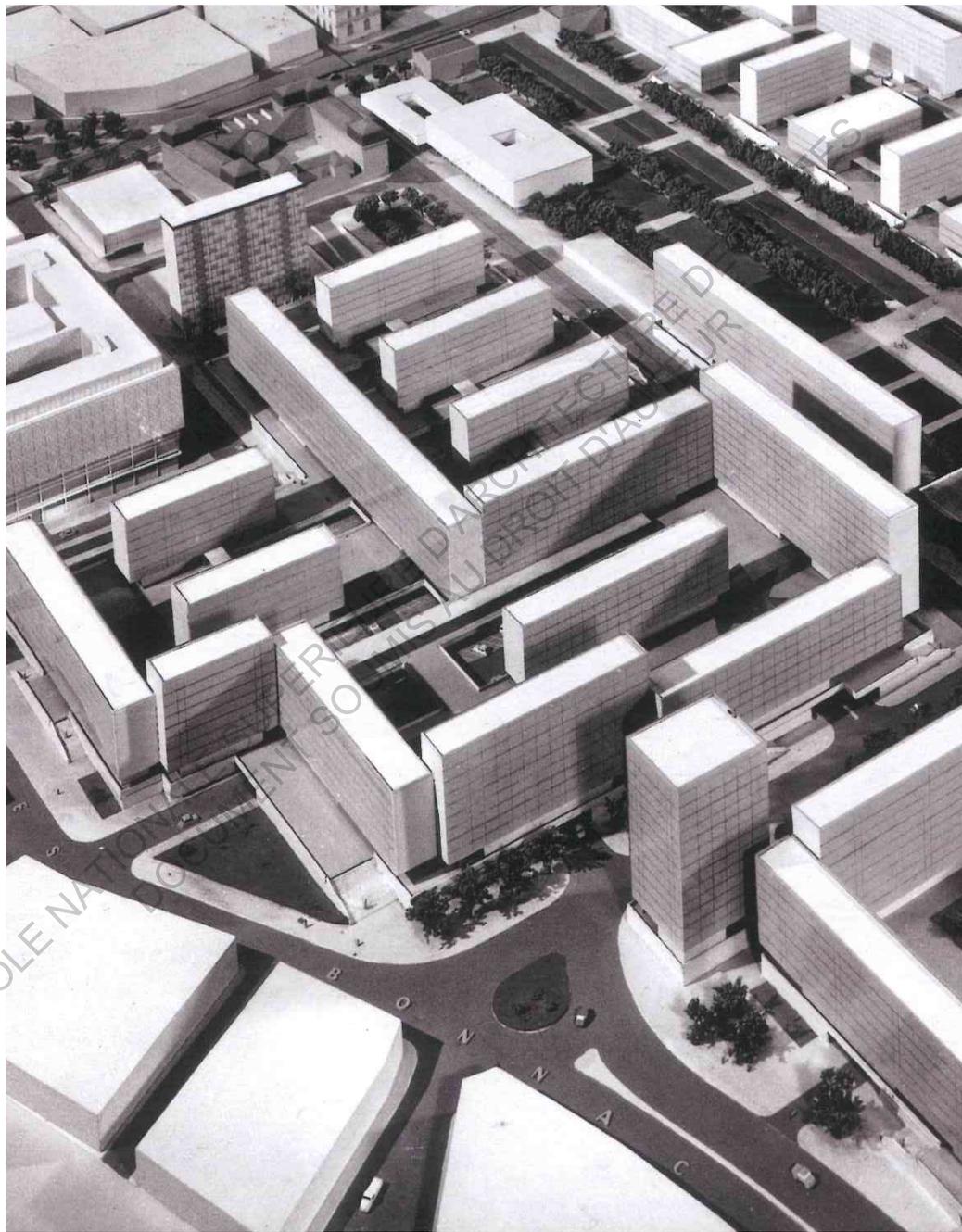
Coustet et Saboya, *Bordeaux, la conquête de la modernité*, page 222

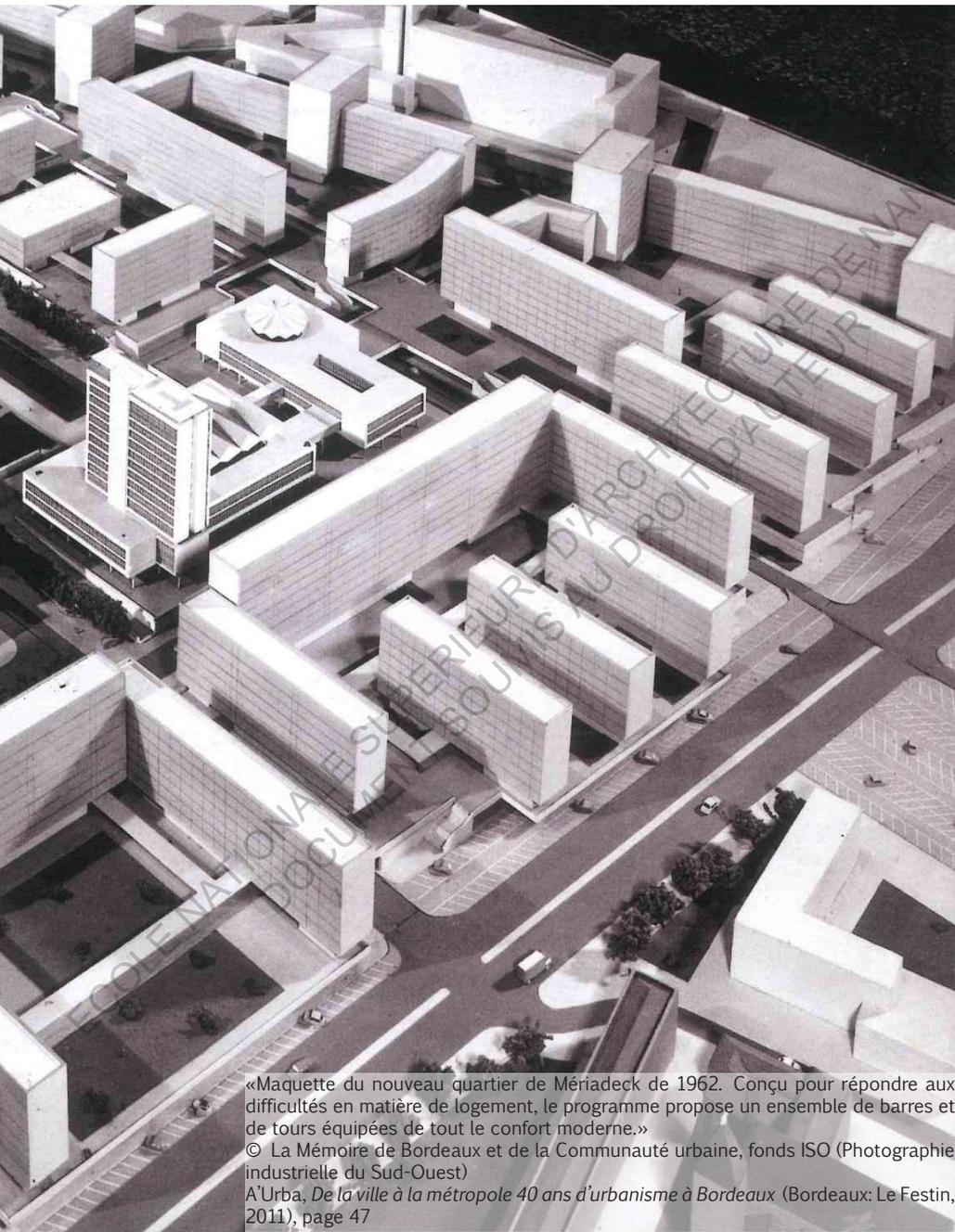
vert traverse les immeubles ... il est dans le prolongement des jardins de la mairie. « Car, poursuit Jean Royer, c'est en fonction du Palais Rohan qu'il convenait de composer l'ensemble immobilier [...] Le maintien de la trame orthogonale nord-sud et est-ouest est exigé par le caractère classique de l'hôtel de ville et le quartier y gagnera en **dignité** »^[10]. Fini le ghetto. Le centre historique et le quartier de l'hôtel de ville se doivent d'être rassemblés.

Jacques Chaban-Delmas est un ardent promoteur de l'aménagement du territoire ; en 1965, il obtient pour sa ville le statut de métropole d'équilibre, obtention accompagnée de subventions. Cela fait 10 ans que le premier plan masse du nouveau quartier Mériadeck a été présenté. Depuis, il a été discuté, modifié et voté le 8 février 1960 en conseil municipal. Les expropriations sont poussives. Un premier bâtiment a été réalisé, c'est l'immeuble du château d'eau. Mais le maire de Bordeaux porte désormais de nouvelles ambitions : « l'évolution générale de l'économie amène à modifier le plan initial, trop timide, modeste et presque banal. La commune veut finalement changer la nature de ce quartier : en faire une **locomotive** de la métropole d'équilibre »^[11].

[10] Ibid., pages 223-224.

[11] Cisnal, « Désillusion d'une utopie : histoire et état des lieux du quartier Mériadeck à Bordeaux. »





«Maquette du nouveau quartier de Mériadeck de 1962. Conçu pour répondre aux difficultés en matière de logement, le programme propose un ensemble de barres et de tours équipées de tout le confort moderne.»

© La Mémoire de Bordeaux et de la Communauté urbaine, fonds ISO (Photographie industrielle du Sud-Ouest)

A'Urba, *De la ville à la métropole 40 ans d'urbanisme à Bordeaux* (Bordeaux: Le Festin, 2011), page 47

B - UN PROJET FUTURISTE POUR LES UNS...

- la cité de l'an 2000, en avance sur son temps, résolument contemporaine, ordonnancement remarquable, plan cruciforme, urbanisme sur dalle -

Les mots traduisent l'évolution des choix : de timide, modeste, banal, le projet devient prestigieux et aurolé d'une dimension nationale. Même si la vocation résidentielle du quartier est maintenue, elle n'en n'est pas moins escamotée... Zone d'affaires, administrations, commerces, hôtels de luxe, parkings viennent supplanter les vocables d'appartements, habitations, résidence.

Une publicité diffusée le 2 juin 1970 dans les pages de Sud-Ouest, vante les espoirs d'un nouveau rayonnement sous un titre aguicheur : « à Bordeaux quelque chose change qui va changer l'Aquitaine ». L'argumentaire est audacieux : « Qui va se souvenir de Mériadeck ? Le nouveau quartier a pour vocation de recevoir des centres directionnels de l'administration et de l'économie régionale [...] Le nouveau quartier s'intégrera au centre-ville traditionnel. Bordeaux, métropole régionale, se donne un centre-ville à la mesure de ses besoins et de ses ambitions »^[12]. Une maquette légendée du « quartier de l'Hôtel de Ville » illustre le propos. L'encart publicitaire a été acheté par le SBRU.

Depuis 1966, la Société Bordelaise de Rénovation Urbaine (SBRU) possède la concession pour réaliser l'opération immobilière sur plus de 25 hectares avec comme Président du Conseil d'administration Jacques Chaban-Delmas et comme Directeur Dominique Folléa.

[12] SBRU, « A Bordeaux quelque chose qui va changer l'Aquitaine. »

La référence au prochain millénaire renforce les déclarations. « *Il s'agit de préparer la ville à ses destinées, de construire la cité de l'an 2000 qui permettra à Bordeaux [...] de redevenir la capitale qu'elle fut au XVIIIème* » s'engage la SBRU. Interviewé en 1974 à la télévision, Jacques Chaban-Delmas se positionne dans le temps de la même façon « *Bordeaux sera vraiment dotée du centre moderne, solide qui vaudra jusqu'à l'an 2000 et un peu après.* »^[13].

Pour les porteurs du projet, « *le quartier de l'Hôtel de Ville* » a un nouveau destin.

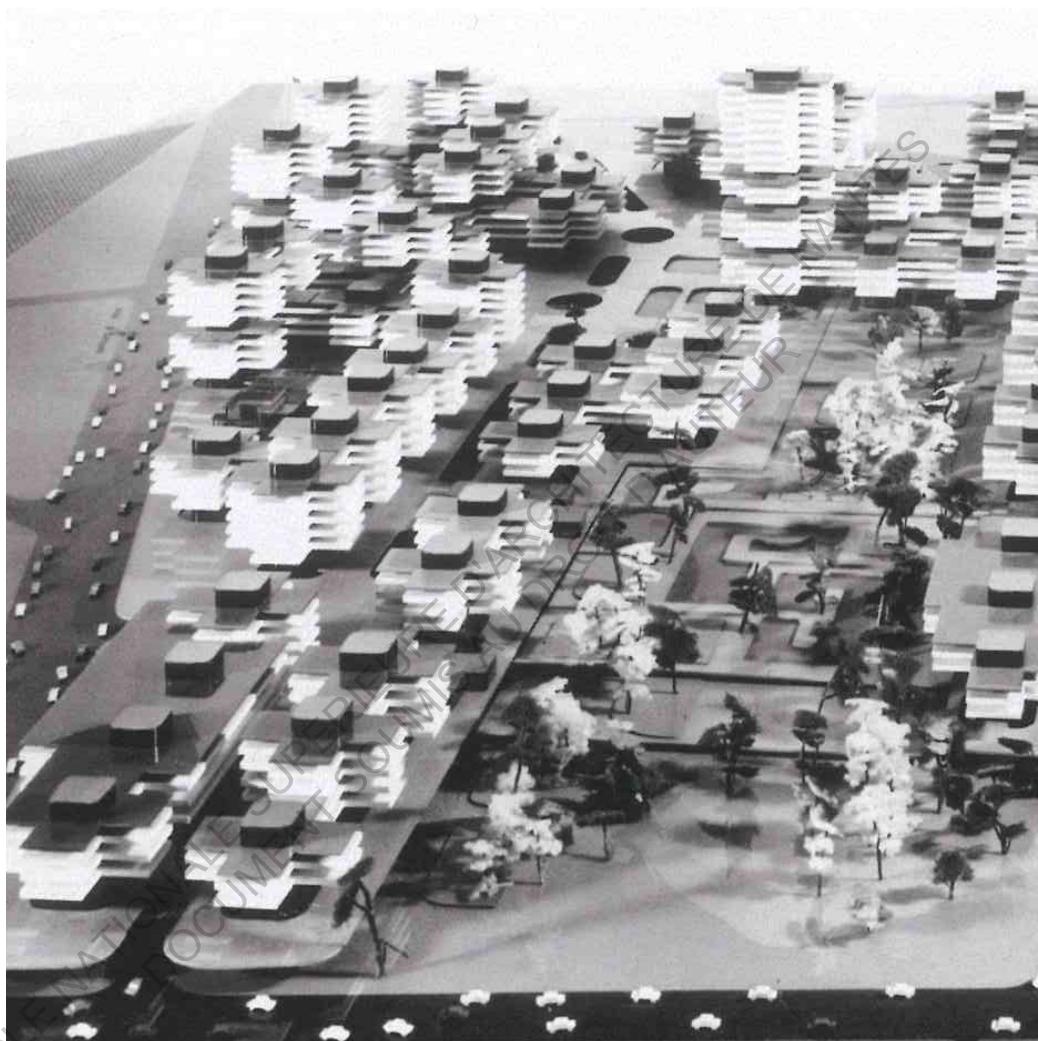
Il faut dire que dans les années 70, l'an 2000 est parfois associé à la science-fiction, au futurisme ; il est au moins synonyme d'un avenir lointain. S'y référer, c'est être un visionnaire. Évoquant sa politique urbaine, Jacques Chaban-Delmas déclare dans les colonnes de Sud-Ouest du 6 février 1974 : « *ce qui est passionnant pour moi, c'est que je suis l'homme de l'évolution, donc des difficultés [...] La plus grande de toutes étant sans doute d'être en avance sur son temps* »^[14].

En 1969 et après le troisième plan de Jean Royer, Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre, fait appel à un architecte parisien, Jean Willerval, pour coordonner le dossier et donner un nouvel élan à cette opération baptisée désormais « *Bordeaux 1980 sort de terre* ». C'est le projet définitif et le plan, le dernier, est présenté en 1970.

« *Bordeaux 1980 sort de terre* » : tout un programme car le quartier va être construit sur dalle à une dizaine de mètres au-dessus du sol... Jean Royer l'avait envisagé sur une dalle intégrale. Jean Willerval va le faire sur une dalle morcelée. Comme Jean Royer, Jean Willerval est un adepte de la Charte d'Athènes que Le Corbusier a affinée et publiée en 1941 sous le titre de « *La ville fonctionnelle* ».

[13] INA, *Aménagement centre de Bordeaux: interview Chaban Delmas.*

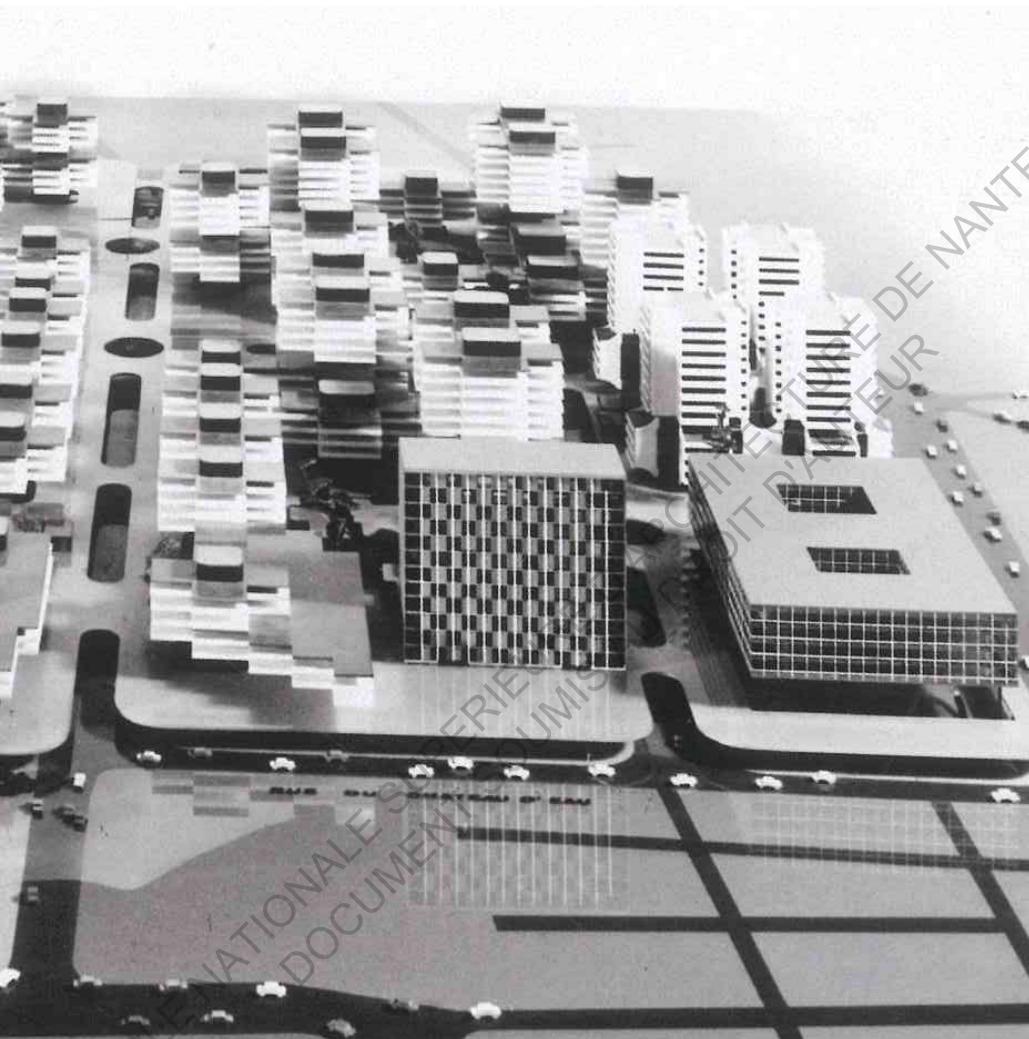
[14] « *Bordeaux-Lac pour l'an 2000, une grande opération qui s'enlise.* »

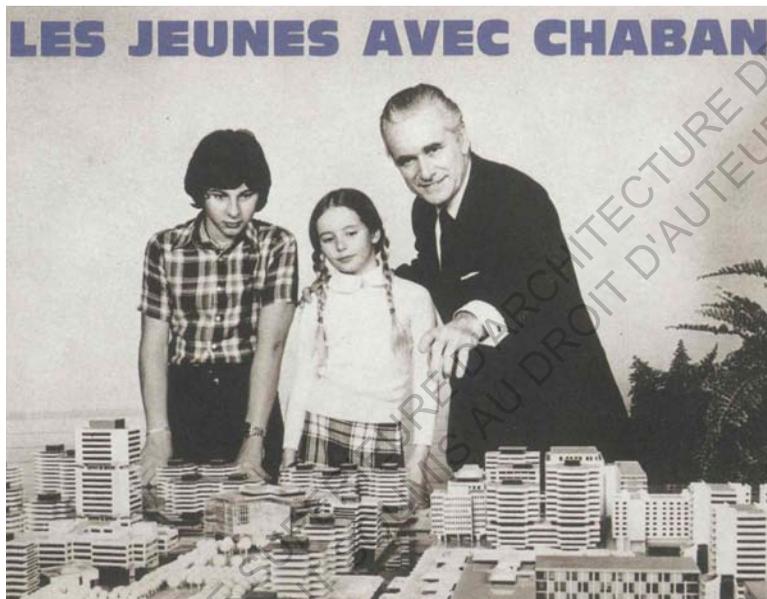


«Maquette du second projet de Mériadeck (1970). L'urbaniste Jean Willerval propose un ensemble d'immeubles de logements et de bureaux, sur la base systématique d'un plan en forme de croix.»

© La Mémoire de Bordeaux et de la Communauté urbaine, fonds Société Bordelaise de Rénovation Urbaine (SBRU)

A'Urba, *De la ville à la métropole 40 ans d'urbanisme à Bordeaux* (Bordeaux: Le Festin, 2011), page 50





Le programme « Bordeaux 1980 sort de terre », un quartier des affaires pour une ville moderne.

Affiche électorale, «Carton du comité de soutien des jeunes pour les élections municipales de 1977. Mériadeck c'est l'avenir.»

Pétuaud-Létang, *Mériadeck, défense et illustration des quartiers de peu*, page 95

Les co-architectes de Mériadeck s'inspirent des principes de « la ville fonctionnelle » : « *Les clefs de l'urbanisme sont dans les quatre fonctions : habiter, travailler, se recréer (dans les heures libres), circuler. Les plans détermineront la structure de chacun des secteurs attribués aux quatre fonctions clefs et ils fixeront leur emplacement respectif dans l'ensemble.* »

Ils suivent les conseils de Le Corbusier : « *Les croisements à fort débit seront aménagés en circulation continue par changements de niveaux. Les rues doivent être différenciées selon leurs destinations : rues d'habitation, rues de promenade, rues de transit, voies maîtresses.*

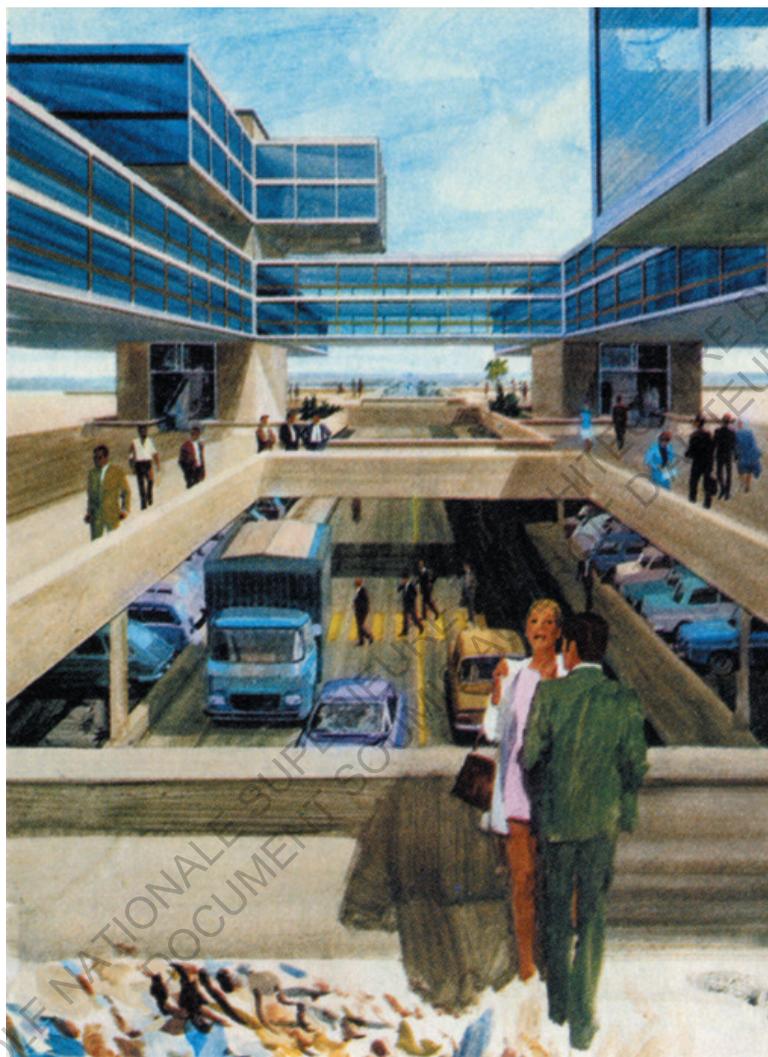
Le piéton doit pouvoir suivre d'autres chemins que l'automobile ».

Cette théorie de la séparation des flux de circulation va trouver écho en France dans les années 60 avec des réalisations comme le quartier de la Défense à Paris, La Part-Dieu à Lyon ou Le Mirail à Toulouse. L'urbanisme sur dalle va s'imposer à Bordeaux afin de séparer piétons et voitures.

Le choix d'un plan en croix s'inscrit aussi dans cette mouvance moderne et fonctionnelle, toujours inspiré de Le Corbusier et du plan Voisin. Il est également retenu le principe de la « taille de guêpe » c'est-à-dire que les rez-de-dalle des bâtiments ne sont pas construits, il n'y a que des poteaux et des halls afin de garantir la transparence et la fluidité au niveau de la dalle.

Sur son blog, l'architecte Mathias Cisnal précise le cahier des charges voulu par Jean Willerval: « *Chaque bâtiment doit adopter un plan cruciforme, lui permettant notamment de démultiplier ses surfaces vitrées. Une «taille de guêpe» au niveau de la dalle est requise, afin que l'immeuble paraisse plus léger au niveau du sol. Celle-ci induit de fait de multiples porte-à-faux, plutôt assez compatibles avec les branches des croix.* »^[15].

[15] Cisnal, « *Désillusion d'une utopie : histoire et état des lieux du quartier Mériadeck à Bordeaux.* »



Un monde meilleur.

«Illustration tirée d'une brochure de 1970, *Bordeaux 80 sort de terre*»

Cisnal, « Désillusion d'une utopie : histoire et état des lieux du quartier Mériadeck à Bordeaux. »

<http://meriadeck.free.fr/Meriadeck/Modernite.html>

Dans sa présentation en 1973, et toujours sous la plume de son directeur, la SBRU glorifie ces choix qui imposent rigueur et cohérence à l'ensemble : « *l'architecture, **résolument contemporaine**, reflètera toutefois par sa trame monumentale le caractère du quartier central résultant de son **ordonnement remarquable*** »^[16].

La communication est conquérante. Pour sa campagne aux élections municipales de 1977, Jacques Chaban-Delmas se fait photographe devant la maquette de la ville nouvelle avec deux enfants : le maire regarde loin tandis que la jeune génération fixe la maquette, jouant ainsi l'image de la modernité et de l'avenir.

Le voilà donc le monde meilleur : une dalle, un univers sans rue, sans bruit. Des jardins, des fontaines, des bâtiments bien alignés. La brochure publicitaire de la SBRU qui accompagne, en 1980, les premières inaugurations des administrations et du centre commercial nous annonce ce monde rêvé : « *Mériadeck est **un archipel** dont les îles communiquent entre elles par des isthmes enjambant la rue* » ou encore « *On trouvera à Mériadeck, émergeant au-dessus des voitures et des nuisances, aussi bien **le calme que l'ambiance chaleureuse** des jours de fêtes et de rencontres* »^[17].

[16] Follea, « Du vieux Mériadeck au nouveau quartier de l'Hôtel de Ville. »

[17] Saboya, *Ordre et désordre*, page 99.

.... DÉJÀ DATÉ POUR LES AUTRES

- Illusion moderniste, obsolète, décalé -

Dans le contexte de la période post-soixante-huitarde, on commence à mesurer les effets des villes nouvelles sorties trop vite de terre. On commence à s'interroger sur les populations déplacées et ghettoisées à cause de la destruction des anciens quartiers. On est perplexé sur la séparation physique des flux de circulations et la création d'un nouveau sol pour les piétons. C'est si peu naturel. Alors que ces questions animent les débats entre les pouvoirs publics, les urbanistes, les architectes et les observateurs, Bordeaux persiste et signe : Mériadeck sera un exemple d'urbanisme sur dalle avec ses bâtiments cruciformes. Jacques Chaban-Delmas est sourd à cette fin annoncée d'une architecture dite moderne mais il semble déjà prêt à en assumer l'échec. Lors d'une réunion publique, il lance à la cantonade « nous avons choisi la croix, nous la porterons jusqu'au bout »^[18]. Illusion moderniste et anachronisme vont vite coller à la peau de ce nouveau quartier.

Dans son *guide d'architecture Bordeaux et agglomération, 1945-1995*, Gilles Ragot égratigne aussi les prétentions de l'architecte de Mériadeck « *Le projet définitif porte la marque de Jean Willerval, défenseur d'un urbanisme moderne, fruit d'une lecture rapide et peu critique des écrits de Le Corbusier des années 20 ou de la Charte d'Athènes [...]* »^[19].

Robert Coustet et Marc Saboya dans *Bordeaux, la conquête de la modernité*, sont plus indulgents avec ce quartier qui « *affiche une représentation du futur tel qu'on l'imaginait [...]* un témoignage rare et précieux de **l'illusion moderniste** des

[18] Lherm, « Vers un renouveau du quartier de Mériadeck à Bordeaux. »

[19] Ragot, *Guide d'architecture Bordeaux & agglomération*, page 56.

années soixante et soixante-dix »^[20] mais les deux auteurs relèvent aussi un « *décalage qui fait que ce lieu du futur [...] paraît démodé avant d'être achevé.* »^[21] .

Les années passent et le même sentiment reste. En 2012, dans le journal de la CUB Jean-Baptiste Rigaudy, architecte-urbaniste de Bordeaux Métropole estime que: « *C'est une opération qui a été obsolète avant même d'être achevée. Mériadeck n'est pas assez dense et multifonctionnel, cela manque de vie [...]* »^[22].

Dans le cadre de la biennale d'architecture, d'urbanisme et de design à Bordeaux, Agora 2008, Marc Saboya, ce spécialiste de l'architecture contemporaine qui a beaucoup écrit sur Mériadeck, va encore plus loin ; il perçoit « *le versant sombre de l'utopie* », celui du pire : « *Sur le quartier, dans un espace hors du temps et dans un cadre architectural qui accentue vigoureusement la cassure avec les valeurs du passé, peut se dérouler une vie autonome sans lien avec la ville [...] un monde clos qui revendique sa perfection, sa finitude [...]* »^[23].

Mériadeck est bien une illustration de l'utopie. Le quartier va devoir assumer son principal paradoxe : il a été conçu pour le meilleur de l'urbanisme moderne dans un contexte de croissance économique et il est tout de suite perçu comme le pire, inadapté, autoritaire et uniformisant.

En 1980, une page se tourne : l'appellation officielle du quartier renoue avec le passé. La SBRU écrit dans sa brochure publicitaire « *Cela s'appelle toujours Mériadeck. C'est encore et déjà Bordeaux* »^[24].

[20] Coustet et Saboya, *Bordeaux, la conquête de la modernité*.

[21] *Ibid.*, page 280.

[22] Rigaudy, « Le journal de la Cub n°18. »

[23] Saboya et al., *La ville, action the town, let's go for it*.

[24] SBRU, « A Bordeaux quelque chose qui va changer l'Aquitaine. »



Un quartier isolé, un mur, une rupture.

«Les escaliers se sont détériorés au fil des années.»

© J.-P. V.

Jean-Paul Vigneaud, *Bordeaux : Mériadeck se nettoie sous haute pression*

<http://www.sudouest.fr/2012/10/17/meriadeck-sous-haute-pression-852077-2780.php>

«Les premiers escaliers de Mériadeck réalisés en 1976 pour accéder aux immeubles d'habitation du Ponant.»

© A'urba

A'Urba, *De la ville à la métropole 40 ans d'urbanisme à Bordeaux* (Bordeaux: Le Festin, 2011), page 50

Exit donc « le quartier de l'Hôtel de Ville ». Mais exit aussi les grandes velléités de Jacques Chaban-Delmas ... Lorsqu'en 1974, il annonçait à la télévision un destin à ce quartier futuriste « Mériadeck est complément du centre traditionnel. Il ne peut y avoir 36 centres. Il y a un seul centre et c'est cet ensemble là qu'il faut organiser [...] »^[25].

Un centre-ville unique et unifié, moderne et historique : l'objectif tout à fait louable du maire ne va pas être atteint, loin s'en faut. Que l'on aime ou que l'on n'aime pas Mériadeck, il y a unanimité sur cet aspect de l'échec.

C - MÉRIADECK EST ISOLÉ

- Cassure, fracture, rupture, mur, brutal, pont-levis -

Dans son guide d'architecture Bordeaux et agglomération, 1945-1995, Gilles Ragot donne la définition de « la **mériadeckisation** ». « D'une tonalité fort péjorative, elle désigne une opération immobilière **brutale** en centre urbain ancien »^[26].

Dans *Bordeaux et ses banlieues*, l'urbaniste Olivier Ratouis, confirme « Mériadeck est donc le centre moderne de la métropole, **second centre** qui prend place à côté du premier tout en s'en coupant en raison de choix constructifs faits de ruptures »^[27]. L'urbaniste invoque l'essence même de Mériadeck qui serait à l'origine de cette séparation.

[25] INA, *Aménagement centre de Bordeaux: interview Chaban Delmas*.

[26] Ragot, *Guide d'architecture Bordeaux & agglomération*, page 56.

[27] Ratouis, *Bordeaux et ses banlieues*, page 391.

Robert Coustet et Marc Saboya estiment que « *Mériadeck est avant tout une **fracture** » ». Ils parlent du « **lien organique brisé qui isole Mériadeck** »... « *Une ville sans rue [...] sans continuité pratique et formelle [...] un isolement renforcé par la grande largeur des voies de contournement qui créent une vide périphérique* »^[28].*

Jacques Chaban-Delmas, lui-même, le reconnaît à l'heure du bilan... mais à demi-mots et il rend le comportement humain responsable de l'échec.

Il quitte la scène municipale en 1995. Quarante ans après la décision de « *rénover* » Mériadeck, le maire sortant de Bordeaux formule « *un véritable regret* ». Dans une interview accordée au journal Sud-Ouest le 30 mai 1995, il déplore « *que la structure originale et d'avant-garde du quartier, ... n'ait pas rencontré l'intérêt des piétons bordelais [...] Beaucoup d'entre eux continuent encore de circuler au niveau des voitures alors qu'ils pourraient s'engager en cheminant au niveau de la dalle* »^[29].

Aveu d'échec plus ou moins confirmé. Dans les mêmes colonnes quatre architectes sont interrogés et complètent les propos de Jacques-Chaban Delmas :

Tous plaident pour « *Rattacher Mériadeck à la ville* ».

-Patrick Badggio : « *On parle d'**îlot**, mais le problème c'est qu'il est très dur d'y accéder... On ne peut pas dire que Mériadeck est une catastrophe. C'est avant tout le témoignage de l'urbanisme des années 70 où l'on était persuadé que les voitures allaient disparaître [...] et que le moyen de locomotion de l'an 2000 serait la soucoupe volante* ».

-Luc Arsène-Henry : « *Le problème de Mériadeck est de ne pas être rattaché au maillage de circulation de la ville.*

[28] Coustet et Saboya, *Bordeaux, la conquête de la modernité*, page 281.

[29] Lasserre, « Mériadeck, quarante ans après. »

-Jean de Ciacinto : « *le Mériadeck actuel fait plutôt figure de mur.* »

-Olivier Brochet : « *Le principe de dalle n'est pas critiquable en soi, mais il est complètement anachronique et donne à Mériadeck des aspects peu agréables..... Il ne s'agit pas de tout casser mais de redynamiser ce quartier qui est à la fois en plein cœur de la ville et qui en est totalement coupé.* »^[30]

Quant au journaliste de Sud-Ouest, Benoît Lasserre, la conclusion de son enquête « Mériadeck, 40 ans après » est que le chantier n'est pas terminé : « *Mériadeck devra baisser le pont-levis et s'ouvrir à la ville. Un complément de chantier, [...] auquel devra s'atteler le prochain maire de Bordeaux.* »^[31]

... MAIS PAS CRUCIFIÉ

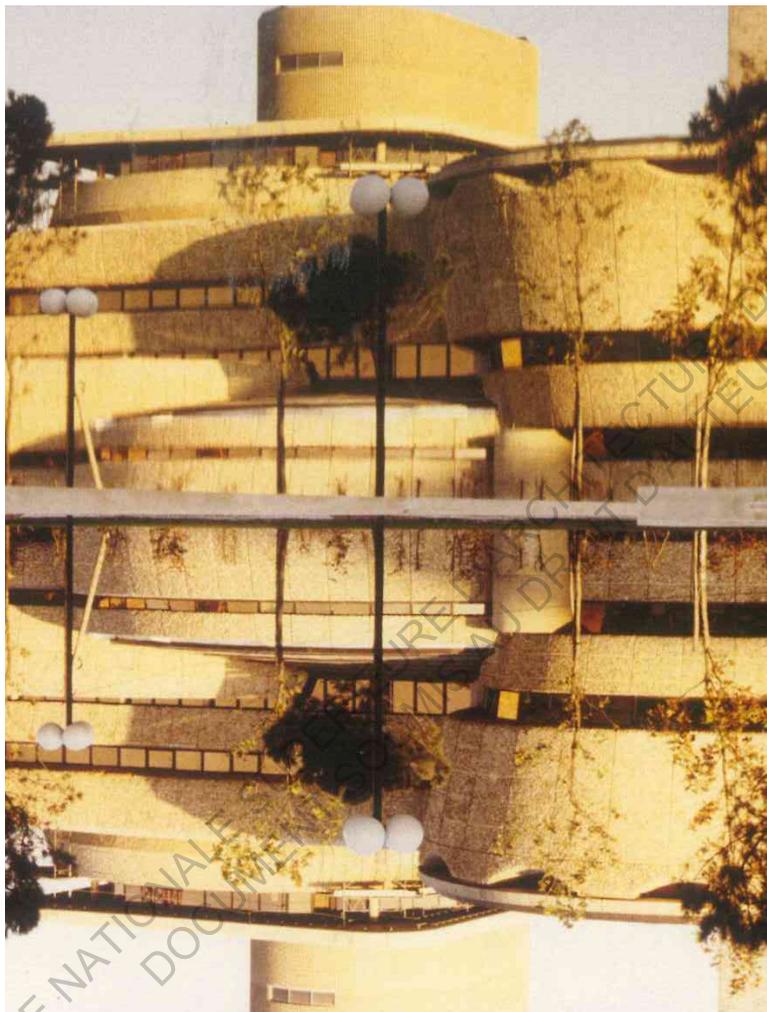
- archaïque, pas intelligent, handicap, arbitraire -
- volontaire, de l'allure -

Dans son livre *De la Ville à la Métropole. 40 ans d'urbanisme à Bordeaux*, l'agence d'urbanisme A'Urba suggère que la proximité du cimetière de la Chartreuse à la lisière du quartier Mériadeck, aurait pu inspirer Jean Willerval. L'idée est romantique mais très loin de la vérité. Nous l'avons déjà signalé, l'architecte s'inscrit dans le mouvement moderne initié par Le Corbusier.

Il va chercher son plan en croix directement dans le plan d'«*une ville contemporaine de trois millions d'habitants*» dessiné par Le Corbusier... en 1922. À l'époque, l'idée futuriste est de remplacer les centres traditionnels des grandes villes par un ensemble type de 24 gratte-ciel de bureaux de 60 étages...

[30] Ibid.

[31] Ibid.



La Caisse d'Épargne : fini le plan cruciforme.

«La caisse d'Épargne se reflétant dans l'un des deux bassins de l'esplanade aujourd'hui disparus.»

© La Mémoire de Bordeaux et de la Communauté urbaine, fonds Société Bordelaise de Rénovation Urbaine (SBRU)

A'Urba, *De la ville à la métropole 40 ans d'urbanisme à Bordeaux* (Bordeaux: Le Festin, 2011), page 53

Des immeubles bâtis sur un plan cruciforme et disposés régulièrement dans une trame orthogonale. (Prémices du Plan Voisin de 1925 pour Paris).

Ce plan choisi par Jean Willerval dans les années 70 est perçu comme « *archaïque* »^[32] par Robert Coustet et Marc Saboya. L'architecte Olivier Brochet le juge « **pas particulièrement intelligent** »^[33]. Il faut dire que ce plan d'urbanisme est contraignant comme le signale l'agence A'Urba: « *Outre son systématisme, le principe présente un double handicap [...] Il multiplie les façades, ce qui accentue les problèmes d'isolation [...] et le cœur des immeubles génère une grande quantité d'espace perdu* »^[34].

Tant de contraintes, construire sur dalle et sur des plans imposés : les investisseurs privés ne se bousculent pas. Confronté aux réalités économiques et politiques, Jacques Chaban-Delmas lâche finalement son architecte sur ce concept cruciforme. En 1973, la SBRU officialise discrètement cet état de fait. Dans le document de présentation de la Société Bordelaise : pas un mot concret sur le plan en croix des immeubles. Le directeur Dominique Folléa glisse « *Toutefois, si les éléments structurants (voirie, parc central), ainsi que l'intention architecturale, doivent être considérés comme intangibles, les autres données de la composition constituent plutôt le cadre directeur qui pourra s'adapter en fonction des éléments nouveaux qui se feront jour à mesure de la construction du quartier* »^[35].

La porte est ouverte : en 1974, le projet de la Caisse d'Épargne peut déroger à un élément majeur du cahier des charges initial. Le maire de Bordeaux veut que la banque installe son siège

[32] Coustet et Saboya, *Bordeaux, la conquête de la modernité*.

[33] Lasserre, « Mériadeck, quarante ans après. »

[34] A'Urba, *De la ville à la métropole 40 ans d'urbanisme à Bordeaux*, page 51.

[35] Folléa, « Du vieux Mériadeck au nouveau quartier de l'Hôtel de Ville. »



La rénovation passe par la destruction : c'est la table rase.

«1970, le début des travaux du nouveau Mériadeck, au coeur de la ville»

© DR

A'Urba, *De la ville à la métropole 40 ans d'urbanisme à Bordeaux* (Bordeaux: Le Festin, 2011), pages 48-49

régional à Mériadeck. L'architecte du projet est Edmond Lay, adepte de Franck Lloyd Wright, et les plans sont résolument courbes.

« *Mais où est donc le plan cruciforme...?* » S'interroge Michel Pétuaud-Létang, « *Iconoclaste, étrangère, cette nouvelle construction n'aide pas au développement harmonieux du nouveau Mériadeck* »^[36].

Quelques soutiens à l'esprit du projet de Jean Willerval se font donc entendre. Car les dérogations s'enchaînent. Il y aura aussi en 1977, la livraison de la Préfecture, un bâtiment mi-croix, mi-étoile

Dans le numéro de mars 1995 de la revue d'A (d'Architecture), le journaliste, Emmanuel Dupuy défend ardemment le plan en croix. « *Ce souci d'unité est certainement la qualité principale de Mériadeck [...] Lorsque l'on se trouve en haut de la rue Claude-Bonnier -l'épine dorsale du quartier- la perspective offerte par la succession d'immeubles déclinant un identique thème cruciforme ne manque pas d'allure* »^[37]. Le journaliste regrette toutes les constructions qui ne respectent pas le plan en croix comme le bâtiment de la Caisse d'Epargne fait d'un assemblage de différents volumes. C'est une « *hérésie* » pour l'auteur de l'article. « *Même si ses formes rondes ont beau s'interpénétrer avec une audacieuse subtilité, elle n'en sont pas moins une belle insulte au strict ordonnancement environnant.* »^[38].

L'architecte Luc Arsène-Henry, résume bien cette ambiguïté qui va poursuivre encore le quartier jusqu'à aujourd'hui : la croix ou pas la croix, à valoriser, à préserver ou à gommer : « *Mériadeck c'est l'urbanisme des prix de Rome des années 70,*

[36] Pétuaud-Létang, *Mériadeck*, page 98.

[37] Dupuy, « Mériadeck un pari presque gagné. »

[38] Ibid.



«Vue d'ensemble de Mériadeck et de ses bassins sur l'esplanade Charles-de-Gaulle, en 1979.»

© A'urba

A'Urba, *De la ville à la métropole 40 ans d'urbanisme à Bordeaux* (Bordeaux: Le Festin, 2011), page 54-55



un urbanisme de plan de masse vu d'avion. Cela donne à la fois une forme **arbitraire** et non justifiée, mais c'est aussi un urbanisme **volontaire** que j'aime bien. »^[39].

Pendant toutes ces années du règne de Jacques Chaban-Delmas, les discours ont forcé le trait jusqu'à parfois la caricature. La communication institutionnelle sur l'ancien quartier était noire et moralisatrice, celle sur le nouveau quartier était futuriste et triomphante. Cette double propagande portait la conviction et la détermination des édiles et des urbanistes. Mais les lendemains ont déchanté, quelques idées « modernes » ont été oubliées et les positions se sont adaptées aux préoccupations de la réalité et du quotidien. Dans *Fragments d'architecture contemporaine à Bordeaux*, Marc Saboya pointe précisément cette évolution du langage « *L'utopie de Mériadeck, lieu du meilleur construit sur le lieu du pire suscite désormais un autre discours moins radical [...] qui banalise son audace mais le rend plus familier.* »^[40].

Alors, de la propagande à la banalisation, nous allons suivre cette évolution.

Jacques Chaban-Delmas a voulu incarner la modernité jusqu'à la caricature, il a espéré une vraie fusion entre le centre historique et le centre moderne. Il a souhaité un seul grand centre pour dynamiser la ville de Bordeaux et toute l'Aquitaine. Toutes ses ambitions ont été portées par un discours conquérant et sans tabou. Comment son successeur Alain Juppé -homme politique parisien « parachuté » sur Bordeaux à l'occasion des élections municipales de 1995- va-t-il aborder Mériadeck. Quelles images ses équipes vont-elles véhiculer ?

[39] Lasserre, « Mériadeck, quarante ans après. »

[40] Saboya, *Ordre et désordre*, page 101.



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

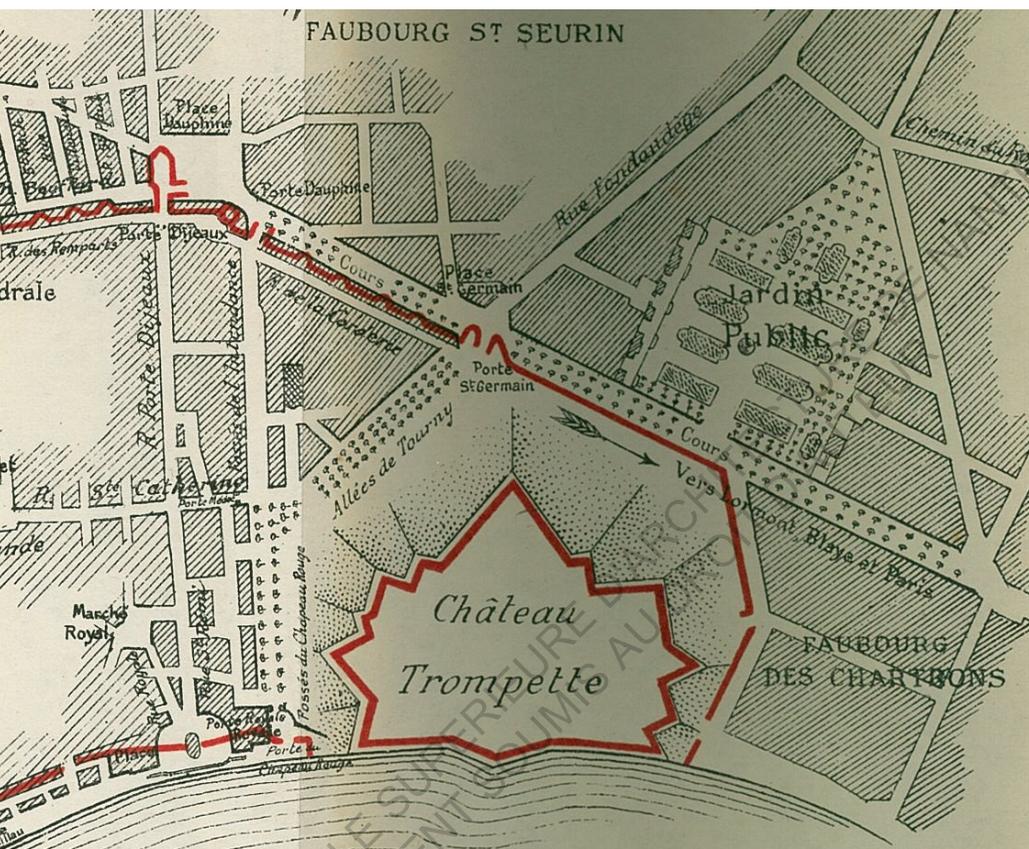
PARTIE II :
LE DÉBUT DES « ANNÉES JUPPÉ », LA
PATRIMONIALISATION DE LA VILLE POUR UNE
CANDIDATURE À L'UNESCO, MÉRIADECK PATRIMOINE
MALGRÉ LUI ? (1996-2007)

Nous allons mettre face à face deux langages qui illustrent deux ensembles, deux types de patrimoine : l'ensemble architectural historique classique et néoclassique d'une part et le quartier Mériadeck d'autre part. Il s'agira de vérifier l'hypothèse d'un patrimoine élu et d'un patrimoine subi.

La naissance du Bordeaux classique et celle du quartier moderne Mériadeck s'inscrivent chacune dans une mouvance : « l'embellissement des villes » pour la première et « la rénovation urbaine » pour le second.

- L'embellissement d'une ville médiévale selon « Tourny » -

L'universitaire Michel Lhéritier dans une thèse éditée en 1920 sur « Tourny » dit combien l'œuvre d'embellissement des villes de province françaises préoccupait les intendants du XVIIIème siècle, « *ceux de Reims et de Rennes, ceux de Dijon et de Nantes, ceux de Toulouse et de Nancy. Ils faisaient à la France une face nouvelle.... Aménager, embellir devenait une manière de faire la cour [...] au monarque. Chaque cité se flattait aussi d'avoir sa*



Le Bordeaux de Tourny d'après les plans dits de Lattré (1733 et 1754)

Remarquer surtout la ligne des cours se développant autour de la ville et les grandes places où s'amorcent les percées intérieures et les grands chemins de l'extérieur.

Noter aussi l'encercllement du Château Trompette par les allées et le rayonnement des percées nouvelles autour du Jardin-Public.

Le trait rouge indique le tracé de l'ancien mur masqué et débordé par les constructions de Tourny.

place royale en l'honneur du roi Louis XV. »^[1]. Le lancement de la place royale de Bordeaux est l'œuvre de l'intendant Boucher, mais l'embellissement de Bordeaux sera la mission de son successeur. Le 11 août 1746, Tourny écrit au contrôleur général : « *je puis vous répondre qu'en moins encore de quatre ou cinq ans, j'en ferai la plus belle ville du royaume.* »^[2].

Le marquis de Tourny est nommé intendant de Guyenne en 1743, après avoir été intendant de Limoges pendant treize années. En arrivant à Bordeaux, le nouveau représentant de l'administration royale est très critique sur l'état de la ville, comme le relève Michel Lhéritier. En effet, le 27 janvier 1744, Tourny signe une lettre qu'il adresse au ministre d'Argenson : exception faite de la place Royale « *tout le reste de la ville est composé de vilaines maisons sans symétrie, sans commodités, entre lesquelles passent des rues très étroites et nullement alignées.* »^[3].

La ville médiévale doit donc laisser la place à une ville ouverte, dégagée, salubre avec de vastes espaces pour l'agrément des citoyens. L'intendant Tourny tombe les remparts, rapproche la ville de ses faubourgs grâce à un tour de ville (les cours). Il exproprie pour percer des axes et pour construire de nouveaux quartiers. « *Les rues doivent être bien pavées et bien alignées* » nous dit Michel Lhéritier, « *les maisons, comme les rues, se mettent à l'ordonnance... Elles sont construites sur un plan uniforme, avec la décoration réglementaire.* »^[4].

L'embellissement selon Tourny passe par la destruction de l'ancien et par l'agencement parfaitement ordonné de l'ensemble urbain. La transformation de Bordeaux est en marche. D'autres intendants et architectes poursuivront l'œuvre de Tourny.

[1] Lhéritier, *L'intendant Tourny (1695-1760)*, page 217.

[2] Ibid.

[3] Ibid., page 221.

[4] Ibid.

- La rénovation d'un quartier d'échoppes selon « Chaban » -

L'économiste Gilles Savary, dans son ouvrage intitulé *Chaban*, qualifie Mériadeck de « florilège de la grande époque de la rénovation urbaine »^[5]. Pour l'auteur, la traduction de la rénovation urbaine de ces années soixante est claire : « destruction-construction ». Il faut dire qu'après la guerre et ses bombardements traumatisants, les décideurs adoptent un langage nuancé sur les opérations d'urbanisme radicales : on rénove plutôt que l'on détruit. Mais la réalité est là : Mériadeck est un exemple de la table rase du passé, « la tabula rasa » dont Le Corbusier a été un adepte.

Jacques-Chaban Delmas est élu maire de Bordeaux en 1947. Comme il le dira quelques années plus tard, il est alors « *avide de progrès et de modernité* »^[6].

Dans ces années d'après-guerre, la ville s'adapte à la croissance économique : elle se conçoit au service de la voiture pour tous, des bureaux, des centres commerciaux ; entre 1959 et 1967 elle construit en périphérie des ZUP, Zone à Urbaniser par Priorité, afin de répondre à la demande croissante de logements... Les hommes politiques et les urbanistes sont peu préoccupés par la conservation des quartiers anciens : il faut assainir, loger, construire. C'est l'esprit de Jacques Chaban-Delmas lorsqu'il déclare en 1956 : « *Je vous demande de tourner vos yeux vers l'avenir et de ne pas regretter l'échoppe qui restera, bien sûr encore, longtemps dans Bordeaux, pour la raison que l'on ne peut pas tout démolir d'un seul coup. Je vous donne rendez-vous dans un siècle, nous verrons cela d'un peu plus haut et d'un peu plus loin. Et vous pouvez être assurés qu'alors il n'y aura plus beaucoup d'échoppes dans Bordeaux.* »^[7].

[5] Savary, *Chaban maire de Bordeaux*, page 173.

[6] Cherruau, *Chaban de Bordeaux*, page 79.

[7] Direction Générale de l'Aménagement de la Ville de Bordeaux, « Bordeaux, porte océane. »



La place de la Bourse transformée.

« La place de la Bourse. Adieu les carrosseries des véhicules, remplacées aujourd’hui par un miroir d’eau anticanicule (neuf cents brumisateurs) et une promenade le long de la Garonne. C’est ici que se pesaient et se soupesaient toutes les valeurs maritimes. La Bourse ou la rive, en quelque sorte.»

Photographie 1979

Photographie 2009 © Frédéric Desmesure

Brieu, "Bordeaux, Les 30 Ans Qui Ont Changé La Ville.", page 129

Le Maire de Bordeaux n'a pas d'état d'âme. Dans sa quête de modernité, il imagine un nouveau cœur de ville construit à la place de l'ancien quartier qui n'est que rues enchevêtrées et vieilles échoppes. Il conçoit la ville du futur, à côté du Bordeaux de Tourny. Comme il le confie à Pierre Cherruau, le journaliste de Sud-Ouest, Jacques Chaban-Delmas s'est donné une mission : celle de tourner « *les Bordelais vers l'avenir, retrouver quelque chose de l'esprit de conquête de Bordeaux d'il y a quelques siècles* »^[8]. Deux siècles précisément ?

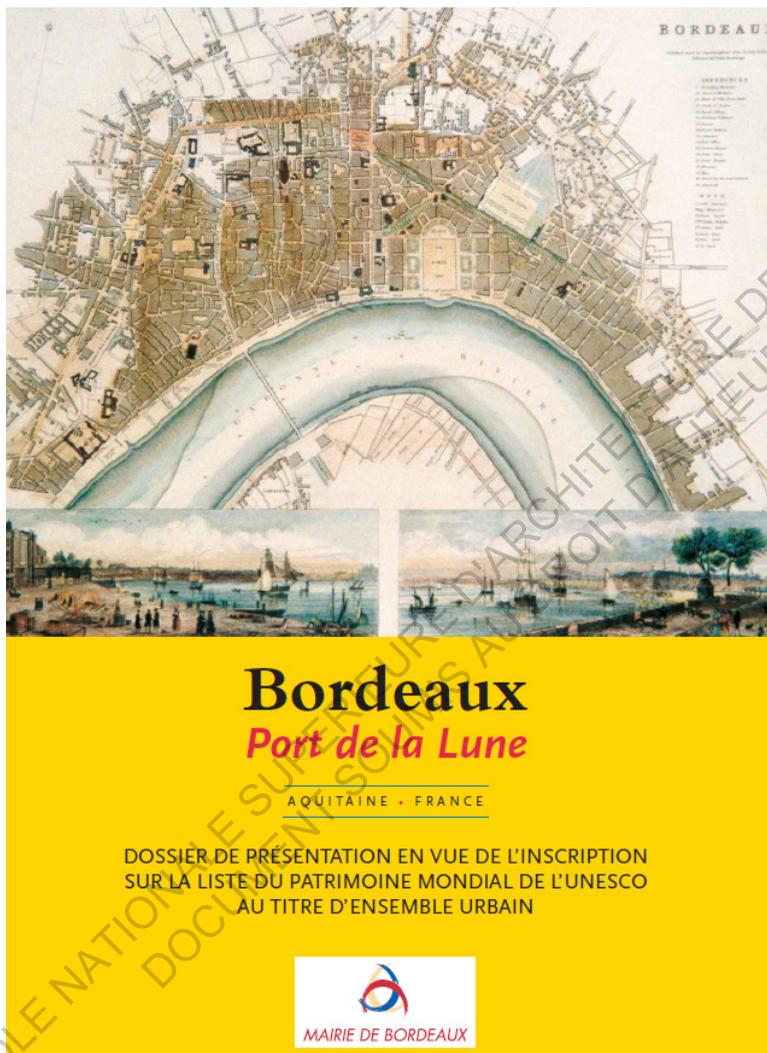
On retrouve entre « Tourny » et « Chaban », les mêmes préoccupations. Ce que l'un appelle l'embellissement, l'autre l'appelle rénovation. A deux siècles d'intervalle, l'intendant et le maire ont eu pour objectifs de faire entrer Bordeaux dans une autre époque. Les deux ont opté pour l'oubli du passé : l'un en détruisant des maisons du moyen-âge, l'autre en rasant des échoppes du XIX^{ème} siècle. Comble de l'histoire, leurs réalisations se retrouvent réunies dans une même reconnaissance : celle de patrimoine mondial de l'Unesco.

A - LE « BORDEAUX DE TOURNY » ET LE « BORDEAUX DE CHABAN » RÉUNIS DANS LE BORDEAUX UNESCO D'ALAIN JUPPÉ

- richesse, réveil de la belle endormie -

En 1995, Alain Juppé succède à Jacques Chaban-Delmas et présente un projet urbain pour les deux décennies suivantes (1995-2015). Dans leur ouvrage, *Bordeaux Patrimoine Mondial*, Chantal Callais et Thierry Jeanmonod soulignent le changement radical de politique : on passe du « *tout voiture* » à la « *culture*

[8] Cherruau, *Chaban de Bordeaux*.



Couverture

© Janvier 2004-Janvier 2006 Ville de Bordeaux/Grahal/I-Pat

Ville de Bordeaux, Dossier de présentation en vue de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco

du vide »^[9]. Mais ici, dans les propos des deux universitaires, le vide possède un contenu et un sens et il habite deux projets : celui du nouveau tramway et celui de la réhabilitation des quais.

« Avec le tramway, c'est le vide qui est le lien entre les constructions et les hommes ». Comme il n'y a pas de caténaires, les deux auteurs nous expliquent que l'espace public ainsi libéré recompose la cité. « Seuls sont ainsi mis en évidence, le sol des rues, les façades qui sont pour le passant le mur de la rue et le ciel, ce vide urbain qui nous permet de nous rencontrer, de circuler [...] »^[10].

Même parti pris avec les « *quais jardinés* » conçus par l'équipe de l'architecte-paysagiste Michel Corajoud et retenu en 1999. Chantal Callais et Thierry Jeanmonod voient dans ce « *magnifique linéaire des quais du Port de la lune* », « *le lieu emblématique de la politique de transformation de la ville menée à partir du vide* » et qui redonne aux façades du XVIII^{ème} siècle, toutes ravalées, un accès plein au fleuve. »^[11].

En dix ans, l'idée même de la ville a été bouleversée.

Le 28 juin 2007 Bordeaux est récompensée et classée au Patrimoine Mondial de l'Unesco au nom d'une valeur universelle exceptionnelle. Alain Juppé tient une conférence de presse le jour même et résume ainsi cette première décennie de grands travaux et de reconquête du patrimoine « *Cette décision est la reconnaissance d'une **double richesse** de Bordeaux: l'histoire et la modernité. C'est le réveil de la «belle endormie», car Bordeaux n'aurait pas été classée il y a une dizaine d'années avec ses façades de suie* ». Et de qualifier Bordeaux d'exemplaire par

[9] Callais et Jeanmonod, *Bordeaux, patrimoine mondial, Tome 1, La fabrication de la ville*.

[10] Ibid.

[11] Ibid.

l'unité de son expression urbanistique et architecturale, « *qui n'a connu pratiquement aucune rupture stylistique pendant plus de deux siècles* »^[12].

Sauf que dans le périmètre inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, il y a le quartier Mériadeck. Comment ce quartier, tout droit sorti de l'utopie des années soixante, se retrouve associé à la nouvelle image de Bordeaux auréolé d'une valeur patrimoniale ainsi justifiée par le comité du patrimoine mondial lors son inscription : « [...] *Les plans urbains et les ensembles architecturaux à partir du début du XVIIIème siècle font de la ville un exemple exceptionnel des tendances classiques et néoclassiques [...]* »^[13].

- Bordeaux : un « *exemple éminent d'un ensemble urbanistique et architectural [...]* »^[14]
- Ensemble, lisibilité, cohérence, modèle, réglée, respectueuse, ordre, continu, alignement, identité, pérenne -

Le dossier de candidature de la ville de Bordeaux en vue de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco peut nous éclairer sur l'approche patrimoniale de la ville. Même si on peut nuancer parfois les propos - sachant que le but de ce dossier est d'obtenir le label donc de rentrer dans les cases de l'UNESCO - il n'en reste pas moins qu'il est le support de la parole institutionnelle, celle de la Ville de Bordeaux. L'analyse de ce document de 333 pages et de son annexe 4 sur « *le plan d'action complémentaire au plan de gestion* » est riche d'enseignements.

[12] « *La ville de Bordeaux inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.* »

[13] Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture,
« Bordeaux, Port de la Lune. »

[14] *Ville de Bordeaux, « Bordeaux Port de la Lune. Dossier de présentation en vue de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco au titre d'ensemble urbain.* », page 235.

« La ville de l'intra-boulevards bordelais présente des qualités de **lisibilité** et de **cohérence** remarquables. Elle est essentiellement issue d'une urbanisation **réglée** sur le **modèle** de la ville européenne traditionnelle, respectueuse de la trame parcellaire, en **ordre continu** d'architecture, à l'**alignement** de l'espace public. Elle a adopté une **identité** architecturale **pérenne**, dont chaque époque a adopté les caractéristiques [...] »^[15].

Dans cet extrait de l'annexe 4 du dossier de présentation, nous trouvons une large palette du lexique associé à la continuité et à la règle. Les mots illustrent la ville historique de Bordeaux, classique et néo-classique qui est comprise dans le périmètre proposé sous l'appellation « *Le Port de la Lune* ». Le site est défini comme étant « *le croissant formé par la Garonne [...] Ce vaste arc de cercle renferme tous les faubourgs historiques de la ville [...]* ».

Mais dans ce périmètre, sont inclus trois quartiers d'une autre époque, le quartier Mériadeck, la Cité du Grand Parc et les Bassins à flot. Ils sont présentés comme « *pouvant apparaître en **décalage*** »^[16].

- ...malgré des « discontinuités » -

- Discontinuité, singulier, décalage, suture, travail volontaire, choc des époques -

À cette continuité temporelle et spatiale si « remarquable », le document de candidature pour l'Unesco oppose donc « *trois quartiers **singuliers** dans le périmètre proposé à l'inscription.* »^[17]. Ils sont réunis sous un titre : « les **discontinuités** ». Le quartier

[15] Ibid., page 8, annexe 4.

[16] Ville de Bordeaux, « Bordeaux Port de La Lune ». Dossier de Présentation En Vue de L'inscription Sur La Liste Du Patrimoine Mondial de L'Unesco Au Titre D'ensemble Urbain." annexe 4.

[17] Ibid.

Mériadeck, la Cité du Grand Parc et les Bassins à flot sont donc justifiés du bout de la plume : « *Pourtant, chacun à leur manière, ils valorisent et renouvellent le patrimoine urbain de Bordeaux. Ces quartiers plus récents [...] font bien partie de la « ville » bordelaise conçue comme un tout.* »... Voilà une phrase pour convaincre, comme s'il y avait un doute sur l'appartenance de ces trois quartiers à la ville qui fait l'objet d'une reconnaissance patrimoniale.

Dans l'ensemble du document, 17 lignes sont consacrées à la présentation du quartier Mériadeck. Sa valeur patrimoniale est affirmée comme un témoignage du « *XXème siècle fonctionnaliste* ». Le Corbusier est convoqué pour justifier cette légitimité patrimoniale : « *la séparation des flux automobiles, au sol, et des circulations piétonnes, sur dalle et passerelles, la distribution d'édifices cruciformes selon une trame orthogonale sont autant de références implicites au plan Voisin pour Paris. Ce quartier [...] organise autour d'une vaste esplanade plantée d'arbres et de verdure, [...], logements, centre d'affaires... et centre commercial* ». C'est un résumé factuel, il n'y a pas de commentaires positifs contrairement à « *l'intra-boulevards bordelais qui présente des qualités de lisibilité et de cohérence remarquables*»^[18].

Les auteurs de ces lignes ne revendiquent, pour Mériadeck, ni lisibilité ni cohérence et ils s'en excusent presque : « *Opération à l'origine très polémique, Mériadeck est l'objet d'un **travail volontaire** d'intégration et de **suture** au centre-ville et aux tissus périphériques* »^[19]. Le mot suture, utilisé pour raccrocher le quartier à son environnement, évoque l'idée d'une blessure forte, une sorte d'accident que l'on est obligé de réparer. Et cela fait « *l'objet d'un travail volontaire* », par opposition à

[18] Ibid.

[19] Ibid., page 13, annexe 4.

une tâche naturelle et facile. « *Il faut aujourd'hui considérer ce quartier comme une entité qui participe au nouveau dessin de la trame viaire de la ville.* »^[20].

Mériadeck, patrimoine malgré lui, patrimoine par obligation... Parce qu'il est enfermé dans le périmètre de l'intra-boulevards et parce que les pouvoirs publics doivent justifier de sa légitimité patrimoniale. Mériadeck, patrimoine subi.

La disproportion entre le traitement du Bordeaux classique et du quartier voisin Mériadeck trouve ses détracteurs. Dans *Bordeaux-Unesco, les enjeux du Patrimoine mondial de l'humanité*, plusieurs contributeurs analysent le dossier de candidature de la ville de Bordeaux en vue de l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial. Certaines voix s'élèvent et s'insurgent à l'instar de Gilles Ragot : « *Fallait-il nier à ce point le patrimoine contemporain de Bordeaux pour mieux accréditer l'importance du patrimoine classique [...] ?* »^[21].

Cette interrogation bouscule l'idée de continuité architecturale martelée dans le dossier de candidature de la ville de Bordeaux en vue de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. L'historien d'art conteste : « *L'idée qui sous-tend cette écriture de l'histoire serait qu'au XIXème et surtout au XXème siècle, le bon sens, la mesure et le bon goût bordelais auraient refusé tous les excès ou les effets de mode de la modernité au nom de ce prestigieux héritage.* »^[22].

Dans la conquête du label Unesco, la valorisation de la ville de Bordeaux s'est établie à partir d'un déséquilibre entre la mise en exergue du patrimoine classique et un certain reniement du patrimoine contemporain. Cette opposition entre patrimoine élu et patrimoine subi est très lisible dans tous les discours.

[20] *Ibid.*, annexe 4.

[21] Sallenave, *Bordeaux - Unesco*.

[22] *Ibid.*

B - LA MONTÉE EN PUISSANCE D'UN PATRIMOINE ÉLU : LA VILLE DU XVIIIÈME SIÈCLE.

- Un patrimoine précieux, ostentatoire et de référence-
- Joyau, lumière, or, trois étoiles, puissance, orgueil, prestigieux

Dans un article publié dans le journal Sud- Ouest, daté du 11 octobre 1998, le journaliste Patrick Venriès écrit : « *Bordeaux a deux peaux. Celle, miel, du XVIIIème siècle. Et celle, gris crachin, du XIXème siècle. L'œil ne ment jamais* »^[23].

Les images sont tenaces autant que la couleur des pierres : le siècle d'**or** pour la ville du XVIIIème siècle et l'ère industrielle pour le XIXème.

Dans le supplément de Sud-Ouest, « *le mag* » du mois de mai 2015, Nicolas Martin, le Directeur de l'Office de Tourisme se fait le porte-parole des visiteurs : « *ils sont éblouis, [par] ce modèle d'équilibre entre le classicisme, les façades du XVIIIème siècle du Palais de la Bourse, le Bordeaux Unesco et le modernisme [...]* »^[24].

Le « **Joyau** » de Bordeaux voilà un mot très souvent associé aux quais et à la ville du XVIIIème, siècle des Lumières ; il est repris par l'office de Tourisme de Bordeaux sur son site internet... pour évoquer justement la brillance et la richesse de ce patrimoine. Mais de la préciosité à l'ostentation il n'y a qu'un pas.

Dans son livre *Bordeaux ville paradoxale*, le géographe Jean Dumas décortique « *les éléments d'un « dire » multiple qui porte à la fois les représentations et les usages.* ». Il note que les références les plus courantes désignent « *Bordeaux comme le plus important ensemble du XVIIIème siècle, ce qui lui vaut ses trois étoiles dans les guides touristiques* »^[25].

[23] Venriès, « Bordeaux change de peau »

[24] Martin, « Bordeaux, reine des suffrages. »

[25] Dumas, *Bordeaux, ville paradoxale*, page 74.

Il identifie aussi une perception d'opposition : « *tandis que le XVIIIème siècle architectural exprime la **puissance** et la **réussite orgueilleuse**, l'échoppe bordelaise marque la discrétion des empreintes du XIXème siècle, la révolution industrielle ne faisant qu'effleurer morphologiquement Bordeaux [...] en un bâti modestement appliqué sur le sol* »^[26].

Le « joyau » serait-il éblouissant au point de laisser dans l'ombre d'autres réalisations ?

Dans son dossier Unesco, la ville de Bordeaux a écrit quelques lignes pour évoquer 11 000 maisons, 11 000 échoppes avec des références à la petitesse : « *des modestes demeures* », « *elles donnent sur un jardinet [...]* », « *leur petite beauté faite de mascarons, de guirlandes, de balustrès comme autant d'hommages à l'âge d'or* »^[27]. Indispensable référence au XVIIIème siècle !

Un clin d'œil également au XVIIIème siècle pour le quartier Mériadeck ainsi présenté « *27 hectares [...] en cœur de ville, entre le **prestigieux** Palais Rohan et le cimetière de la Chartreuse [...]* »^[28]. Le qualificatif positif est réservé à l'actuel Hôtel de Ville qui date du ... XVIIIème siècle, le prestigieux Palais Rohan. Ce patrimoine de référence, brillant, parfois ostentatoire semble écraser les autres traces de l'histoire de la ville. Cette opposition est aussi accentuée par la mise en valeur récente du patrimoine élu.

[26] Ibid.

[27] *Ville de Bordeaux*, « *Bordeaux Port de la Lune. Dossier de présentation en vue de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco au titre d'ensemble urbain.* », page 107.

[28] Ibid.



Le tram, le miroir d'eau, les lumières : la Place de la Bourse fait l'objet d'une véritable scénographie.

Photographie, «La Place de la Bourse»

© Thomas Sanson

<http://fr.bordeaux-tourisme.com/Decouvrir-Bordeaux/Incontournables/Le-Miroir-d-Eau>

- Un patrimoine mis en scène -

- décor, illuminer, magnifier, mise en valeur, habillage, lignes de fuite, dessiner, se refléter, « notre Guggenheim » -

Un outil fort de la politique patrimoniale de Bordeaux est la scénographie. Le patrimoine, requalifié, embelli, restauré est mis en valeur. L'architecture est théâtralisée ? Les mots et les images sont choisis.

-Un plan Lumière est lancé en 1995 : Alain Juppé installe toute une scénographie pour mettre en valeur le patrimoine et il la revendique. « *Par le Plan lumière que j'ai souhaité, il ne s'agissait pas d'**illuminer** la ville pour faire oublier la nuit, mais bien de **magnifier** la nuit par une **mise en valeur** subtile du paysage bâti.*»^[29].

-Le tramway façonne le décor comme l'écrit l'un des architectes urbanistes, responsable du projet, Emmanuel Lajus : « *Qu'est-ce qui structure l'espace? Ce sont les **lignes** de fuite des rails, les bordures métalliques de la plate-forme et celles, en granit, des trottoirs : un même vocabulaire pour l'ensemble de l'agglomération.* »

Le tramway est aussi présenté comme un acteur du spectacle : on peut référencer les photos publiées dans les journaux ou les revues qui associent le tram et la place de la Bourse, les quais, le Grand Théâtre ou encore le cours de l'Intendance. Bleu, longiligne, il est esthétique et conforte « *la double richesse de Bordeaux* » voulue par Alain Juppé : « *l'histoire et la modernité.* » Dans le supplément de Sud-Ouest, « le mag » du mois de mai 2015 cité précédemment, la première illustration de l'article « *Bordeaux, reine des suffrages* » est une de ces images : le tramway file devant la façade XVIIIème siècle de la place de la Bourse.

[29] Mallet, « Exposer les espaces référents d'une politique urbaine. »

- Autre acte de mise en scène majeur « Les quais jardinés » de l'architecte-paysagiste Michel Corajoud, soient 4,5 kilomètres d'espaces publics aménagés, une sorte de lanière le long de la Garonne entre fleuve et façades du XVIII^{ème} siècle. Dans le cadre d'Agora 2008, un film a été réalisé intitulé « *Conversation sur les quais* ». Michel Corajoud, en situation, nous raconte qu'il a cherché à sublimer seulement l'existant qui était là sous ses yeux.

« *La beauté était là, déjà même avant qu'on commence, la beauté de cette façade et la beauté du fleuve [...] déjà on savait que notre travail était un travail de deuxième œuvre, on n'avait pas à gesticuler pour essayer de battre en concurrence les deux éléments de paysage qui étaient l'architecture et le fleuve.* »^[30].

Le point d'orgue de ces « quais jardinés », symbole de la scénographie, est le miroir d'eau situé face à l'ancienne Place Royale, aujourd'hui appelée Place de la Bourse. Comme le note le dossier de presse de l'inauguration (en 2009) « *Cet ouvrage unique est un clin d'œil à l'Histoire, puisqu'au XVIII^{ème} siècle, les façades de la place se reflétaient déjà dans la Garonne à marée haute.* »

Nous sommes au cœur du projet de Michel Corajoud, « *d'une part parce qu'il se trouve au centre géographique du port de la lune et d'autre part, parce que la place de la Bourse est l'une des plus belles illustrations des façades XVIII^{ème} siècle de Bordeaux. Le projet propose de mettre en valeur ces façades splendides, rénovées et emblématiques de la ville toute entière, sur le thème de l'eau et des jardins.* »^[31].

Alain Juppé ne peut qu'admirer « *cette façade incroyable du port de la lune* » ainsi magnifiée.

« *Michel Corajoud a su inventer une scénographie de l'ombre et de la lumière. Il m'a intéressé par sa vision à la fois ambitieuse, respectueuse d'un patrimoine exceptionnel et proche des usages* ».

[30] *Conversation sur les quais.*

[31] « *Dossier de presse les quais rive gauche à Bordeaux.* »

« C'est le coup de génie de Michel Corajoud. « C'est **notre Guggenheim** », répète Alain Juppé. Une pataugeoire devenue star urbaine »^[32] des propos relayés par Denis Lherm dans Sud-Ouest du 24 mai 2013.

En 2008, Alain Juppé revendique ainsi sa politique patrimoniale sur le site des « entreprises publiques locales » : « *Compte tenu de la richesse patrimoniale de Bordeaux, il était impensable de ne pas faire de sa **mise en valeur** une priorité forte : d'où le plan lumière, la campagne de ravalement (achevée en 2003), la requalification des espaces publics comme la place de la Comédie ou la place Pey Berland, l'aménagement des quais.*»

Le patrimoine classique est largement choisi et valorisé. Les discours convergent vers le patrimoine élu. Le maire de Bordeaux planifie, s'exprime, revendique : la richesse patrimoniale de Bordeaux se met au service de sa politique urbaine. Et sa politique urbaine donne une valeur ajoutée au patrimoine de Bordeaux. On est dans une dynamique.

Sur Mériadeck, rien de cette dynamique? L'inertie et l'indifférence s'additionnent pour entraîner le quartier vers une marginalisation. Le quartier si triomphant des années 70, celui qui annonçait l'avenir radieux de l'an 2000, entre dans une période d'oubli.

[32] Lherm, « Fête du fleuve : Bordeaux fête ses retrouvailles avec la Garonne. »



En 2012, nettoyage des garde-corps.

Photographie, «Les 2 kilomètres de garde-corps de Mériadeck vont être nettoyés à haute pression.»

© Stéphane Lartique

Jean-Paul Vigneaud, *Bordeaux : Mériadeck se nettoie sous haute pression*

<http://www.sudouest.fr/2012/10/17/meriadeck-sous-haute-pression-852077-2780.php>

Les recoins de la dalle.

Photographie 2015

L.H

C - LA MARGINALISATION D'UN PATRIMOINE SUBI

Les derniers bâtiments construits dans le quartier Mériadeck se posent sur la rue et ne respectent plus le cahier des charges de l'architecte Jean Willerval : ni plan en croix, ni connexion à la dalle.

La patinoire livrée en décembre 1981 est une imbrication de carrés décalés qui forme une étoile à huit branches et dont l'entrée est sur le cours Maréchal Juin.

La Trésorerie Publique livrée en 1988 abandonne aussi la croix et la dalle.

La Bibliothèque Municipale, livrée en 1989 et rénovée en 2013, présente une façade de verre qui s'étire tout en courbe le long des deux rues dont elle fait l'angle. L'édifice ne réserve à l'arrière et à la dalle qu'une porte secondaire et souvent fermée (à cause de Vigipirate !).

Le projet original est très vite dénaturé. La dalle du quartier est de plus en plus ignorée pour ne pas dire abandonnée.

Alors que Chantal Callais et Thierry Jeanmonod valorisent la « *culture du vide* » qui crée « *le lien entre les constructions et les hommes* »^[33] au bénéfice du patrimoine classique, dans le cas de Mériadeck la notion du vide est plutôt associée à la notion de rien.

[33] Callais et Jeanmonod, *Bordeaux, patrimoine mondial, Tome 1, La fabrication de la ville*.



Un quartier vide, désert.

Photographie, «Mériadecq, l'Esplanade Charles De Gaulle»

Photographie, «Mériadecq, la rue Jean Fleuret»

© Janvier 2004-Janvier 2006 Ville de Bordeaux/Grahal/I-Pat

Ville de Bordeaux, Dossier de présentation en vue de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, page 121

- Un « non patrimoine » -

- Vide, déserté, triste, mal vieilli -

Le 17 février 2000, le journal Sud-Ouest tire la sonnette d'alarme : « *Personne ne veut payer* ». Il s'agit de prendre en charge l'entretien et la rénovation des parties communes de la dalle (dans le cadre d'une copropriété complexe). La journaliste Régine Jordan fait un constat de passivité généralisée : « *Communauté Urbaine, ville, copropriétaires privés en sont encore à négocier pour se refiler la patate chaude de l'entretien des parties communes vouées à la circulation des piétons* »^[34]. Et pourtant la journaliste note que tout le monde s'accorde pour dire que « *le béton des passerelles, balustrades et autres parties communes de l'esplanade a **mal vieilli*** » ... « *Mais personne ne fait rien* »^[35]. Cela donne la mesure du désintérêt collectif pour le quartier. Il faudra par exemple attendre 2012 pour que la ville nettoie les deux kilomètres de garde-corps dont elle a la charge.

Décidément la greffe ne prend pas, comme le note Michel Pétuaud- Létang, un brin nostalgique dans son livre *Mériadeck, défense et illustration des quartiers de peu*. « *L'esprit du lieu a disparu [celui de l'ancien quartier] et aucun esprit nouveau n'a su redonner, à ce morceau de ville, l'âme nécessaire pour le rendre agréable et aimé de ses habitants.* »^[36].

Le 12 mars 2003, le journal Sud-Ouest titre un de ses articles « *la dalle de Mériadeck cherche des idées pour être moins **triste**.* » Le constat du journal est sans appel : « *L'esplanade de Mériadeck est **désertée** dès la tombée de la nuit, et plus sûrement dès la fermeture des bureaux... Les arbustes, les buissons, les plans d'eau et les bancs publics **ne rassurent***

[34] Jordan, « *Personne ne veut payer.* »

[35] Ibid.

[36] Pétuaud-Létang, *Mériadeck*.



En 2003, le tramway arrive à Mériadeck

Photographie, «La ligne A du tramway à la station Mériadeck»

© Véronique Schiltz

A'Urba, *De la ville à la métropole 40 ans d'urbanisme à Bordeaux* (Bordeaux: Le Festin, 2011), page 57

Mériadeck, la ville suspendue...

<http://jugeote.eu/meriadeck-ville-suspendue/>

pas forcément. *En de nombreux endroits, les dalles manquent de stabilité quand elles ne sont pas cassées.*^[37]. Le tableau est sombre : désert, abandon et insécurité.

Sur son blog, l'architecte Matthias Cignal porte l'estocade. Mériadeck c'est le vide. Les entrées des bâtiments cherchant à se fixer au niveau de la rue, « *la dalle est devenue un espace **vide** de sens et de fonction, sorte de toit aménagé communicant entre différents bâtiments.* »^[38].

Mais il y a un autre vide que Robert Coustet et Marc Saboya notent dans leur ouvrage commun édité en 2005 : c'est le manque d'intérêt intellectuel pour ce témoignage d'urbanisme des années soixante-dix : « *Aucun des plus récents ouvrages d'histoire d'architecture française du XX^{ème} siècle ne présente ni ne cite le quartier Mériadeck et aucune anthologie ne l'évoque, à l'exception du précieux guide d'Arc en Rêve et du livre de Michel Pétauud- Létang* »^[39].

Il y a un désintérêt certain pour ce quartier : on ne trouve pas trace d'une franche volonté des pouvoirs publics à faire évoluer l'ensemble du quartier ni la reconnaissance de quelconques qualités patrimoniales.

Il y a bien une initiative privée. Au début des années 2000, le centre commercial se lance dans une rénovation : puits de lumière, extension sur l'esplanade, nettoyage de ses parties communes.

Il y a bien une initiative communautaire. En 2003, le tramway de la CUB arrive à Mériadeck. Il passe par l'axe principal qui traverse le quartier, à savoir la rue Claude Bonnier et il s'y arrête. La station dessert directement le Centre Commercial, par des escaliers mécaniques qui mènent à une nouvelle passerelle.

[37] « *Des fêtes entre jardin et plan d'eau.* »

[38] Cignal, « *Désillusion d'une utopie : histoire et état des lieux du quartier Mériadeck à Bordeaux.* »

[39] Coustet et Saboya, *Bordeaux, la conquête de la modernité*, page 280.

- L'effet tramway : une image qui change ? -

- positive, fait sourire, cadeau -

Dans son ouvrage *De la ville à la métropole* édité en 2011, l'agence d'urbanisme A'Urba est plutôt optimiste. Il faut dire que c'est l'agence d'urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

« Dans les années 2000, les nouvelles pratiques qui s'instaurent autour du centre commercial, ouvert sur l'esplanade, font évoluer la perception qu'ont les Bordelais du quartier [...] Cette image **plus positive** de Mériadeck est quelque peu confortée [...] surtout par l'arrivée du tramway. »^[40]. Il y a quelques adverbes pour nuancer l'image en évolution : « plus positive » donc pas totalement positive, « quelque peu confortée » donc pas carrément confortée.

On peut s'interroger sur l'effet du tramway. On est loin de l'outil majeur de reconquête du patrimoine comme dans la ville du XVIIIème siècle. D'ailleurs personne ne fait référence à cet effet révélateur. En 2012, devant un atelier d'experts, Alain Juppé estime que c'est le centre commercial qui a surtout bien profité de l'arrivée du tramway « on lui a effectivement fait, non pas **un cadeau**, dit-il en hésitant, mais rendu un service majeur en amenant le tramway dans le centre commercial ou presque »^[41]. En 2005, dans une recherche intitulée « la dalle de Mériadeck entre ciel et terre », Mathilde Bihel met le doigt là où ça fait mal : « le tramway n'a tracé qu'un linéaire, n'engageant pas une réelle réflexion [comme pour le reste de la ville], sur son espace public à deux niveaux. »^[42].

Le désenclavement devrait aussi passer par la dalle....

[40] A'Urba, *De la ville à la métropole 40 ans d'urbanisme à Bordeaux*, page 57.

[41] Ville de Bordeaux, *Patrimoine construit contemporain*, à 9'15.

[42] Bihel, « La dalle de Mériadeck entre ciel et terre. »

Alors tramway ou pas tramway ? Pour Robert Coustet et Marc Saboya, l'image de Mériadeck ne change pas : « *le nouveau quartier fait toujours sourire les Bordelais et il est de bon ton de ne lui reconnaître aucune vertu architecturale et urbaine.* »^[43].

Jusqu'à l'obtention du label Unesco, le quartier Mériadeck n'a pas fait l'objet d'attention insistante. L'arrivée du tramway semble avoir été plutôt concédée et en rez-de-rue, la dalle est restée un no man's land surtout pendant les horaires de fermeture des bureaux. Nous sommes dans le reniement du projet originel, dans l'anti-patrimoine. La dalle est vide, abandonnée, triste. Si le quartier Mériadeck est dans le périmètre du Patrimoine Mondial de l'Humanité, il n'apparaît pas comme étant un des leviers de cette ascension patrimoniale universelle. Pourtant il devient patrimoine de fait, patrimoine subi sans aucun doute et désormais peut-être encombrant.

[43] Coustet et Saboya, *Bordeaux, la conquête de la modernité*, page 280.

- Parce que des voix s'élèvent -

Dans *Bordeaux Unesco, les Enjeux du Patrimoine Mondial de l'Humanité*, l'architecte Olivier Brochet lance un appel à la bienveillance. Le quartier Mériadeck «*mérite une attention équivalente aux quartiers anciens [...]* ». Il est « *un nécessaire contrepoint à la ville, et installé en son sein* ». La différence n'empêche pas l'appartenance. « *Oublions les blessures passées [...] pour utiliser le contraste poétique dont nous lui sommes redevables.* »^[44].

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

[44] Sallenave, *Bordeaux - Unesco*, pages 95-96.





Sainte Catherine

Hotel de Ville

Palais de Justice

Mairie de Nantes

Hotel de police

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PARTIE III :
L'APRÈS UNESCO, MÉRIADECK À LA RECHERCHE DE
SES VALEURS ? (2007- 2015)
UN PATRIMOINE INCONGRU

En novembre 2013, dans le cadre d'un séminaire à Maisons-Laffitte organisé par Icomos France sur le thème « *entre repli et ouverture, quelles limites pour les espaces patrimoniaux ?* », Anne-Laure Moniot, chef du projet « *Patrimoine mondial* » à la ville de Bordeaux, ne cache pas son embarras sur le quartier Mériadeck : « *Depuis 2010, il est le lieu de projets de requalification architecturale et urbaine qui ont suscité de fortes oppositions, soulevant de nouveau la question de son incongruité à l'intérieur des limites du site inscrit sur la liste du patrimoine mondial et donc de sa valeur patrimoniale.*»^[1].

Comment aujourd'hui, dans une intervention préparée et formelle, une représentante de la ville de Bordeaux en est arrivée à déplorer « *l'incongruité* » du quartier Mériadeck ? Pourquoi n'est-t-il pas « *conforme aux exigences de la situation* », pourquoi est-il « *déplacé* », même « *inconvenant* », si l'on se réfère à la définition du dictionnaire Larousse.

[1] Moniot, « Bordeaux, port de la lune, un grand ensemble urbain du patrimoine mondial. »

Depuis son appartenance au périmètre classé, Mériadeck cherche effectivement une place avec de nouveaux repères et une nouvelle image afin de se glisser dans le cadre du prestigieux label de l'Unesco. Mais cela ressemble à une course d'obstacles.

Lors d'un débat à « l'Agora 2008 » sur « *les métropoles de demain* », Alain Juppé anticipe les difficultés. Le repositionnement de Mériadeck se présente comme un « *véritable défi* » : « *Mériadeck, ce n'est pas un quartier. Au moment de l'élaboration de cette dalle des choix ont été faits : les voitures dans la rue, et les gens sur la dalle : comment réaliser la jonction de Mériadeck avec le reste de la ville ?* »^[2]

Il y aurait presque du désarroi dans les propos du Maire de Bordeaux. L'architecte Jean Nouvel lui répond avec une certaine détermination : « *Mériadeck a trop duré. Un processus de transformation, de mutation est nécessaire. Ce quartier incarne la caricature d'une politique des années soixante-dix... Désormais il est question de créer un lien entre la dalle et ce qui l'entoure* »^[3].

Concrètement cette volonté de « *jonction de Mériadeck avec le reste de la ville* », cette nécessité de lui trouver sa place dans ce nouveau périmètre Unesco, va se traduire par des initiatives diverses et variées. Cette période « après-Unesco » réveille les idées, les ambitions, les débats et les hostilités. La ville lance un marché de définition, les collectivités locales confirment leur implantation sur la dalle ou en lisière du quartier et des experts tentent d'éclaircir le débat sur les valeurs de Mériadeck. Est-ce que cela sera suffisant pour que Mériadeck ne soit pas incongru?

[2] Saboya et al., *La ville, action the town, let's go for it.*

[3] Ibid., page 37.

A - UN MARCHÉ DE DÉFINITION : TROIS APPROCHES ET PUIS S'EN VA !

Objectif : ouvrir la dalle.

- Une reconquête -

- retrouver, recomposer, conforter, valoriser -

Dans la foulée du classement Unesco, lors du conseil municipal du 9 juillet 2007, la ville de Bordeaux fait adopter un marché de définition pour envisager la restructuration du quartier Mériadeck.

Jean-Michel Gauté, l'adjoint au Maire en charge des marchés publics présente le marché de définition : il évoque « *un pôle administratif et commercial de première importance au cœur de Bordeaux [...] riche d'une qualité et d'un potentiel d'évolution encore largement ignorés* »^[4]. L'objet de l'étude sur Mériadeck est clair : trouver les ressorts du quartier et les activer. Les axes de réflexion du marché de définition sont ainsi répertoriés :

« - **Retrouver**, autant que faire se peut et lorsque cela apparaît techniquement possible, un paysage de rue,
- **Recomposer** le quartier, notamment en terme de maillage et d'accès, avec les quartiers périphériques et le centre-ville,
- Identifier les possibilités de densification et de mixité des fonctions,
- **Conforter** Mériadeck en tant que place tertiaire de centre-ville,
- **Valoriser** les qualités paysagères de l'esplanade Charles de Gaulle,
- Participer à un réel changement d'image et de perception de Mériadeck. »^[5].

[4] Gauté, « Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, séance du lundi 9 juillet 2007. »

[5] Ibid.



L'Agence Flint veut « faire bouger la dalle ».

Perspective
Plan masse

© OOK paysage + urbanisme – V Brandela & H Gastel
Projet d'intervention globale sur le quartier de Meriadeck à Bordeaux - 33
http://www.ook-paysagistes.com/projet-d-intervention-globale-sur-le-quartier-de-meriadeck-a-bordeaux---33.htm?ob=r&act=view&proj_id=1

Les mots utilisés appartiennent au champ lexical de la reconquête d'un territoire. Le discours est volontaire : retrouver, recomposer, conforter, valoriser. Mais il s'accompagne de quelques bémols : « *autant que faire se peut* », « *apparaître techniquement possible* », « *identifier les possibles* »... Comme si la détermination était déjà ralentie par d'inévitables obstacles.

- Une ressource vivante -

- profiter, recycler, fertiliser, favoriser, s'ancrer, bouger,
déformer,
redonner vie -

L'agence Flint de Bordeaux, associée à l'agence de paysagistes et urbanistes OOK remporte le marché de définition en juillet 2008. Les deux agences bordelaises ont une approche très offensive. Mériadeck est présenté comme chargé d'un fort potentiel et les ambitions des architectes et des urbanistes s'inscrivent dans un vocabulaire qui évoque la ressource : profiter, recycler, fertiliser, favoriser... Voici ce que l'on peut lire sur le site de OOK. :

« *Changer Mériadeck, c'est **profiter** du formidable atout que représente ce secteur d'hypercentre, d'hyperconnexion, pour renverser son image, la valoriser dans un registre de développement durable : **recycler** le bâti plutôt que de le démolir, **fertiliser** la dalle en jardin suspendu, **favoriser** les modes de circulations douces* »^[6].

Dans l'ouvrage *Flint* aux éditions Overworld, les deux auteurs, Delphine Costedoat et Michel Jacques, confirment le parti pris des fondateurs de l'agence, Christophe Gautié et Véronique

[6] OOK paysage + urbanism - V Brandela & H Gastela, « *Projet d'intervention globale sur le quartier de Meriadeck à Bordeaux* - 33. »

Tastet : « comment **s'ancrer** dans une histoire écrite, **rebondir** et **s'appuyer** sur ce qui déjà existe et combine la richesse et les défauts aussi. »^[7].

Les deux auteurs notent que les architectes ont beaucoup de bienveillance pour le quartier. Ces derniers dédramatisent « l'étrangeté du lieu » : c'est une « île flottant à deux pas du centre historique de Bordeaux ». Ce sont « Les jardins-de-Gambetta, retranchés et isolés aujourd'hui tel un château-fort sur sa motte féodale ». Les métaphores sont plutôt poétiques et la matière devient vivante : « Il s'agit de faire **bouger** la dalle comme si elle s'apparentait à un terre-plein **naturel** ».

Ici on ne parle pas de mutation, transformation, et encore moins de destruction « pourquoi ne pas **déformer** la ville plutôt que de casser la dalle. De quelle façon opérer sur les coutures [...] ? » La méthode douce est préconisée et clairement exprimée « Si le quartier est généralement perçu comme une forme aiguë de déséquilibre urbain, un léger mouvement de curseur permettrait de lui **redonner** sens et vie. »^[8].

- Des défauts à corriger -

- adaptation, évolution, corriger -

Le journal Sud-Ouest dans son édition du 17 mai 2010, note que les deux fondateurs de l'agence Flint, Christophe Gautié et Véronique Tastet vivent à Mériadeck, « au sommet d'une tour de dix étages ». Le journaliste Denis Lherm, justifie ainsi le « regard décalé » et l'indulgence des deux architectes pour lesquels « la qualité architecturale généralement médiocre des lieux n'est pas un obstacle »

Le journaliste de Sud-Ouest, spécialiste des questions d'urbanisme, est dans un autre registre et ne s'embarrasse pas de fioritures. Il résume ainsi le marché de définition : c'est

[7] Costedoat et Jacques, *Flint*, page 92.

[8] *Ibid.*, page 88.

« un appel à idées [...] pour vérifier les capacités d'**adaptation** et d'évolution du plan-masse hérité des années 70. En clair : **corriger les défauts** de Mériadeck. »^[9].

- ... mais une belle « utopie » -

-images, vision, séduire, regarder autrement-

Sous le titre « De l'utopie au principe de réalité », le site de la ville « Bordeaux 2030 » va enterrer le marché de définition et notamment cette idée d'ouverture douce de la dalle sur la ville historique.

« Les **images** de l'agence Flint ont immédiatement emporté l'adhésion. Elles proposent la **vision** d'un quartier apaisé où le piéton est privilégié, l'esplanade redevient un véritable parc relié au cours d'Albret par une pente douce. Depuis le tramway à niveau s'ouvrent des vues sur ce nouvel espace public d'un côté et de l'autre vers les jardins de l'hôtel de ville. Il est vrai que cette proposition a de quoi **séduire**. Elle a pourtant dû être abandonnée [...] Il en va de même pour les autres **images** : elles ont permis de **regarder Mériadeck autrement** mais n'ont pas vocation à être littéralement mises en œuvre »^[10].

Le contributeur du site Bordeaux 2030 évoque « les études techniques qui ont démontré [...] [l']utopie »^[11], soit l'impossible réalisation du raccordement de la dalle au sol. Sans doute trop cher. Ce qui est surprenant c'est la légèreté avec laquelle le projet mort-né est présenté : on parle d'adhésion, de vision d'un quartier apaisé, de nouvel espace public, de proposition séduisante ... Mais comme une fatalité, l'esprit du projet est abandonné.

[9] Lherm, « Bordeaux : la dalle de Mériadeck gagnerait à être connue. »

[10] Direction Générale de l'Aménagement (DGA) de la Ville de Bordeaux, « L'étude Flint : projet lauréat du marché d'étude de définition. »

[11] Ibid.

Exit la première idée du marché de définition, trop cher, trop technique, pas de partenaires financiers. La dalle en pente douce de l'agence Flint est remise aux oubliettes. Optimisme et détermination n'ont pas fait illusion très longtemps à face un projet loin d'être une priorité.

B - LES RIVERAINS SOUS TENSION : LES IDÉES NOUVELLES RÉVEILLEN ET FONT PEUR

- front commun, colère, aberration -

Rejetée également la deuxième idée force de Flint à savoir « *greffer sur certains immeubles une peau contemporaine* »^[12], on est toujours dans l'image de la matière vivante. L'un des objectifs de l'agence est de densifier le quartier et d'augmenter les surfaces disponibles autant pour des logements, des bureaux ou des activités commerciales. Dans le moniteur du 6 février 2009 (n°5489), Michèle Laruë-Charlus, directrice générale de l'Aménagement de la ville de Bordeaux, est catégorique : « *Pour sauver le centre-ville de Bordeaux, il faut densifier Mériadeck [...]* »^[13]. Mais les pistes lancées par l'agence Flint créent vite des tensions.

Dès 2010, la ville doit composer avec de nouvelles associations de riverains hostiles. Les discours se font plus offensifs: d'un côté il faut « *sauver le centre-ville de Bordeaux* », de l'autre c'est « *un front commun de riverains* »^[14] qui se met en place. Tel est le titre du journal Sud-Ouest du 30 juin 2011 choisi pour évoquer l'opposition mairie-riverains. Dans les colonnes de quotidien, Annie Campan de l'association des résidents « 5-6 Front du Médoc » signale que « *les habitants de la résidence sont très en colère* » et qu'ils sont inquiets sur un point précis

[12] Costedoat et Jacques, *Flint.*, page 89.

[13] Escolin, « Bordeaux Mériadeck va s'ouvrir et se densifier. »

[14] Campagne, « A Bordeaux - Mériadeck, un front commun des riverains face aux projets. »

de l'étude menée par le cabinet Flint. « *J'ai découvert que des immeubles de sept étages pourraient un jour être construits sur l'emplacement actuel du parking aérien du centre commercial, ce qui est une **aberration**.*»

Dans le même article, Élisabeth Touton, adjointe au maire en charge de l'aménagement urbain, tente de rassurer rappelant que ce projet est seulement « *un marché de définition qui vise à montrer l'évolution urbaine possible de ce quartier. Ce n'est pas une étude opérationnelle.* »^[15].

Une façon pour l'adjointe au maire de signaler que les pouvoirs publics ne sont pas encore dans la phase de l'action. Exit donc pour l'instant la deuxième idée du marché de définition : la densification s'annonce compliquée dans le quartier de Mériadeck et notamment sur la dalle.

Mais un autre combat se profile, celui de la cité municipale. Les discours s'affûtent et c'est peut-être la preuve qu'il y a quelque chose à défendre qui ressemblerait à un patrimoine.

C - LA CITÉ MUNICIPALE

Lors de la séance du conseil municipal du 19 juillet 2010, le projet de la Cité Municipale est adopté. Il s'agit de réunir dans une même entité 800 agents de la ville de Bordeaux. Le site choisi pour le nouveau bâtiment est situé en face de l'hôtel de ville et à l'entrée du quartier Mériadeck. Il n'est pas sur la dalle mais il nécessite la destruction d'un immeuble cruciforme, la Croix du Mail.

[15] Ibid.

- Un leitmotiv : la jonction harmonieuse -

- cohésion, lien, articulation, filtre, soudure, rencontre -

L'adjoint au maire Hugues Martin justifie ce choix de destruction-construction parce qu'au-delà du nouveau bâtiment, il y a un projet urbain. Il s'agit de « *la mise en valeur du site de Mériadeck, avec la réalisation à la place de l'immeuble de la Croix du Mail, de piètre qualité urbanistique, d'un immeuble de grande qualité architecturale, permettant une jonction harmonieuse entre ville ancienne et quartier récent* »^[16].

Tout au long de son intervention, l'adjoint au maire chargé de l'administration générale, revient sur les vertus de la future Cité Municipale et sur le choix de son implantation. Il martèle le même argument : « *renforcer la **cohésion** urbaine* »... « *capacité à **relier** deux espaces qui ne dialoguent pas entre eux* »... « *lieu stratégique d'**articulation** entre ville ancienne et ville nouvelle* »... « *au cœur du **lien** à créer entre le centre historique et le quartier Mériadeck* »^[17].

En novembre 2011, le projet est confié à l'architecte bordelais Paul Andreu associé au constructeur Bouygues. Il va immédiatement rencontrer une opposition forte de plusieurs associations de riverains.

Deux langages se font face : l'un suggérant harmonie et équilibre et l'autre évoquant lourdeur et rupture.

La ville de Bordeaux systématise son discours et donne des vertus à la nouvelle Cité Municipale : elle va réaliser « *la **soudure*** » entre Mériadeck et la ville ancienne. Le site de Bordeaux 2030 reprend ce leitmotiv « *La Cité municipale agira comme un **filtre** entre Mériadeck et la ville ancienne.* » Le parti pris est argumenté : « *La proposition superpose deux bâtiments : un bâtiment qui court sur toute la longueur du terrain dans*

[16] Ville de Bordeaux, « Délégation de M.Hugues Martin », séance du 19 Juillet 2010.

[17] Ibid.

*l'alignement du cours d'Albret qui a la hauteur et la couleur du Bordeaux XVIIIe siècle [...] Au-dessus se pose un bâtiment qui se décale, passe en porte-à-faux sur la voie du tramway et opère par sa hauteur la **jonction** avec Mériadeck [...] La cité municipale **tend la main** en direction de la caisse d'épargne construite par Edmond Lay. »^[18].*

L'agence de Paul Andreu insiste sur ce parti pris et signale que son projet traduit parfaitement la vocation fédératrice de sa Cité Municipale : c'est une « *proposition qui **articule**, au contact de la ville ancienne, un volume bas revêtu de pierre [...] et un volume haut, blanc et lisse, décalé et flottant. Avec son porte-à-faux, il court à la **rencontre** de Mériadeck, et y inscrit une nouvelle ligne de ciel.* »^[19].

Mais le nouveau bâtiment ne fait pas l'unanimité.

- Une atteinte au label Unesco -

- barre, blockhaus -

Des associations de riverains s'engagent contre le projet de la Cité Municipale sur le terrain judiciaire. Les reproches sont multiples mais ce qui nous intéresse ici, c'est que les opposants s'emparent du label Unesco pour faire débat.

L'association « Sauvegarder Mériadeck » fait figure de proue en la matière. Dès le vote du projet en 2010, sa présidente Marie-Françoise Michelet tire la sonnette d'alarme. « *Le square André Lhotte [qui va être en grande partie gommé par le projet] est la vraie porte d'entrée sur les jardins suspendus de Mériadeck. Et la Croix du Mail [qui va être totalement détruite] a été volontairement construite en retrait pour ne pas écraser*

[18] Direction Générale de l'Aménagement (DGA) de la Ville de Bordeaux, « La cité municipale. »

[19] Andreu, « la cité municipale de Bordeaux. »



Photographie «Destruction de la croix du Mail en 2012»
Ouverture de la Cité Municipale à Mériadeck
<http://www.bordavenir.fr/2014/08/12/ouverture-de-la-cite-municipale-a-meriadeck/>

Perspective, «Cité municipale - vue depuis la rue Montbazou».
© Mairie de Bordeaux/ Paul Andreu Architecte
Direction Générale de l'Aménagement (DGA), *La cité municipale*.
<http://www.bordeaux2030.fr/bordeaux-demain/meriadeck/cite-municipale>

*la Galerie des Beaux-Arts et les beaux immeubles du cours d'Albret [...] »... « Ma crainte c'est que le nouvel immeuble [...] constitu[e] ainsi une **barre** [...] »^[20].*

Pour les associations de riverains, la Cité Municipale est trop haute, trop proche de bâtiments historiques (l'hôtel particulier de Poissac, la Galerie des Beaux-Arts et le Palais Rohan) et destructrice d'un square qui est une porte d'entrée de Mériadeck. Aussi elles déposent un recours auprès du tribunal administratif contre le permis de démolir et elles saisissent l'Unesco.
« *Nous ne voulons pas de ce **blockhaus** qui va tout écraser et couper toutes les perspectives* »^[21], s'explique Stéphane Pusateri de l'Association des riverains et résidents de Bordeaux.

En juin 2012, sous le titre « Du rififi autour de la Cité Municipale », l'hebdomadaire « le Point » se fait l'écho des différents points de vue antagonistes. Le magazine note même l'existence d'un courrier en date du 23 mai 2012, dans lequel l'Icomos (International Council on Monuments and Sites), comité expert auprès de l'Unesco, recommande à la mairie de ne pas détruire la Croix du Mail, de réexaminer le projet proposé et d'étudier des solutions alternatives.^[22]

Le 10 juillet 2012, un communiqué de la mairie annonce la délivrance du permis de construire de la nouvelle Cité Municipale sur le site de la Croix du Mail.

S'engagent alors quelques échanges de communiqués et de déclarations :

[20] Darfay, « Mériadeck attend ses nouveaux voisins. »

[21] Bosdecher, « Recours contre la future Cité municipale. »

[22] Mateo, « Du rififi autour de la cité municipale. »



Photographie, Une barre ou une articulation ?

© Thomas Sanson/Mairie de Bordeaux

Escolin, *Le tribunal administratif retoque le PPP de la Cité municipale de Bordeaux*
<http://www.lemoniteur.fr/article/le-tribunal-administratif-retoque-le-ppp-de-la-cite-municipale-de-bordeaux-27469382>

« Ils jouent vraiment avec le feu, conclut Marie-Françoise Michelet. Si la Ville ne respecte pas les souhaits de l'Unesco, elle va perdre son label. »^[23].

Le 26 septembre 2012, sur le site Direct Matin Bordeaux7, le quotidien en ligne du Groupe Sud-Ouest, les propos d'Alain Juppé sont relayés. « Nous ne sommes pas une ville musée mais une ville en construction, se défend Alain Juppé. Nous n'avons pas l'intention de ne plus rien toucher sous prétexte que nous avons ce classement. »^[24].

Bataille de mots, bataille judiciaire, Mériadeck est devenu un enjeu patrimonial.

Le 18 septembre 2014, Alain Juppé inaugure un édifice flambant neuf et le 14 janvier 2015, le tribunal administratif rend son jugement sur le bâtiment lui-même : le permis de construire est tout à fait valide. Le Sud-Ouest du 23 janvier 2015 titre « le tribunal aime la cité » et relaie les arguments du magistrat. Ce dernier emboîte le pas de la maire: « l'immeuble est conçu en vue d'une **transition** entre deux espaces dissemblables, ainsi qu'en témoigne le décalage de volume supérieur en direction de Mériadeck. ». « C'est un parti pris architectural qui imprime un certain **dynamisme** au projet »^[25].

Fin de la partie. Déception des associations. Marie-Françoise Michelet conclut « depuis l'esplanade on voyait auparavant le pont d'Aquitaine, le toit du Grand Théâtre, la colonne des Girondins. Aujourd'hui plus rien, c'est comme si on avait tiré le **rideau**. Toutes les perspectives ont été détruites. »^[26].

[23] Vigneaud, « La Cité attaquée. »

[24] SL, « Mériadeck intouchable ? »

[25] Darfay, « Le tribunal aime la Cité. »

[26] Ibid.

Malgré l'opposition de l'Icomos, sorte de gendarme de l'Unesco, la Cité Municipale a bien vu le jour et en toute légalité. La ville a même gardé son label. Elle n'a même pas été vraiment menacée sur ce dossier. Cela donne la mesure et les limites de l'intervention des instances de l'Unesco sur le quartier Mériadeck. Cela est aussi un indicateur de ses motivations. Pour un autre chantier, celui du pont levant Bacalan-Bastide, le Comité du Patrimoine Mondial a placé le label bordelais sous surveillance reprochant à la ville la destruction du pont du Pertuis, le plus vieux pont tournant à bascule de France.^[27]

Il y a bien une évaluation et une hiérarchisation du patrimoine. Pour les instances de l'Unesco et ses représentants, la défense de la Croix du mail ne valait ni engagement, ni bataille, juste une simple lettre adressée au maire.

Pourtant au-delà de la destruction d'un bâtiment (plutôt banal) remplacé par un nouvel édifice (plutôt ambitieux), il y a le reniement d'une des caractéristiques de Mériadeck : le vélum.

- Une atteinte au « vélum » -

- haut, large, gros, voyant, insulte -

La hauteur de la Cité Municipale a également été décriée : le bâtiment atteint 43 mètres sur l'arrière. Soit 17 mètres de plus que la Croix du Mail. Pour construire plus haut, le Plan Local d'Urbanisme a même été modifié au grand dam des riverains. Quelques jours avant la révision du PLU, le 5 février 2011, Marie-Françoise Michelet, la présidente de « Sauvegarder Mériadeck », s'insurge contre la procédure : c'est « *une atteinte grave au quartier et le reniement de toutes les attentions portées à ce jour par les architectes des décennies précédentes au secteur dans lequel la ville veut implanter sa cité* »^[28].

[27] Delaage, « Pont Bacalan-Bastide et label Unesco : les Bordelais sont sereins. »

[28] Michelet, « Contre la révision du PLU. »

En fait, le vélum est l'une des règles architecturales de Mériadeck. Les concepteurs de Mériadeck ont limité les hauteurs des constructions afin de respecter le paysage urbain de Bordeaux qui est une ville plutôt horizontale.

Sur son blog, l'architecte Mathias Cignal revient sur cette règle originelle « *L'architecture du quartier de Mériadeck [...] avait su faire une rupture dans son vocabulaire formel. Son «respect» à la ville s'exprimait finalement par une histoire de volumétrie, de gabarit (le fameux vélum urbain, les immeubles situés sur les bords de l'intervention devant être les plus bas, les plus hauts se concentrant au centre de la composition). Aujourd'hui, nous avons la figure totalement inverse: on construit un monument **haut, large, gros, voyant**, affirmant une sorte d'**insulte** au fameux tissu ancien* »^[29].

Mathias Cignal et Marie-Françoise Michelet relèvent ce qui pourrait être considéré comme une double faute d'ordre patrimonial: la hauteur de la Cité Municipale bafoue autant la ville historique qui a limité les hauteurs de ses édifices que la ville moderne qui a su les respecter.

D - MÉRIADECK À LA RECHERCHE DE SES VALEURS.

Dans le même temps d'autres projets que la Cité Municipale créent d'autres tensions. Le conseil Général de Gironde réhabilite la Croix du Palais et la Communauté Urbaine de Bordeaux procède à la restructuration de sa tour.

Le premier détruit une passerelle de béton... qui sera déplacée 10 mètres plus loin.

Le deuxième grignote la terrasse et en détruit les garde-corps... qui seront reconstruits.

[29] Cignal, « Désillusion d'une utopie : histoire et état des lieux du quartier Mériadeck à Bordeaux. »



Photographie
Perspective

© Poly Rythmic Architecture

Tour «croix du palais»

<http://www.polyarchitecture.net/#!tour-croix-et-palais/c1iks>

Les habitants, à travers leurs associations, sont devenus les gardiens du temple de Mériadeck, brandissant le label Unesco et la valeur patrimoniale de leur quartier au moindre coup de pioche alors que les urbanistes et architectes sont confrontés à des exigences économiques et pratiques pas toujours respectueuses d'un patrimoine qui se cherche.

- Définition du Mériadeck patrimonial -

- croix, dalle, taille de guêpe, garde-corps -

C'est dans ce contexte que, les 26 et 27 avril 2012, la mairie de Bordeaux et l'Icomos organisent des Ateliers de travail autour du quartier Mériadeck. La question posée est la suivante: «Quelles sont les valeurs de Mériadeck dans le périmètre Unesco ?»

Déjà l'appellation de l'Atelier met en exergue une recherche et non une évidence : on cherche les valeurs de Mériadeck.

Pendant ces deux jours, des experts (cf. liste dans l'annexe n°3) planchent sur les projets en cours et écoutent les architectes qui travaillent sur le quartier ainsi que des représentants d'associations. La Croix-du-Mail qui est déjà détruite et la Croix du Palais qui va masquer le plan en croix sont l'objet de bien des échanges. Ils vont même nourrir le discours.

Le journal Sud-Ouest choisit un titre très judicieux pour illustrer ces rencontres : « La croix est sa bannière »^[30]. Ce double sens est d'une grande concision : la croix est un étendard, un symbole, mais c'est aussi une source de difficultés comme l'évoque l'expression « la croix et la bannière ».

L'architecte Alain Loisier qui redessine le bâtiment du Conseil Général de la Gironde explique le principal handicap du plan cruciforme, qui est pourtant l'une des marques de fabrique du quartier. « *Les promoteurs ne veulent plus d'immeubles en croix pour les bureaux car cela représente d'énormes dépenses d'entretien.*»

[30] Lasserre, « La croix est sa bannière. »

L'un des experts de l'atelier, l'historien d'art Robert Coustet résume ce qui pourrait être l'idée fondatrice de Mériadeck, ce qui pourrait constituer les règles patrimoniales, en quelque sorte son ADN. « Avec la forme en **croix** des immeubles, c'est la **dalle** qui constitue le projet Mériadeck. Donc, là où il y a les immeubles en croix et la dalle, on est certain qu'on est dans le **périmètre Mériadeck**. »^[31].

En résumé, d'accord pour la destruction de la Croix du Mail en périphérie de la dalle et pas d'accord pour la transformation de la physionomie de la Croix du Palais sur la dalle.

Sur le site de Bordeaux 2030, un compte-rendu de l'atelier est formalisé. « Le Mériadeck patrimonial » est ainsi défini : « nous appelons Mériadeck les îlots sur dalle, qui portent en **lévitation** les immeubles en croix reliés à l'esplanade centrale par des **passerelles** ». C'est ce quartier qui correspond à « une grande ambition initiale », « au projet originel ». Les experts alertent sur « les réponses architecturales qui effacent les **tailles de guêpe**,... ou encore suppriment des circulations entre les dalles »^[32].

Le projet sur la Croix du Palais évoluera un peu dans ce sens. Le 8 février 2014, sur France Bleu Gironde, la radio locale de Radio France, Emmanuelle Juton, l'une des architectes, confirme que le message est bien passé : « on avait l'idée de faire plonger la façade jusqu'au rez-de-rue et donc de gommer la ligne du **garde-corps** originel de Mériadeck, cela a été mal perçu donc on a retravaillé la copie dans l'idée de retrousser la façade et de refaire apparaître la taille de guêpe de Mériadeck »^[33].

[31] Ibid.

[32] Direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine, « Compte rendu de l'atelier « quelles sont les valeurs de Mériadeck dans le périmètre Unesco ? ». »

[33] Vigier, « France Bleu Gironde lève le voile sur le projet "Croix du palais" dans le quartier Mériadeck ».

Autre message des experts clairement exprimés: pas d'intégrisme, le patrimoine est une matière vivante : « *ce qui doit motiver la préservation (de l'ensemble) est bien davantage sa qualité urbaine actuelle que son caractère historique en tant que témoignage de l'esprit d'une époque* ». Il faut aborder l'évolution du quartier « *non pas en tant qu'archivistes mais en tant qu'urbanistes* »^[34].

Il ne s'agit pas de muséifier le quartier mais de préserver sa singularité d'où cet appel à la vigilance: « *les projets étrangers à la logique de l'ensemble pourraient mutiler progressivement la composition dans laquelle ils s'inscrivent et la dalle pourrait devenir bientôt un accident topographique de la ville* »^[35].

Ces conclusions mettent bien en perspective les enjeux patrimoniaux de Mériadeck. Les experts ont reconnu une valeur essentielle au quartier : la cohérence de l'ensemble qu'il faut préserver.

- ... et quelques bonnes intentions -

- projet, préoccupation, problème, plan, opération pilote -

Depuis la labélisation de Bordeaux, les lignes ont quelque peu bougé. Les discours sur Mériadeck introduisent la notion de préservation. Les critiques violentes ou l'indifférence des années précédentes ont laissé la place à des échanges sur les enjeux patrimoniaux.

Certes, on ne sent pas encore une grande conviction dans les propos des décideurs et des urbanistes. Nous avons vu précédemment que le projet de la Croix du Palais a été modifié par obligation et sans un grand emballement de la part des architectes.

[34] Direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine, « Compte rendu de l'atelier « quelles sont les valeurs de Mériadeck dans le périmètre Unesco ? ». »

[35] Ibid.

Le maire de Bordeaux lui-même n'est pas un grand défenseur du quartier mais il commence à affirmer quelques bonnes intentions notamment lors de la clôture de l'Atelier d'avril 2012.

« Il faut lancer un **projet** de réhabilitation du jardin, [...] avec une **préoccupation** d'améliorer l'accessibilité de ce jardin [...] ça pose un **problème** de signalétique, ça pose un **problème** d'escaliers [...] il y a sans doute une **réflexion** d'ensemble à maintenir autour de ça ».

Face à ce que les experts appellent « la dalle-forteresse », Alain Juppé propose d'ouvrir le quartier et de lancer « une **opération pilote** sur un certain nombre de rues ». Il semble ne pas se souvenir du projet Flint.

Enfin il se dit « *sensible* » au propos des experts « sur l'homogénéité architecturale du quartier [...] Les bâtiments en croix il faudrait un système de protection fort pour garder ce parti pris des années 70 »^[36].

Le maire de Bordeaux conclut : « Il faut que l'on arrive à avoir un **plan guide** architectural qui nous permette de nous appuyer sur quelque chose au moment de la délivrance des permis de construire. »^[37].

Certes ici Alain Juppé s'exprime dans le cadre d'une intervention spontanée et improvisée. Mais ses propos sont vagues : son discours manque de précision, pour ne pas dire de rigueur : il parle projet, préoccupation, problème, plan, opération pilote... Ses phrases commencent par « *il faut* » ou « *il faudrait* ».

Nous sommes très loin des politiques volontaristes déclinées par Alain Juppé sur l'aménagement des quais, le ravalement des façades, le plan Lumière... Nous l'avons noté précédemment, le principal discours sur Mériadeck est ciblé sur la jonction entre la ville historique et le quartier moderne. La Cité Municipale

[36] Ville de Bordeaux, *Patrimoine construit contemporain*, à 10'40.

[37] Ibid.

a porté cette vocation mais aussi l'îlot Bonnac, présenté sur le site de Bordeaux 2030 comme un « *espace charnière entre la modernité de Mériadeck et le centre historique* »^[38]. Ce programme signé par l'architecte Jean-Pierre Buffi, bouclé en 2011, s'articule autour d'un ensemble de bâtiments : du côté du centre historique, les volumes sont découpés pour rappeler la forme des maisons hautes, face au quartier Mériadeck, les façades sont plus massives.

Cette volonté de rapprocher Bordeaux l'historique et Bordeaux la moderne est très présente dans les discours institutionnels positifs et répétitifs. Mais cela cache un autre discours, négatif celui-là, sur une préoccupation plus insurmontable : s'attaquer à la « *dalle- forteresse* » de Mériadeck.

[38] Direction Générale de l'Aménagement (DGA) de la Ville de Bordeaux, « L'îlot Bonnac. »

L'effet Unesco sur Mériadeck a été de faire d'un lieu mal assumé, un casse-tête patrimonial. Il est inadapté lorsque l'agence Flint propose un adoucissement de la dalle vers la rue. Il dérange lorsqu'il s'agit de construire une Cité Municipale ou de rénover la Croix-du-Palais. Il coûte cher lorsqu'il faut entretenir les jardins et autres passerelles. Mais il est là « *ce quartier historique du paysage bordelais qui souffre d'une image d'austérité, d'isolement et de vieillissement.* » tel qu'il est présenté sur le site de Bordeaux 2030. Pour la « Ville de Bordeaux », l'enjeu est aujourd'hui de « *révéler les qualités de Mériadeck tout en assurant son renouvellement et son intégration dans la ville ancienne.* »^[39].

[39] Direction Générale de l'Aménagement (DGA) de la Ville de Bordeaux, « Mériadeck : rupture(s) ? »

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CONCLUSION

Résumons les discours qui ont imprégné et façonné l'image de Mériadeck des années cinquante à nos jours.

Après la guerre, Mériadeck est l'objet d'une propagande implacable de la part des décideurs : le quartier est médiocre, vétuste, insalubre ... Mais on lui annonce un avenir radieux, un grand projet de rénovation va lui permettre de devenir la cité de l'an 2000. Le projet futuriste se veut en avance sur son temps, résolument contemporain, plan cruciforme, urbanisme sur dalle. Il doit être un exemple d'urbanisme et d'architecture. Le discours officiel est triomphant.

Mais les détracteurs sont déjà nombreux qui dénoncent l'illusion moderniste, le décalage, l'archaïsme et le mur. À peine construit, le quartier sur dalle serait déjà obsolète.

Après ces années tonitruantes et pendant les années d'ascension de Bordeaux vers le label Unesco, Mériadeck se fait oublier. Face à un ensemble classique et néoclassique remarquable, cohérent, pérenne, l'ancien quartier futuriste est alors présenté comme une discontinuité et une rupture.

Nous assistons à la montée en puissance d'un patrimoine élu, choisi, précieux, mis en scène : celui de la ville du XVIIIème siècle, en même temps que nous constatons la marginalisation d'un « patrimoine » subi, renié, vide de sens et qui vieillit

mal. Tellement subi que personne ne qualifie Mériadeck de patrimoine. Il va être patrimoine malgré lui avec son entrée dans le périmètre de protection « Bordeaux, Port de la Lune ».

Dès l'obtention du label Unesco, le statut de Mériadeck change. Non pas qu'il soit enfin perçu comme un patrimoine, mais certains architectes et historiens demandent qu'il fasse désormais l'objet d'une attention particulière autant que les quartiers anciens. Les riverains, eux, se proclament gardiens du temple et défendent les caractéristiques de l'urbanisme sur dalle dès qu'elles sont menacées.

Les pouvoirs publics ne sont pas en reste et partent à la reconquête de Mériadeck. Un patrimoine même malgré lui doit être valorisé. Les urbanistes sollicités par la Ville, veulent lui redonner vie, le recomposer, le fertiliser. Pour eux, c'est une matière vivante, un témoignage des années soixante-dix qui peut s'inscrire dans la politique urbaine. Des experts réfléchissent et échangent sur d'éventuelles valeurs. Une définition patrimoniale de Mériadeck se dessine : croix, dalle, taille de guêpe, garde-corps doivent être défendus pour préserver l'homogénéité du quartier.

Mais cette carte d'identité est bien encombrante et les bonnes intentions vont devenir préoccupation, problèmes, plan, opération pilote. Rien de très concret. C'est à la lisière de Mériadeck que la Ville de Bordeaux va trouver son salut ou du moins la justification de son intérêt dans ce quartier si embarrassant.

Depuis 2010, la Cité Municipale porte l'idée de la jonction harmonieuse entre ville moderne et ville historique : cohésion, lien, articulation, soudure, rencontre, voilà autant de mots pour soutenir ce leitmotiv !

Il est difficile de répondre à notre problématique par l'affirmative. À la suite de l'historien Guy Lambert, il s'agissait d'identifier à travers les discours écrits, la part de mémoire de Mériadeck qui aurait participé aux destinées globales de Bordeaux. En d'autres termes, quelles valeurs patrimoniales de ce quartier typé des années soixante-dix ont pu être répertoriées comme étant des ressorts de la dynamique urbaine de l'ensemble consacré ?

Les valeurs patrimoniales de Mériadeck qui participeraient à l'actuelle dynamique urbaine de la ville sont quasi-nulles. Les décideurs et les urbanistes scandent le même discours. Il est demandé au quartier de s'adapter à la ville, de s'y intégrer, d'être comme le reste de la ville. Les règles urbanistiques et architecturales de Mériadeck sont vécues comme des handicaps, plus souvent contournées que respectées.

Si Mériadeck est un patrimoine, il est vraiment subi par les pouvoirs publics et les urbanistes.

Dans le périmètre Unesco de Bordeaux, le quartier Mériadeck a une place essentiellement physique. Il s'est glissé malgré lui dans un vaste secteur labélisé, il est vécu comme rompant l'harmonie et « la cohérence urbaine » de ce que l'Unesco appelle un « *exemple exceptionnel des tendances classiques et néo-classiques* ». Autant dire que dans ce cadre, la valeur patrimoniale de Mériadeck est déplacée et en tout cas parfaitement accidentelle.

Si Mériadeck est un patrimoine, il est vraiment incongru par rapport au reste de la ville notamment la partie ancienne.

Et si Mériadeck devenait un patrimoine à part entière ? Un objet revendiqué pour lui-même, aimé, partagé, singulier, choyé ? Et si on lui donnait une chance ?

Dans une interview accordée au supplément Sortir de l'hebdomadaire Téléràma, l'architecte et commissaire d'Agora 2012, Marc Barani se met à rêver :

« C'est une cassure violente, mais il suffirait de changer notre regard sur le site pour mieux voir son potentiel. La question de l'homogénéité et de l'harmonie ne fonctionne pas en ville. Il faut des héritages et des hérésies mais aussi des ruptures. Que Mériadeck soit un ailleurs dans la ville est tout à fait stimulant. »^[1].

Est-ce prémonitoire ? L'édifice de la Caisse d'Epargne, en « rupture » avec son environnement, vient d'accéder au statut de monument historique, ce qui lui assure une protection juridique

[1] Vallez, « Marc Barani, Le choc des ruptures. »

patrimoniale. Souvent présenté comme la porte d'entrée de Mériadeck, le bâtiment vient d'être inscrit comme «*témoignage remarquable de l'architecture-sculpture de la deuxième moitié du XXème siècle*»^[2]. Comme le signale Gilles Ragot, dans son *guide d'architecture*, Edmond Lay a signé là «*une œuvre originale dans le concert architectural bordelais* »^[3] si différente de ses voisins en croix.

Dans le numéro de mars 1995 de la revue d'A (d'Architecture), le journaliste, Emmanuel Dupuy classait le bâtiment de la Caisse d'Épargne dans la catégorie «*hérésie*». «*Même si ses formes rondes ont beau s'interpénétrer avec une audacieuse subtilité, elle n'en sont pas moins une belle insulte au strict ordonnancement environnant.*»^[4].

L'insulte, l'hérésie, l'originalité ; la Caisse d'Épargne qui a même été menacée de destruction (cf Sud Ouest du 6 novembre 2012) est aujourd'hui considérée comme un patrimoine.

[2] Direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine, « Caisse d'Épargne. »

[3] Ragot, *Guide d'architecture Bordeaux & agglomération*.

[4] Dupuy, « Meriadeck un pari presque gagné. »



Photographie
© R.Coustet, M.Saboya (Collection particulière)
Coustet et Saboya, *Bordeaux, la conquête de la modernité*, page 222

Photographie L.H.

ANNEXE 1

BÂTIMENTS

Catalogue réalisé à partir des informations données par l'architecte Mathias Ciscal sur son blog « Désillusion d'une utopie : histoire et état des lieux du quartier Mériadeck à Bordeaux. ».

-1- RÉSIDENCE DU CHÂTEAU D'EAU

Date : 1960

Architecte : André Conte, Pierre Daurel, Jean-Jacques Prevot, François Brochet

Maître d'Ouvrage : la SBUC (ancienne SBRU)

Programme : 73 logements, parking de 73 places

-2- LA POSTE

Date : 1971

Architecte : Cauly (restructuration en 2000 par Lacrouts et Massicault)

Programme : 40 000 m² de bureaux, parking privé de 126 places

-3- ESPLANADE CHARLES-DE-GAULLE

Date : 1973

Paysagiste : Jacques Sgard



Photographies L.H.

-4- HÔTEL MERCURE
(ANCIENNEMENT LE FRANTEL)

Date : 1975

Architecte : M. Sergent

Programme : 10 200 m2 soit 200 chambres

-5- LE RECTORAT (DEPUIS 2005)

(ANCIENNEMENT LA DIRECTION RÉGIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
OU TOUR DE SEIZE)

Date : 1975

Architecte : Jean Rabinel

Programme : 10 000 m2

-6- LE CENTRAL TÉLÉPHONIQUE

Date : 1975

Architecte : Jean Rabinel

-7- IMMEUBLE PARC CUB (ANCIENNEMENT SBRU)

Date : 1976

Architecte : Jean Willerval

-8- TOUR 2000

Date : 1976

Architecte : André Grésy et Jean-Raphaël Hebrard

Programme : 8 600 m2 de bureaux`

-9- IMMEUBLE HORIZON 1

Date : 1976

Architecte : Cabinet Pierre Mathieu, Claude Bouey, Pierre
Calmon et Roger Tagini

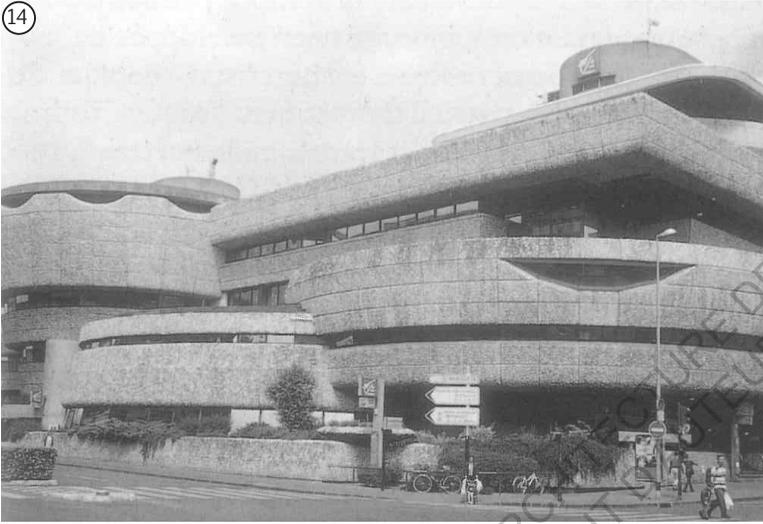
Programme : 9 000 m2 de bureaux

-10- LE GUYENNE

Date : 1976

Architecte : Jean Willerval, Pierre Rignols, André Lagarde

Programme : 3 500 m2 de bureaux (de la CUB), restaurant et
café



-11- LE CENTRE

Date : 1976

Architecte : Francisque Perrier

Maître d'œuvre : UFFI

Programme : 130 logements

-12- LES JARDINS DE GAMBETTA

Date : 1977

Architecte : Atelier Salier-Courtois-Lajus et Fouquet

Programme : surface totale de 23 800 m² ; 12 800 m² de logements soit 128 logements, 8 400 m² de bureaux, 1 000 m² de commerces, parking privé sur deux niveaux de 336 places sur 13 280 m².

-13- L'ÉRIKA

Date : 1977

Architecte : Michel Petuaud-Letang

Programme : 81 logements, 400 m² de bureaux

-14- LA CAISSE D'ÉPARGNE

Date : 1977

Architecte : Edmond Lay, Pierre Layré-Cassou et Pierre Dugravier

-15- LA PRÉFECTURE

Date : 1977

Architecte : Jean-Pierre Dagbert et Pierre Dufau

-16- LE PONAN

(ANCIENNEMENT : UAP)

Date : 1977

Architecte : Jacques Salier, Adrien Courtois et Patrick Fouquet

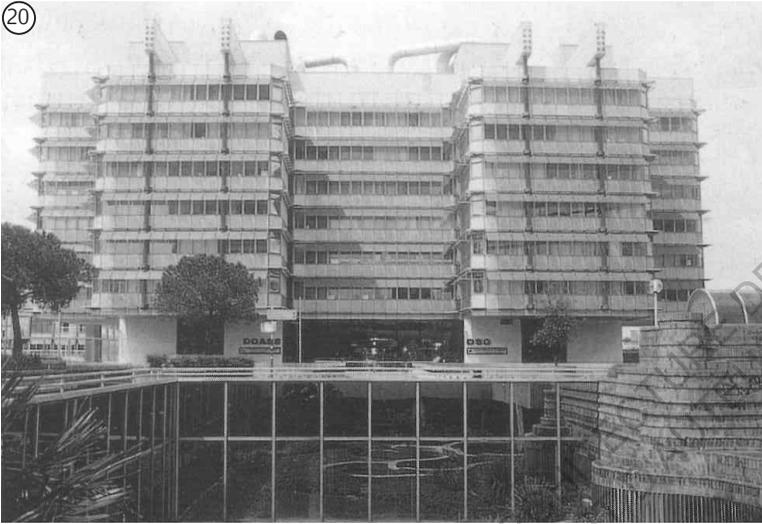
Programme : 179 logements

-17- HÔTEL DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Date : 1979

Architecte : Jean Willerval, collaborateurs André Lagarde et Branko Vulic (Paris)

Programme : 43 500 m² de bureaux (originellement), parking de 474 places



Photographie
© R.Coustet, M.Saboya
Coustet et Saboya, *Bordeaux, la conquête de la modernité*

Photographie L.H.

-18- IMMEUBLE HORIZON 2, «MUTUALITÉ»

Date : années 80

Architecte : Claude Bouey (Bordeaux)

-19- CENTRE COMMERCIAL

Date : 1980

Architecte : Joël Gourvellec

Programme : Le Centre Commercial Auchan, 66 boutiques dans la galerie, parking public de 1 500 places

-20- DIRECTION SOLIDARITÉ GIRONDE, CONSEIL GÉNÉRAL 33

(ANCIENNEMENT : LA DDASS)

Date : 1980

Architecte : Jean de Giacinto, Alain Loisier et Jacques Salier

Programme : 174 places de parking

-21- LA PATINOIRE

Date : 1981

Architecte : Claude-Henri Aubert (Réaménagement en 2004, Bertrand Nivellet)

Programme : patinoire de 4 800 à 7 500 places

-22- LA CROIX DES FONTAINES

Date : 1982

Architecte : François Ambroselli

Programme : 3 700 m² de bureaux (du Conseil Régional)

-23- LA CROIX DU PALAIS

Date : 1982 (réhabilitation en 2015 par l'agence d'architecture Groupe Loisier, en association avec Poly Rhythmic Architecture)

Architecte : François Ambroselli

Programme : 4 500 m² de bureaux (du Conseil Général), 106 places de parking

-24- TENNIS

Date : 1983

Architecte : Jean Willerval

Programme : tennis, salle pour l'association de Saint Bruno, Bowling.



Photographie L.H.

Photographie
© R.Coustet, M.Saboya
Coustet et Saboya, *Bordeaux, la conquête de la modernité*

-25- ALLIANZ

(ANCIENNEMENT : AGF)

Date : 1983

Architecte : SCPA Arretche-Karasinki, collaborateur Marcel Nouviale

Programme : 20 000 m² de bureaux, parking de 111 places

-26- HÔTEL NOVOTEL

Date : 1987

Architecte : Michel Petuaud-Letang

Programme : 137 chambres

-27- L'HÔTEL DE RÉGION

Date : 1987

Architecte : Francisque Perrier

Programme : parking de 256 places

-28- TRÉSORERIE GÉNÉRALE

Date : 1988

Architecte : Claude-Henri Aubert

Programme : 15 932 m² de bureaux et parking de 164 places

-29- IMMEUBLE LES CITADINES

Date : 1989

Programme : bureaux (occupé par Bordeaux Métropole Aménagement - BMA), résidence de tourisme

-30- HÔTEL IBIS ET ETAP HÔTEL

Date : 1989

Architecte : Jean Philippe Brisou, Jean-Claude Renaudet et Jean-Paul Luquot

Programme : 109 chambres

-31- LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Date : 1989

Architecte : Bernard Trinqué, Jacques Tournier, André Créty et Jean-Raphaël Hébrand

Programme : 20 200 m², 22 places de parking

39



40



-32- CONSEIL GÉNÉRAL

Date : 1991

Architecte : Jean Willerval, Louis Deleu, Jean-Jacques Gauthier
(extension en 2010, Art'Ur et Artotec)

-33- IMMEUBLE DE BUREAUX POUR LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Date : 2013

Architecte : BDM

Programme : 8 367 m² de SHON de bureaux

-34- IMMEUBLE LE CARDINAL

Architecte : Francisque Perrier

Programme : 60 logements, parking de 74 places

-35- TOUR CRISTAL

Programme : 3 400 m² de bureaux (loués au Conseil Général),
parking de 44 places

-36- RÉSIDENCE CHARLES-DE-GAULLE

Architecte : Francisque Perrier

Programme : préfecture de gironde, bureaux, 71 logements

-37- RÉSIDENCE CRISTAL

Architecte : Claude-Henri Aubert

Programme : 75 logements, parking de 66 places

-38- IMMEUBLE LE PRISME

Programme : 6 500 m² de bureaux, parking de 26 places

-39- TOUR AQUITAINE

Programme : 4 000 m² de bureaux loués en totalité par la CUB,
parking de 31 places

-40- LA CITÉ MUNICIPALE

(ANCIENNEMENT LA CROIX DU MAIL)

Date : 2014

Architecte : Paul Andreu architecte; King Kong (restaurant)

Programme : 21 350 m², bureaux des services municipaux,
restaurant

ANNEXES

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ANNEXE 2

CHRONOLOGIE: LES DATES REPÈRES DU QUARTIER MÉRIADECK

1609 : le cardinal François de Sourdis fait assainir les faubourgs de la ville côté Ouest. Construction d'un monastère des Chartreux et de ses jardins ainsi que de l'église Saint-Bruno (qui existe toujours).

1769 : le prince Ferdinand Maximilien de Mériadec de Rohan est nommé archevêque de Bordeaux. Il fait construire le Palais Rohan et pour le financer, il achète, assainit et vend des terres à l'emplacement du quartier qui porte aujourd'hui encore le nom de Mériadeck.

1780 : création d'un marché « au bois, à paille, à serment et à charbon ». Ce marché s'installe sur la place principale du quartier qui deviendra officiellement en 1831, la Place Mériadeck. Le marché restera le très populaire « marché aux puces » de Bordeaux jusqu'à la destruction du quartier.

1791 : décision d'un cimetière unique pour Bordeaux, à l'extérieur de la ville. L'emplacement pour la construction du cimetière général est choisi : c'est l'enclos des Chartreux. Il va limiter à l'Ouest le quartier Mériadeck.

1805 : création d'une fabrique de tabac qui emploiera un siècle plus tard jusqu'à 1000 ouvriers.

1838 : décret sur « les femmes du monde » reléguées rue du Pont-long (l'actuelle rue Gorges Bonnac).

Jusqu'à la seconde guerre mondiale : le quartier s'affirme ouvrier et populaire.

1950 : l'îlot Mériadeck est déclaré insalubre.

1955 : premier projet de l'architecte Jean Royer. Le quartier est détruit et remplacé par une cité de hauts immeubles pour loger 2500 familles. L'immeuble du Château d'Eau, de douze étages, sera le seul bâtiment construit du programme. Les loyers y sont élevés. Dans ce projet, les quelques 5000 habitants de Mériadeck sont relogés au Grand-Parc.

1964 et 1967 : présentation respectivement du deuxième et troisième projet de Jean Royer. Bordeaux est devenu Métropole d'équilibre et les projets ont évolué vers un quartier du tertiaire.

1965 : création de la SBRU, Société Bordelaise mixte de Réalisations Urbaines, une société d'économie mixte créée à l'occasion de la rénovation urbaine du quartier Mériadeck.

1968 : l'architecte nordiste Jean Willerval et Paul Lagarde sont nommés architectes-coordonateurs auprès de Jean Royer.

1970 : présentation de la maquette du dernier projet. Confirmation d'un quartier tertiaire avec un secteur résidentiel réduit à 1000 logements. La conception architecturale et urbaine change avec une séparation automobiles-piétons. C'est un projet d'urbanisme dit « sur dalle ». Adoption d'un plan cruciforme pour les immeubles.

1973 : livraison de l'esplanade Charles de Gaulle.

1975 : livraison des premiers bâtiments qui contournent le cahier des charges (avec notamment l'abandon du plan cruciforme) : le rectorat, la Caisse d'Épargne de l'Architecte Edmond Lay et la préfecture (un bâtiment mi- croix, mi- étoile).

1979 : livraison de la tour de la Communauté Urbaine de Bordeaux. L'hôtel de la CUB est le plus haut bâtiment du quartier. Il s'est vu pourtant amputé de deux étages, alors même que le permis de construire était déjà accepté, pour que l'on ne puisse pas le voir depuis la mairie de Bordeaux.

1980 : inauguration du Centre Commercial.

1981 : livraison de la Patinoire. Le bâtiment ne respecte pas le cahier des charges établi par Jean Willerval ; ici pas de plan en croix, aucune connexion à la dalle.

1988 : d'autres bâtiments sont construits dans les années 80 dans le même non-respect des règles architecturales du quartier, comme L'Hôtel de Région et le Trésor Public livrés en 1988.

1991 : ouverture de la bibliothèque municipale. Pas de plan en croix mais une entrée arrière connectée tout de même à la dalle.

2000 : rénovation du Centre Commercial, puits de lumière et extension sur l'esplanade (hypermarché Auchan sur trois niveaux + une centaine de boutiques).

2003 : arrivée du tramway en rez-de rue et qui dessert le Centre Commercial par un escalier escalator.

Le 28 juin 2007 : classement de Bordeaux, « Port de la Lune » au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Le quartier Mériadeck est dans le périmètre du classement.

Le 9 juillet 2007 : lancement d'un marché de finition par la Ville de Bordeaux pour envisager la restructuration de quartier.

2008 : l'Agence bordelaise « Flint » remporte le marché et propose, entre autres, une dalle en pente douce vers le tramway (au final pas retenue).

Le 19 juillet 2010 : Le conseil municipal de Bordeaux adopte le projet de la « Cité Municipale », un bâtiment qui doit réunir 800 employés municipaux et qui se situera en face de l'Hôtel de ville à l'entrée du quartier Mériadeck, à la place de la Croix du Mail (qui sera donc détruite). L'agence Paul Andreu remporte le marché en 2011.

2010 : naissance d'Associations de riverains dont « Sauvegarder Mériadeck » qui saisissent le Tribunal Administratif de Bordeaux sur la légalité de la « Cité Municipale » ainsi que l'Icomos, eu égard au classement Unesco de Bordeaux.

Les 26 et 27 avril 2012 : Atelier de travail organisé par la Ville de Bordeaux et l'Icomos autour d'une interrogation: « Quelles sont les valeurs de Mériadeck dans le périmètre Unesco ? »

2012 : Le Conseil Général de Gironde réhabilite la Croix du Palais et la Communauté Urbaine de Bordeaux procède à la restructuration de sa tour. Ils rencontrent la pression des associations pour respecter les valeurs patrimoniales du quartier. Le premier revient sur son idée de supprimer la taille de guêpe et détruit une passerelle de béton... qui sera déplacée 10 mètres plus loin. Le deuxième grignote la terrasse et en détruit les garde-corps... qui seront reconstruits.

Le 18 juillet 2014 : inauguration de la Cité Municipale.

Le 14 janvier 2015 : Le tribunal administratif rend son jugement en faveur de la Ville de Bordeaux. Le permis de construire de la Cité Municipale est valide.

ANNEXE 3

LES ACTEURS (PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE)

Tourny : administrateur français de XVIII^{ème} siècle (1695-1760)
Louis-Urbain Aubert de Tourny, marquis de Tourny est nommé intendant de Guyenne à Bordeaux en 1743 après avoir été intendant à Limoges. Il finit la Place Royale commencée par son prédécesseur Claude Boucher, il embellit les quais sur la Garonne et en fait une immense façade. C'est un urbaniste : il fait percer de grands cours reliés par des places, il établit les plans des Allées de Tourny, du Jardin Public, de la Place Gambetta, de la Place de la Victoire. Il fait disparaître les vieilles portes médiévales, les remplaçant par des portes en arc de triomphe.
En 1757, Tourny rejoint Paris où il est nommé conseiller d'État.

Jean Royer : architecte-urbaniste (1903-1981)
En 1924, Jean Royer est l'auteur de la première thèse de l'Institut d'urbanisme de Paris. C'est « une étude d'évolution de ville » à travers l'exemple de Libourne. Il considère que « la ville est un organisme vivant ». Il reçoit le diplôme d'architecte de l'École spéciale d'Architecture dont il devient le directeur administratif. Architecte et urbaniste, il est l'adjoint, pendant 15 ans, d'Henri Prost. De 1934 à 1939, Henri Prost et Jean Royer sont chargés du plan d'aménagement de la région parisienne dit « plan Prost ». Ils sont également ensemble co-fondateurs de la revue « Urbanisme » en 1932.

Après la guerre, Jean Royer est urbaniste en chef au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) et inspecteur général de l'Urbanisme des régions du Centre et d'Aquitaine et ce jusqu'en 1954. Il dresse les plans de la reconstruction de plusieurs villes sinistrées et conseille des villes comme Bordeaux dans leurs projets municipaux. En 1955, il se voit confier le programme du quartier dit « Hôtel de Ville », c'est l'opération de rénovation Mériadeck. Il en devient l'architecte en chef. Son premier projet sera un quartier résidentiel (1951-1957), les deux suivants (1964 et 1967) prendront l'option du quartier tertiaire de centre-ville et locomotive d'une région. Au quatrième projet présenté en 1970, il travaillera avec un architecte coordinateur Jean Willerval. Mais il abandonnera le projet avant la fin du programme.^[1]

Jacques Chaban Delmas : homme politique (1915-2000)

Jacques Delmas, dit Jacques Chaban-Delmas (il a ajouté son nom de résistant à son patronyme) a été maire de Bordeaux pendant 48 ans de 1947 à 1995. Parisien d'origine, il devient la figure emblématique de Bordeaux. Il a mené des grands projets d'urbanisme sur sa ville : Mériadeck, Bordeaux-Lac et le quartier du Grand Parc. Simultanément, il a été député de la Gironde et à ce titre, il présida l'Assemblée nationale à trois reprises. Il a exercé les fonctions de Premier ministre de 1969 à 1972 sous la présidence de Georges Pompidou. Il porte un projet connu sous l'appellation de « Nouvelle Société » dans laquelle il préconise une plus grande autonomie des services de l'État et répond ainsi aux revendications du mouvement de mai 68. En 1974, Jacques Chaban-Delmas est candidat malheureux à la Présidence de la République (Valéry Giscard d'Estaing est élu).

[1] http://archiwebture.citechailot.fr/fonds/FRAPN02_ROYER

Jean Willerval : architecte-urbaniste (1924-1996)

Jean Willerval fonde sa propre agence en 1959. Originaire du Nord, il réalise de nombreux ouvrages dans la région lilloise et plus largement dans le Nord-Pas-de-Calais. Il remporte un premier programme d'envergure : le concours du Palais de Justice de Lille, dont le chantier s'achèvera en 1968. En 1968, Jean Willerval est nommé architecte-coordonnateur auprès de Jean Royer « pour définir le parti architectural » du quartier Mériadeck de Bordeaux. Il confirme le principe de la dalle de Jean Royer et prend le parti d'immeubles cruciformes. Il travaillera sur ce programme jusqu'en 1985. Dans les années 80, il réalise aussi quatre tours (en façade miroir) du quartier de la Défense à Paris et quatre centrales nucléaires. Il a essentiellement travaillé en France.

Jean Willerval reçoit le Grand Prix National de l'Architecture en 1975, année de la création du prix.

Alain Juppé : homme politique né en 1945 à Mont de Marsan. Alain Juppé est maire de Bordeaux depuis 1995, avec une interruption entre 2004 et 2006 (par une décision de justice : il a été condamné à l'inéligibilité dans l'affaire des emplois fictifs de la mairie de Paris)

Il commence sa carrière auprès de Jacques Chirac, il est son adjoint à la mairie de Paris de 1983 à 1995. Il est « parachuté » à Bordeaux, lorsque Jacques Chaban-Delmas quitte son mandat de maire. Il a été Premier ministre au début du premier mandat présidentiel de Jacques Chirac de 1995 à 1997 et a dirigé l'UMP (l'Union pour un Mouvement Populaire) de 2002 à 2004. Il s'est déclaré candidat à la primaire de l'UMP (parti qui s'appelle aujourd'hui les Républicains) pour l'élection présidentielle de 2017.

Depuis les dernières élections municipales de 2014, la droite a retrouvé la majorité à la Communauté Urbaine de Bordeaux et Alain Juppé a été élu Président de la CUB prenant la suite du socialiste Vincent Feltesse.

SBRU (créée en 1965)

C'est un sigle pour Société Bordelaise mixte de Réalisations Urbaines. La SBRU est une société d'économie mixte et dans ce cadre, elle associe dans son capital des collectivités locales majoritaires (commune et communauté urbaine) et des partenaires économiques et financiers privés). La SBRU a été créée à l'occasion de la rénovation urbaine du quartier Mériadeck. Elle a été l'opérateur foncier de la Ville de Bordeaux. Après l'opération Mériadeck, elle a continué à intervenir dans la politique d'urbanisme de la mairie et de la communauté urbaine, assurant la maîtrise d'ouvrage de grandes opérations d'aménagement et de construction d'intérêt général. Aux côtés de la Ville de Bordeaux et de la Communauté Urbaine de Bordeaux qui sont majoritaires à deux, le capital de la SBRU est aussi réparti entre le Conseil Général de la Gironde, la Caisse des Dépôts et de Consignations, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux... Jacques Chaban-Delmas en a été le Président du Conseil d'Administration. À la suite de graves difficultés financières, la SBRU a fait l'objet d'un plan de redressement à partir de 1995 et a changé de dénomination pour s'appeler Bordeaux Métropole Aménagement (BMA)

ICOMOS (créé en 1965)

L'ICOMOS (International Council on Monuments and Sites) est une association internationale qui se consacre à la préservation et à la mise en valeur du Patrimoine architectural, urbain et paysager, matériel et immatériel.

L'ICOMOS est constitué de comités nationaux dont le comité français. Ce dernier est une association, loi de 1901, reconnue d'utilité publique ; il rassemble 1200 membres qui exercent des responsabilités dans le domaine de la conservation, de la restauration et de la mise en valeur du patrimoine et des sites (conservateurs, architectes, administrateurs, urbanistes, historiens d'art) mais aussi des représentants des Ministère de la Culture, de l'Écologie, et des représentants de collectivités territoriales.

ICOMOS France conduit des missions d'expertise et audit pour le compte du gouvernement français, de l'UNESCO ou d'ICOMOS International, contribue au suivi et au bilan des biens

candidats ou inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, rédige les rapports d'évaluation, organise des colloques, séminaires, journées techniques et séances de formation.

LA CUB : établissement public de coopération intercommunale (1968- 2014)

La CUB est le sigle de Communauté Urbaine de Bordeaux. Elle a été créée le 1^{er} janvier 1968, en application de la loi du 31 décembre 1966 relative aux communautés urbaines, et instituant les premières communautés urbaines : celle de Strasbourg, Lille, Lyon et Bordeaux.

La communauté urbaine est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. À sa création la Communauté doit constituer un ensemble de plus de 250 000 habitants. La CUB réunit 28 communes et près de 750 000 habitants.

Les compétences exercées par la CUB lui sont transférées en lieu et place des communes membres. Parmi ses compétences, il y a la politique de la ville.

Le premier Président de la CUB a été Jacques Chaban-Delmas et le dernier Alain Juppé.

La loi du 27 janvier 2014 transforme les Communautés urbaines de plus de 400 000 en Métropole et leur confère des compétences élargies (notamment en matière d'habitat et de logement). Dans le cadre de cette application législative, le 1^{er} janvier 2015, la CUB devient Bordeaux Métropole.

L'A'Urba : association loi 1901 déclarée en 1969

C'est l'une des 52 agences d'urbanisme françaises. Elle relève d'un statut privé dont les membres sont des entités publiques (communes, Cub, région, département, État, Port de Bordeaux...). Elle est constituée d'une équipe pluridisciplinaire de 70 personnes: urbanistes, ingénieurs, géographes, architectes, sociologues, documentalistes, graphistes.... En 2007, à la demande de la Ville de Bordeaux et avec l'accord de la Cub, l'agence a présenté une « *Étude de programmation urbaine sur le quartier de Mériadeck* » permettant de fixer les objectifs de

la consultation d'architectes-urbanistes pour la requalification globale du quartier. Ce document a donc permis de lancer l'appel au marché de définition.

L'atelier d'experts est réuni autour de la question «Quelles sont les valeurs de Mériadeck dans le périmètre Unesco?» les 26 et 27 avril 2012 et organisé par la mairie de Bordeaux et l'ICOMOS France.

Des experts ont planché sur l'identité architecturale et urbaine du quartier et ont dessiné quelques recommandations. Voici la liste des experts :

Giancarlo Barbato, expert Icomos International / Bruno Fortier, architecte conseil de la Ville de Bordeaux / Robert Coustet, historien de l'art / Marc Barani, architecte, commissaire d'Agora 2012 sur le thème « Patrimoines Héritage Hérésie » / Alain Rieu, conservateur régional des Monuments historiques/ Philippe Cieren, inspecteur général architecture espaces protégés/ Benoît Lasserre, directeur départemental Gironde du journal Sud-Ouest.

De la Ville de Bordeaux : Michèle Laruë-Charlus, directeur général de l'aménagement / Stéphane Caze, directeur du droit de l'urbanisme et de l'architecture/ Anne-Laure Moniot, chef de projet, mission patrimoine mondial / Steven Gayme, adjoint au chef de projet mission patrimoine mondial/ Sylvain Schoonbaert, architecte historien, mission patrimoine mondial.

ANNEXE 4

GLOSSAIRE

Agora : biennale d'architecture, d'urbanisme et de design créée en 2004 par le Ville de Bordeaux. Chaque édition retient un thème qui fait l'objet d'une exposition et de débats : « Espaces publics » en 2014, « Patrimoine héritage-hérésie » en 2012. La prochaine édition aura lieu en 2017 sur le thème du paysage urbain.

Agences d'urbanisme : elles ont été créées par la loi d'orientation foncière de 1967 et leurs missions ont été redéfinies par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains du 13 décembre 2000. « *Ces agences ont notamment pour mission de suivre les évolutions urbaines, de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de préparer les projets d'agglomérations dans un souci d'harmonisation des politiques publiques* ». Il y a 52 agences d'urbanisme en France, ce sont des associations loi 1901 dont les membres sont des entités publiques ayant des compétences ou des implications en matière d'aménagement : communes, intercommunalités, régions, départements, État, Chambres Consulaires... L'à urba est l'une de ces agences.

Marché de définition : Ces marchés de définition étaient utilisés lorsque le pouvoir adjudicateur n'était pas en mesure, dans la préparation de son futur marché, de préciser « les buts et performances à atteindre, les techniques à utiliser, les moyens en personnel et en matériel à mettre en œuvre ». Ces dispositions ont été abrogées en 2010 sous la pression de l'Europe.

Métropole d'équilibre : Les huit premières métropoles d'équilibre ont été désignées par le Comité interministériel pour l'aménagement du territoire du 2 juin 1964 dont Bordeaux, Nantes, Lyon, Strasbourg. La création des métropoles d'équilibre répond à une politique volontariste d'aménagement du territoire destinée à aider au rééquilibrage du territoire face au développement économique de Paris et de l'Île de France. Les métropoles d'équilibre n'ont pas connu un statut juridique particulier mais furent dotées d'équipements et d'investissements publics renforcés.

Patrimoine Mondial de l'Unesco : c'est un label qui a été défini par la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Cette convention date de novembre 1972, elle a été instituée par l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), elle est aujourd'hui ratifiée par 186 Etats. Pour figurer sur la liste du Patrimoine Mondial, les sites doivent avoir une valeur universelle exceptionnelle et satisfaire au moins à un des dix critères de sélection. Bordeaux en satisfait deux : Bordeaux, Port de la Lune, « *constitue un témoignage exceptionnel d'un échange d'influences..* » et « *représente un ensemble urbain et architectural exceptionnel..* »

L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial induit un suivi de l'Unesco, qui peut déclasser un lieu.

Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) : créé en 1962 dans le cadre de la loi du 4 août 1962 par André Malraux, ministre de la Culture. C'est un document d'urbanisme qui tient lieu de plan local d'urbanisme dans le périmètre d'un secteur sauvegardé, c'est-à-dire dans le périmètre d' « *un secteur présentant un caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de*

tout ou partie d'un ensemble d'immeubles ». La création et la délimitation d'un secteur sauvegardé à Bordeaux sont prescrites le 16 février 1967, publiées le 19 novembre 1984 et approuvées le 25 octobre 1988. Une révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Bordeaux est approuvée le 13 février 2002 et intègre le projet de tramway.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : c'est un document d'urbanisme qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement. Celui de la Communauté urbaine de Bordeaux a succédé au Plan d'Occupation des Sols (POS) en juillet 2006. Le plan local d'urbanisme est un document qui, à l'échelle de la CUB, fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire de la CUB.

Réhabilitation : c'est une transformation et une amélioration des conditions d'habitation des immeubles dans un quartier ancien. C'est une opération qui respecte le caractère architectural des bâtiments et du quartier concerné.

Rénovation urbaine : c'est une opération qui passe par la démolition d'un quartier vétuste pour reconstruire et restructurer l'espace.

Urbanisme sur dalle : c'est un concept de la ville qui mélange la pensée urbaine de l'architecture moderne et une volonté de changement social des années soixante. La dalle renvoie aux principes de « la ville fonctionnelle » de la Charte d'Athènes de 1933 ainsi résumés par Le Corbusier : « *Les clefs de l'urbanisme sont dans les quatre fonctions : habiter, travailler, se récréer, circuler. Les plans détermineront la structure de chacun des secteurs attribués aux quatre fonctions clefs et ils fixeront leur emplacement respectif dans l'ensemble.* » Cela s'est traduit en France dans les années soixante et soixante-dix par des opérations d'ensemble urbains basées sur la séparation des flux véhicules et piétons. Sur la dalle, on trouve les éléments du programme liés aux piétons dans diverses activités de travail, de consommation et de loisirs. La dalle sert de socle aux différents bâtiments et elle est homogène. L'homme piéton y trouve le calme et le bien-être. Sous ou même dans la dalle, s'organisent les transports, les livraisons, les parkings...Il y a des

accès piétons entre les différents niveaux et tout se joue sur la fluidité des déplacements. Le quartier de la Défense est l'une des opérations emblématiques d'urbanisme sur dalle.

Zones à Urbaniser par priorité (ZUP) : elles ont été créées par décret du 31 décembre 1958, afin de répondre à la nécessité d'une construction de masse de logements. Elles entrent dans une procédure administrative d'urbanisme opérationnel (droit de préemption sur les terrains, équipement d'infrastructures avec participation de l'Etat et contrôle du programme de construction par le Préfet....). Les ZUP sont destinées à permettre, en périphérie de ville, la création de nouveaux quartiers, avec leurs logements, leurs commerces et leurs équipements. Les ZUP sont remplacées en 1967 par les ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) plus axées sur la politique des villes nouvelles.

ANNEXE 5

MÉRIADECK EN CHIFFRES

27 hectares en cœur de ville, entre le Palais Rohan (l'actuel Hôtel de Ville) sur le cours d'Albret et le cimetière de la Chartreuse vers l'ouest, entre le cours du Maréchal Juin et la rue Georges Bonnac au nord.

Des chiffres : D'après un rapport d'étude édité en juin 2007 par A'urba.^[2]

-Bureaux : 240 700 m² de bureaux pour 14 000 emplois.

-Logements : 800 logements pour 2 500 habitants.

-Hôtels : 4 hôtels offrant 660 chambres

-Commerces : 10 000 m² de commerces et un centre commercial de Mériadeck de 42 000 m² qui accueille 12 millions de visiteurs par an (autant que Disneyland Paris).

[2] www.aurba.org/content/download/427/.../07B212_meriadeck_06_07.pdf.

4 niveaux :

- Le sol avec des voies de 35 mètres de large sur 2 fois 2 voies.
- La dalle est divisée en 8 ilots bâtis sur 8 terrasses : celles de la Poste, des Jardins Gambetta, du Centre Commercial, du Front du Médoc, du Général Kœnig, du Rhin et Danube, du 8 mai et de l'Esplanade Charles de Gaulle.
- Le sous-dalle : des parkings dont 3 publics d'une capacité totale de 2400 places. Les parkings sont accueillis dans l'épaisseur de la dalle.
- Les toits : dont celui du centre commercial qui est en parking aérien (qui pourrait faire l'objet d'une recherche pour de nouveaux usages)

Une vocation de centre administratif pour les collectivités locales

- Bordeaux Métropole : il y a 720 agents regroupés sur le quartier. Bordeaux Métropole (anciennement Cub) occupe l'hôtel de la CUB (43500 m²), Le Guyenne, la Tour 2000, la Tour Aquitaine. Le nouvel Immeuble Laure Gatet de 11000 m² a été inauguré le 30 mai 2013 et accueille 350 agents.

-Le Département de la Gironde : il y a 1700 agents sur le site. Le Département occupe l'hôtel du Département, l'immeuble Gironde qui a fait l'objet d'une extension en 2011, l'immeuble Solidarité (anciennement l'immeuble de la DAAS), la Tour Cristal, la Tour Allianz, la Croix du Palais en restructuration.

- La Région Aquitaine rassemble 1000 agents repartis dans l'Hôtel de région (25500 m²), la Croix des Fontaines, la petite Tour 2000.

- La Ville de Bordeaux accueille 850 agents dans la toute nouvelle Cité Municipale (20000 m²) ouverte en 2014.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BIBLIOGRAPHIE

Andreu, Paul. « La cité municipale de Bordeaux », s. d. http://www.paul-andreu.com/pages/pages%20fiches/126-Bordeaux_CM.html.

A'Urba. *De la ville à la métropole 40 ans d'urbanisme à Bordeaux*. Bordeaux: Le Festin, 2011.

Barrère, Pierre, Robert Heisch, et Serge Lerat. *La région du Sud-Ouest*. Paris: Presses universitaires de France, 1969.

Bihel, Mathilde. « La dalle de Mériadeck entre ciel et terre. » École d'architecture et de paysage de Bordeaux, 2005.

Bosdecher, Laurie. « Recours contre la future Cité municipale. » *Sud Ouest*, 14 décembre 2011. <http://www.sudouest.fr/2011/12/14/recours-contre-la-future-cite-municipale-580192-2780.php>.

Callais, Chantal, et Thierry Jeanmonod. *Bordeaux*. Portrait de ville. Paris: Institut Français d'Architecture (IFA) Cité de l'architecture et du patrimoine, 2006.

———. *Bordeaux, patrimoine mondial, la fabrication de la ville*. Vol. 1. 2 vol. La Crèche: Geste éditions, 2012.

Campagne, Caroline. « À Bordeaux - Mériadeck, un front commun des riverains face aux projets. » *Sud Ouest*, 30 juin 2011. <http://www.sudouest.fr/2011/06/30/a-meriadeck-un-front-commun-des-riverains-439258-729.php>.

Cherruau, Pierre. *Chaban de Bordeaux*. Bordeaux: Editions Sud Ouest, 1999.

Cisnal, Mathias. *Désillusion d'une utopie : histoire et état des lieux du quartier Mériadeck à Bordeaux*, 2011. <http://meriadeck.free.fr>.

Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB), et Mairie de Bordeaux. « Dossier de presse les quais rive gauche à Bordeaux », mai 2009.

Costedoat, Delphine, et Michel Jacques. *Flint*. Overworld. Bordeaux, 2011.

Coustet, Robert, et Marc Saboya. *Bordeaux, la conquête de la modernité : architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003*. Bordeaux: Mollat, 2005.

Darfoy, Catherine. « Le tribunal aime la Cité. » *Sud Ouest*, 23 janvier 2015.

———. « Mériadeck attend ses nouveaux voisins. » *Sud Ouest*, 7 août 2010. <http://www.sudouest.fr/2010/08/07/meriadeck-attend-ses-nouveaux-voisins-155974-2780.php>.

Delaage, Dominique. « Pont Bacalan-Bastide et label Unesco : les Bordelais sont sereins. » *Sud Ouest*, 25 juillet 2010. <http://www.sudouest.fr/2010/07/25/pont-bacalan-bastide-et-label-unesco-les-bordelais-sont-sereins-146535-2780.php>.

Direction Générale de l'Aménagement (DGA) de la Ville de Bordeaux. « Bordeaux, porte océane », s. d. <http://www.bordeaux2030.fr/documentation/parcours-ville-heritage>.

———. « Caisse d'Épargne. » *Bordeaux 2030*, s. d.

———. « Compte rendu de l'atelier « quelles sont les valeurs de Mériadeck dans le périmètre Unesco ? ». » *Bordeaux 2030*, s. d. <http://www.bordeaux2030.fr/bordeaux-demain/meriadeck/atelier/compte-rendu>.

———. « La cité municipale. » *Bordeaux 2030*, s. d. <http://www.bordeaux2030.fr/bordeaux-demain/meriadeck/cite-municipale>.

———. « L'étude Flint : projet lauréat du marché d'étude de définition. » *Bordeaux 2030*, s. d. <http://www.bordeaux2030.fr/bordeaux-demain/meriadeck/l%E2%80%99etude-flint>.

———. « L'îlot Bonnac. » *Bordeaux 2030*, s. d. <http://www.bordeaux2030.fr/bordeaux-et-vous/nos-conseils/catalogue-projets-reussis/immeubles/ilot-bonnac>.

———. « Mériadeck : rupture(s) ? » *Bordeaux 2030*, s. d. <http://www.bordeaux2030.fr/bordeaux-unesco/patrimoine-mouvement/decouvrir-pied-ou-velo/meriadeck-ruptures>.

Dumas, Jean. *Bordeaux, ville paradoxale: temps et espaces dans la construction imaginaire d'une métropole*. Talence: Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2000.

Dupuy, Emmanuel. « Mériadeck un pari presque gagné », *D'A. D'Architectures*, no 53 (mars 1995): 46-47.

Escolin, Bertrand. « Bordeaux Mériadeck va s'ouvrir et se densifier. » *Le Moniteur*, 6 février 2009. <http://www.lemoniteur.fr/articles/bordeaux-meriadeck-va-s-ouvrir-et-se-densifier-640527>.

Follea, Dominique. « Du vieux Mériadeck au nouveau quartier de l'Hôtel de Ville », 1973. http://www.unipef.org/sites/unipef/files/PCM/avant1973/1973_03-Ch02.pdf.

Gauté, Jean-Michel. « Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, séance du lundi 9 juillet 2007 », 7 octobre 2007. http://www.bordeaux.fr/images/ebx/fr/CM/185/3/acteCM/1924/pieceJointeSpec/27670/file/acte_20075302_D.pdf.

INA. *Aménagement centre de Bordeaux: interview Chaban Delmas*, 1974. http://www.dailymotion.com/video/xfdyb8_aménagement-centre-de-bordeaux-interview-chaban-delmas_news.

Jordan, Régine. « Personne ne veut payer. » *Sud Ouest*, 17 février 2000.

La Dépêche du Midi. « La ville de Bordeaux inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. » *La Dépêche du Midi*, 28 juin 2007. <http://www.ladepeche.fr/article/2007/06/28/6209-ville-bordeaux-inscrite-patrimoine-mondial-unesco.html>.

Lasserre, Benoît. « La croix est sa bannière. » *Sud Ouest*, 24 mai 2012. <http://www.sudouest.fr/2012/05/24/la-croix-est-sa-banniere-723585-2780.php>.

Lasserre, Benoit. « Mériadeck, quarante ans après. » *Sud-Ouest*, 30 mai 1995.

Le Corbusier, la Charte d'Athènes. Paris: Minuit, 1957, Rééd. 1971.

Lheritier, Michel. *L'intendant Tourny (1695-1760)*. F. Alcan. Paris, 1920.

Lherm, Denis. « Bordeaux : la dalle de Mériadeck gagnerait à être connue. » *Sud Ouest*, 10 mai 2010.

———. « Fête du fleuve : Bordeaux fête ses retrouvailles avec la Garonne. » *Sud Ouest*, 24 mai 2013.

———. « Vers un renouveau du quartier de Mériadeck à Bordeaux. » *Sud Ouest*, 19 mai 2010. <http://www.sudouest.fr/2010/05/19/meriadeck-au-fil-des-mots-95928-2780.php>.

Mallet, Sandra. « Exposer les espaces référents d'une politique urbaine. » *Lieux communs*, 2010, 37-53.

Martin, Nicolas. « Bordeaux, reine des suffrages. » *Le Mag Sud Ouest*, mai 2015.

Mateo, Pascal. « Du rîfifi autour de la cité municipale. » *Le Point*, 6 décembre 2012. http://www.lepoint.fr/villes/du-rififi-autour-de-la-cite-municipale-06-12-2012-1609276_27.php.

Michelet, Marie-Françoise. « Contre la révision du PLU. » *Participation, le site des concertations des projets de Bordeaux Métropole*, 5 février 2011. http://participation.bordeaux-metropole.fr/spip.php?page=article-concertation-general_impression&id_article=2189.

Michel Naud. *Conversation sur les quais*, 2008. <http://corajoudmichel.nerim.net/videointerview/videolesquais1.html>.

Moniot, Anne-Laure. « Bordeaux, port de la lune, un grand ensemble urbain du patrimoine mondial. » *Maisons-Laffitte*, 2008. <http://france.icomos.org/resources/library/0/10.pdf>.

OOK paysage + urbanism - V Brandela & H Gastele. « Projet d'intervention globale sur le quartier de Meriadeck à Bordeaux - 33 », s. d. http://www.ook-paysagistes.com/projet-d-intervention-globale-sur-le-quartier-de-meriadeck-a-bordeaux--33.htm?ob=r&act=view&proj_id=1.

Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. « Bordeaux, Port de la Lune. » *UNESCO*, s. d. <http://whc.unesco.org/fr/list/1256/>.

———. « Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial », s. d. <http://strategie.tourismewallonie.be/fr/orientations-devant-guider-la-mise-en-oeuvre-de-la-convention-du-patrimoine-mondial.html?IDC=611&IDD=43679>.

Pétuaud-Létang, Michel. *Mériadeck : Défense et illustration des quartiers de peu*. Mérignac: A éditions, 2001.

Ragot, Gilles. *Guide d'architecture Bordeaux & agglomération: 1945-1995*. Bordeaux: Arc en rêve-Centre d'architecture, 1996.

Ratouis, Olivier. *Bordeaux et ses banlieues: la construction d'une agglomération*. vuesDensemble. Genève: MétisPresses, 2013.

Rigaudy, Jean-Baptiste. « Le journal de la Cub n°18. » *le journal de la CUB*, 2012. <http://www.bordeaux-metropole.fr/publications/le-journal-de-la-cub-n-18-1er-trimestre-2012>.

Saboya, Marc. *Ordre et désordre : fragments d'architecture contemporaine à Bordeaux*. Bordeaux: le Festin, 2008.

Saboya, Marc, Nicolas Michelin, Michèle Laruë-Charlus, Anne Du Boucher, Jérémie Buccholtz, Vincent Monthiers, et Delphine Costedoat. *La ville, action the town, let's go for it : agora 08, biennale d'architecture, d'urbanisme et de design à Bordeaux*. Bordeaux: le Festin, 2008.

Sallenave, Christian (sous la direction de). *Bordeaux - Unesco : Les Enjeux du Patrimoine Mondial de l'Humanité*. Talence : Bordeaux: Editions Bastingage, 2008.

Savary, Gilles. *Chaban maire de Bordeaux : Anatomie d'une féodalité républicaine*. Bordeaux: Aubéron, 1995.

SBRU. « À Bordeaux quelque chose qui va changer l'Aquitaine. » *Sud-Ouest*, 6 février 1970.

SL. « Mériadeck intouchable ? », *Direct Matin, Bordeaux 7*, 26 septembre 2012. <http://www.bordeaux7.com/bordeaux-actu/49-actu/1905-patrimoine-justice>.

Sud Ouest. « Bordeaux-Lac pour l'an 2000, une grande opération qui s'enlise. » *Sud-Ouest*, 2 juin 1974.

———. « Des fêtes entre jardin et plan d'eau. » *Sud Ouest*, 12 mars 2003.

Vallez, Nathalie. « Marc Barani, Le choc des ruptures. » *Télérama Sortir*, no 3269 (5 septembre 2012).

Venriès, Patrick. « Bordeaux change de peau. » *Sud-Ouest*, 11 octobre 1998.

Vigier, Philippe. « France Bleu Gironde lève le voile sur le projet “Croix du palais” dans le quartier Mériadeck ». *Bien dans ma ville*. France Bleu Gironde, 8 février 2014.

Vigneaud, Jean-Paul. « La Cité attaquée. » *Sud-Ouest*, 21 septembre 2012. <http://www.sudouest.fr/2012/09/21/la-cite-attaquee-826987-729.php>.

———. « L'Ecureuil, espèce protégée. » *Sud-Ouest*, 6 novembre 2012.

Ville de Bordeaux. « Bordeaux - Port de la Lune. Dossier de présentation en vue de l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco au titre d'ensemble urbain. », janvier 2006.

———. « Délégation de M.Hugues Martin », 19 juillet 2010. http://www.bordeaux.fr/images/ebx/fr/CM/3178/9/acteCM/34157/pièceJointeSpec/84864/file/PV_20100059_D.pdf.

———. *Patrimoine construit contemporain*, 2012. http://www.dailymotion.com/video/xtl6bc_patrimoine-construit-contemporain_news.

[Tous les sites ont été consultés pour la dernière fois en Juillet 2015]

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR